



**Étude de faisabilité:**

# **Création d'une association pour des organismes du secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick**

7 Septembre 2023



## **Cohesia**

La Place

200 rue Champlain, Suite 210 Dieppe N.-B., Canada E1A 1P1

Téléphone - Numéro sans frais: +1 866-224-4040

Courriel: EDI@cohesia.ca

Site web: [www.cohesia.ca](http://www.cohesia.ca)

## **Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne**

2-1095 rue du Parc, Paquetville NB E8R 1J1

Téléphone: 506 764-3364

Courriel: [info@fondationcompa.com](mailto:info@fondationcompa.com)

Site internet: [fondationcompa.com](http://fondationcompa.com)

**Rédaction** : Nadine Duguay-Lemay, Marc Allain, RIDDL, Yves Pelletier, Florence Gouton

**Traduction**: Janette Desharnais, Centre Transmed, Florence Gouton, et Christelle Marchetti

**Révision** : Janette Desharnais et Florence Gouton

**Mise en page** : Éric Melanson et Christelle Marchetti

**Photographies / images** : Shutterstock, Canva

*Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif, à des fins non-commerciales, sous réserve que Cohesia soit cité en tant qu'éditeur original, y compris l'année de publication, le titre de la publication et la source (lien menant vers la publication électronique ou le site web). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sans l'autorisation écrite préalable de Cohesia.*

Cette étude a été appuyée par le *Programme de préparation à l'investissement (PPI)*, financé par la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du gouvernement du Canada ainsi que par la Province du Nouveau-Brunswick par le biais de la Société de développement régional.

L'équipe de Cohesia remercie chaleureusement les personnes suivantes pour leur appui dans la réalisation de cette étude, dont vous retrouverez les lettres d'appui en annexe:

- ◆ **L'honorable Brenda L. Murphy**, O.N.B., lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick;
- ◆ **Jean-Charles Chiasson**, directeur général de la Fondation communautaire de la Péninsule Acadienne;
- ◆ **Michelle Nadeau**, directrice générale du YWCA de Moncton.

**Le mot de Nadine Duguay-Lemay, PDG de Cohesia, et Marc Allain, consultant principal de l'étude.**



**Nadine DUGUAY-LEMAY**

*PDG de Cohesia*



**Marc ALLAIN**

*Consultant principal de l'étude*

**« C'est le moment de passer de la parole aux actes! »**

L'idée d'une entité qui rassemblerait les membres du secteur communautaire désireux d'y adhérer ne date pas d'hier au Nouveau-Brunswick. Mais celle-ci a véritablement pris corps durant l'été 2021, portée par les voix d'une trentaine d'OSBL bien décidés à « être plus forts ensemble », et réunis à la faveur de deux dialogues publics organisés à la Résidence du gouverneur. À l'issue de ces deux événements, Cohesia (anciennement Dialogue NB) a eu l'honneur de recevoir de la part des représentants présents le mandat de sonder l'intérêt des membres du secteur pour la création d'une entité rassembleuse à l'échelle de la province.

Il nous a fallu près de deux ans pour réunir les conditions favorables au projet. À ce titre, nous remercions vivement nos partenaires, qui ont rendu possible cette étude : la Société de Développement Régional (S.D.R.) et le Programme de préparation à l'investissement (PPI), financé par la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du gouvernement du Canada. Nous remercions également la Ontario Nonprofit Network, qui a gracieusement accepté d'agir en qualité de mentor. Enfin, nous adressons un remerciement tout particulier à l'honorable Brenda Murphy, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, pour son soutien sans faille tout au long du projet.

Durant cinq mois, d'avril à août 2023, en l'absence d'une liste officielle recensant les 4418 organismes sans but lucratif que compte la province, nous avons déployé nos efforts pour informer, sensibiliser, et contacter les représentants des OSBL du N.-B., mobilisant nos réseaux, et les réseaux de nos réseaux. Aujourd'hui, même si nous aurions aimé obtenir davantage de réponses, nous sommes fiers de pouvoir présenter une étude représentative de la diversité des OSBL du Nouveau-Brunswick.

Tant les résultats des consultations que ceux du sondage confirment l'intérêt des membres du secteur à voir la création d'une telle association au N.-B. Non seulement les témoignages et avis recueillis via ces deux méthodes concordent<sup>1</sup>, mais ils apportent de façon complémentaire d'importantes pistes à suivre quant à la faisabilité du projet.

Les bases de travail étant établies, il convient à présent de passer de la parole aux actes! Nous passons donc le relais à la Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne, qui publiera la présente étude et entreprendra les démarches nécessaires afin que le projet d'incubation puisse être poursuivi (recherche de financements, embauche d'une ressource...). Nous les en remercions chaleureusement et leur souhaitons toute la réussite que mérite la suite de ce projet.

Nadine Duguay-Lemay



Marc Allain



---

<sup>1</sup> La majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête sont différentes de celles qui ont participé aux consultations individuelles.



## Chiffres clés

**1** équipe multidisciplinaire composée de professionnels aux compétences et expériences variées:

- ◆ **Marc Allain**, qui a mené les consultations individuelles et s'est penché sur la stratégie de viabilité financière;
- ◆ **Yves Pelletier**, pour l'élaboration et l'analyse du sondage;
- ◆ **L'équipe de Riddl (Jenelle Sobey et Jess Peters)** pour avoir développé le cadre visant à mesurer l'impact du secteur;
- ◆ **Le personnel de Cohesia** qui a aussi mené ses recherches, participé aux rencontres avec d'autres associations nationales, provinciales, territoriales et régionales, et déployé les efforts de communication, de sensibilisation et d'engagement avec les OBSL et les parties prenantes du N.-B.

**143** participants au sondage (76% en anglais, et 24% en français).

**35** consultations individuelles.

**229** personnes, qui ont accepté de remettre leurs coordonnées et d'être informées des résultats de l'étude et des prochaines démarches.

**1** recherche pour mieux connaître les autres associations nationales, provinciales, territoriales et régionales, comprenant 5 entretiens individuels avec des directions-générales de ces organisations.

**1** cadre proposé pour mesurer l'impact du secteur dans le futur.

**2** années de participation aux rencontres mensuelles de la Canadian Federation of NonProfit Networks, ce qui a permis d'accumuler des informations pertinentes.



## L'objet de l'étude

**Examiner la faisabilité de la création d'une association composée des organismes du secteur sans but lucratif qui voudront y adhérer.**

Le N.-B. est la seule province canadienne à ne pas avoir d'entité provinciale représentant les membres du secteur sans but lucratif. Il est important de préciser que cette association ne parlerait pas au nom du secteur communautaire, mais bien de ses membres. Si ce projet génère beaucoup d'enthousiasme chez certains, d'autres ne cachent pas leur réticence, voire-même en rejettent catégoriquement l'idée ; tout au long de l'étude, nous avons aussi observé des manifestations d'intérêt ponctuées d'inquiétudes quant à la façon dont cette organisation rencontrera les spécificités du secteur communautaire néo-brunswickois.

## Poids économique du secteur des OSBL au Nouveau-Brunswick

Avec 4 418 organismes (dont 2 592 organismes de bienfaisance enregistrés), et plus de 55 000 emplois (soit 15,3% de la population active totale de la province), le secteur a contribué au PIB du N.-B. en 2019 pour plus de 3,7 milliards de dollars (soit 12.1% du PIB de la province), un chiffre en hausse par rapport à 2017 (3,5 milliards de dollars). Cette contribution substantielle des OSBL à l'activité économique de la province est souvent méconnue, voire ignorée de la population, des paliers gouvernementaux et des autres secteurs.

## Les défis auxquels les OSBL sont face individuellement

À travers le sondage et durant les entretiens individuels, les représentants des OSBL interrogés ont expliqué devoir aujourd'hui faire face individuellement aux défis suivants:

### ◆ A) Des difficultés financières

De nombreux OSBL peinent à assurer leur viabilité financière et sont en situation de précarité.

Les sources de financement les plus importantes des OSBL au Nouveau-Brunswick sont :

- ◆ *l'autofinancement et les activités de collecte de fonds (75,7 % des participants au sondage);*
- ◆ *le financement du gouvernement provincial (70,4 % des participants au sondage);*
- ◆ *les dons individuels (61,7 % des participants au sondage).*

Les financements gouvernementaux qu'ils reçoivent sont instables, déconnectés des réalités du secteur, et de montants inférieurs à leurs besoins réels.

Peu d'OSBL (15,7% des participants au sondage) disposent des moyens nécessaires pour soumettre des demandes de financement aux différents niveaux de gouvernement.

Pour accéder aux sources de financement possibles, certains OSBL sont contraints de s'éloigner de leur mandat principal pour développer de nouveaux services. Cette dynamique est d'autant plus problématique qu'elle crée une atmosphère de concurrence génératrice de conflits entre OSBL.

Pour assurer leur survie financière, il n'est pas rare que ces organisations déploient de nouveaux services (44,3% des répondants au sondage ont indiqué que les ventes de services constituaient une part importante de leur bien-être financier). Mais, ces services s'ajoutent à leur charge de travail, souvent au détriment de leur capacité à assurer leur mission première.

#### ◆ B) Des difficultés à recruter du personnel et à le retenir

De nombreux OSBL ne sont pas en mesure d'offrir des conditions d'emploi aussi avantageuses que d'autres secteurs d'activité.

#### ◆ C) Des difficultés à recruter, former et retenir les bénévoles

#### ◆ D) Des difficultés à être vraiment reconnus pour leur contribution et leur expertise

Les membres du secteur déplorent d'être rarement consultés dans le processus décisionnel par les gouvernements et bailleurs de fonds.

#### ◆ E) Des difficultés à communiquer avec les autres membres du secteur

Plusieurs réseaux de communications efficaces regroupent déjà les organismes selon différents thèmes, mais il n'existe pas encore d'instance ayant un sociétariat et un rayonnement suffisant pour avoir un impact sur l'ensemble du secteur.

## Manifestations d'intérêt pour la création d'une association

#### ◆ Les répondants souhaitent:

- ◆ *participer à la création et à la gestion de cette association;*
- ◆ *un retour sur leur investissement clair et palpable.*

#### ◆ Ils entendent que cette association:

- ◆ *représente une voix collective puissante, capable notamment d'influencer l'orientation du gouvernement;*
- ◆ *contribue directement et concrètement à adresser les besoins des organismes et du secteur;*
- ◆ *développe une coopération inter-organisationnelle positive;*
- ◆ *soit respectueuse des réseaux de concertation existants et ne cherchera pas à les remplacer ou à entraver leur travail;*

- ♦ *ne limite pas les membres dans leur capacité à s'exprimer et réclamer ce à quoi ils estiment avoir droit;*
- ♦ *ne menace pas leur droit à la dissonance.*

#### ♦ Ils craignent toutefois:

- ♦ *qu'une telle association ajoute une charge de travail à des dirigeants d'organismes déjà très sollicités;*
- ♦ *que l'association se retrouve en compétition avec ses membres à différents niveaux;*
- ♦ *que des facteurs de division rejaillissent du passé (compétition malsaine notamment due aux structures de financement, tensions rurales/urbaines, différences linguistiques, compétitions régionales...);*
- ♦ *que le secteur des OSBL du N.-B. soit trop unique pour être régi par une seule entité;*
- ♦ *un manque de ressources financières et humaines pour soutenir cette entité provinciale.*

## Rôles recommandés pour l'association

D'après les représentants interrogés individuellement et les participants au sondage, cette association devra:

- ♦ **agir à titre de porte-parole pour les membres du secteur** (en étant notamment leur voix politique);
- ♦ représenter les OSBL membres sur les scènes municipale, provinciale, nationale et internationale;
- ♦ **développer un plan stratégique pour le secteur communautaire au N.-B.;**
- ♦ participer au développement d'un environnement favorable aux OSBL au Nouveau-Brunswick;
- ♦ offrir un espace de rassemblement et de partage, afin d'accroître la cohésion entre les membres du secteur;
- ♦ **apporter un support direct au secteur sans but lucratif** : services offerts aux membres, soumission de demandes de financements, économie d'échelle, accès à des biens et des services trop coûteux pour les OSBL qui en font individuellement la demande...

## Aspects structurels recommandés pour l'association

Les entretiens menés et le sondage ont fait apparaître les aspects suivants qui sont jugés incontournables:

- ◆ respect de la dualité linguistique du N.-B.: Les membres doivent être libres et confortables de pleinement participer en tout temps dans la langue de leur choix;
- ◆ reflet de la diversité des groupes de population de la province;
- ◆ inclusion réelle et participative des organismes représentant les communautés autochtones;
- ◆ inclusion réelle et participative des organismes représentant la population issue de l'immigration;
- ◆ représentativité équilibrée de la réalité rurale et urbaine de la province;
- ◆ attention portée en particulier sur les organismes de petite taille, qui doivent pouvoir bénéficier d'une inclusion réelle et participative au même titre que les autres;
- ◆ un conseil d'administration soutenu par une petite équipe dédiée aux activités et aux réalisations de l'association;
- ◆ des groupes conseils, composés de représentants des groupes cibles, pour la rédaction des règlements généraux qui établiront les assises de la gouvernance de l'association.

## Stratégies recommandées pour assurer la viabilité financière de l'association

Les participants ont suggéré les sources de financement possibles suivantes:

- ◆ Frais d'adhésion pour les membres;
- ◆ Financement gouvernemental;
- ◆ Livraison de services payants;
- ◆ Activités d'auto-financement;
- ◆ Développement d'un fonds communautaire pour le secteur (par exemple, en partenariat avec les fondations communautaires existantes ou *via* la création d'une nouvelle fondation.)

Mot de la PDG et du consultant principal .....	4
Faits saillants de l'étude .....	6
Table des matières .....	12
<b>1. Introduction et contexte de l'étude .....</b>	<b>13</b>
<b>2. Survol du secteur à vocation sociale au Canada .....</b>	<b>19</b>
<b>3. Survol des organisations provinciales, territoriales et régionales du Canada .....</b>	<b>25</b>
<b>4. Résultats des consultations individuelles .....</b>	<b>47</b>
<b>5. Résultats du sondage .....</b>	<b>61</b>
<b>6. Stratégie de viabilité financière .....</b>	<b>75</b>
<b>7. Comment mesurer l'impact secteur communautaire proposé .....</b>	<b>79</b>
<b>8. Stratégies de communications, de sensibilisation et d'engagement .....</b>	<b>96</b>
<b>9. Conclusion et recommandations .....</b>	<b>100</b>
Annexe 1: Références .....	105
Annexe 2: Questionnaire du sondage .....	111
Annexe 3: Liste des membres de la Canadian Federation of Non-Profit Networks .....	151
Annexe 4: Liste des organisations et parties prenantes consultées .....	153
Annexe 5: Rapport des dialogues publics de 2021 .....	154
Annexe 6: Lettres d'appui reçues .....	155

## Introduction et contexte de l'étude de faisabilité

La contribution sociale et communautaire des organismes sans but lucratif (OSBL) est connue et reconnue de tous. De la banque alimentaire à l'association sportive ou du Centre de la famille à la chambre de commerce, les organismes communautaires font partie intégrante de la vie d'une majorité des résidents de N.-B.. Cependant, la contribution substantielle des OSBL à l'activité économique de la province est souvent méconnue, voire ignorée de la population, des paliers gouvernementaux et des autres secteurs.

Le secteur communautaire du Nouveau-Brunswick est composé de 4 418 organismes sans but lucratif (dont 2 592 sont des organismes de bienfaisance enregistrés) ayant des activités dans les services associés aux ménages, aux entreprises et au gouvernement. Le secteur a employé plus de 55 000 personnes en 2019, ce qui représente environ 15,3 % de la population active totale de la province. Ajouté à cette activité d'emploi, le secteur est également responsable de catalyser 979 millions de dollars annuellement en valeur économique des activités de bénévolat. En combinant l'emploi, la valeur économique du bénévolat et la génération de produits et de services, le secteur communautaire du Nouveau-Brunswick a contribué directement au PIB pour plus de 3,7 milliards de dollars en 2019, un chiffre en hausse par rapport à 2017 (3,5 milliards de dollars). Cette contribution directe équivalait à 12,1 % du PIB provincial du Nouveau-Brunswick en 2019<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Source: *Economic Contribution of the Community Sector in New Brunswick: A Summary Report*, Taylor R. Gray, Ph.D., Director of Research, Tacit Elements, 19 mai 2021

Malgré cet apport essentiel à l'économie et au tissu social de la province, les organismes communautaires font face à de sérieux défis alors que l'importance de leur contribution n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. En raison de l'absence d'un regroupement provincial, plusieurs OSBL se retrouvent à devoir faire face individuellement à des problèmes qui sont, en réalité, de nature collective. De plus, comme il n'y a pas d'association provinciale, il n'existe pas de voix commune pour que le secteur puisse interagir collectivement avec les divers paliers gouvernementaux et les autres secteurs d'activité économique. Enfin, le manque de voix commune nuit à la capacité du secteur des OSBL du N.-B. à promouvoir l'importance de ses activités, ses services et sa contribution à l'essor de notre province.

Toutefois, le Nouveau-Brunswick a déjà eu dans son histoire une entité représentant le secteur. Créé en 2008 sous le gouvernement libéral du premier ministre Shawn Graham, le Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif avait vocation à être la voix du secteur auprès des plus hauts niveaux d'élaboration de politiques, avec les ressources pour appuyer les organisations communautaires dans le développement de partenariats intra et intersectoriels.

L'origine de sa création est marquée par la mise en place en 2006, sur décision du premier ministre, d'un Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif. Cette décision faisait écho au programme électoral des libéraux qui, lors des élections de 2006, avait publiquement montré leur appréciation quant au rôle du secteur sans but lucratif, l'identifiant comme le "troisième pilier" (avec les entreprises et le gouvernement) dans l'édification d'un Nouveau-Brunswick dynamique et durable.

Ce groupe d'étude était présidé par l'éminente Claudette Bradshaw, connue à l'époque pour avoir été ministre responsable de la Francophonie, ministre du Travail, coordonnatrice fédérale pour les sans-abris, et députée de la circonscription fédérale de Moncton-Riverview-Dieppe pendant 10 ans. Mais elle, qui venait alors tout juste de se retirer de la vie politique fédérale, était aussi reconnue au sein du secteur pour ses nombreux combats communautaires menés au Nouveau-Brunswick : elle a notamment fondé Moncton Headstart, un programme de garde d'enfants et la première garderie accréditée au N.-B. , et fut une ardente défenseuse de l'alphabétisation et du logement abordable . <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Source: [Claudette Bradshaw](https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/claurette-bradshaw) | *l'Encyclopédie Canadienne (thecanadianencyclopedia.ca)*

En septembre 2007, après une consultation de 8 mois auprès du secteur communautaire, le Groupe a publié son rapport « Un plan d'action : établir les fondements pour l'auto-suffisance »<sup>4</sup>, articulé autour de 4 recommandations pour l'établissement de relations étroites et durables entre le secteur sans but lucratif et le gouvernement:

- ◆ la stabilisation du financement;
- ◆ le respect de la valeur du travail accompli par les organismes sans but lucratif;
- ◆ l'appui de la culture du bénévolat;
- ◆ la revitalisation de la relation entre le gouvernement et les organismes communautaires.

Pour que celles-ci ne demeurent pas à l'état théorique, ce rapport recommandait aussi la création d'une agence régionale, dotée d'un mandat et de la capacité d'intervenir dans toutes les composantes du secteur communautaire sans but lucratif. Cette agence devait répondre aux besoins du secteur de disposer « *d'une voix indépendante sur le plan de la prise de décision gouvernementale, d'un financement de stabilisation destiné au secteur sans but lucratif, de services efficaces, opportuns et pertinents pour le secteur et d'un moyen de lier le secteur à l'interne et avec ses partenaires gouvernementaux.* » Ainsi est né en 2008 le Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif.

Cette entité a malheureusement disparu, quelques mois après l'élection du gouvernement progressiste-conservateur du premier ministre David Alward en septembre 2010. Suite aux mesures prises par Blaine Higgs - alors ministre des Finances - pour mettre fin aux déficits du N.-B., le Secrétariat pour les organisations communautaires a été intégré au ministère du Développement social <sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> [Plan Bradshaw.pdf \(macsnb.ca\)](#)

<sup>5</sup> [Source: Le gouvernement réduit de plus de moitié la prévision du déficit dans le budget 2011-2012 \(gnb.ca\).](#)

**Encore aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne à ne pas avoir de voix uniforme pour l'ensemble du secteur sans but lucratif.** Alors que, partout ailleurs au Canada, fleurissent des synergies entre les différentes entités existantes, il est encore temps pour le N.-B. de rejoindre le mouvement!



Il est important de souligner qu'il existe de nombreuses coalitions ou formes de rassemblements des organismes communautaires selon la géographie (Centre de bénévolat du sud-est du Nouveau-Brunswick, le NPO Breakfast Club dans la région de Fredericton), selon les aspects linguistique et culturel (La concertation des organismes acadiens et francophones de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick), selon les champs d'intérêt ou du sous-secteur (les chambres de commerce des villes de Moncton, Fredericton et Saint Jean qui unissent souvent leurs voix au Conseil Économique du N.-B. et du Conseil des entreprises du N.-B., le réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick ou encore le Réseau en Immigration francophone du Nouveau-Brunswick) ou encore par la fonction qu'ils occupent (rassemblement de Directions générales nommés "Executive Directors Meet Up" <sup>6</sup> ). D'autres organismes offrent d'importants services à des OBSL, telle que l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick qui offre un programme d'assurance dommages (responsabilité civile, responsabilité des dirigeant et directeur et biens) à tous les OSBL du Nouveau-Brunswick <sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Une initiative lancée en 2020 et organisée par Frances Leblanc (qui était alors à la direction de l'Association des Chiropraticiens du Nouveau-Brunswick), Nadine Fullarton (CANB-Moncton Northeast) et Shelly Johnson (Manufactured Housing Association of Atlantic Canada) qui invitait les directions générales du secteur à des rassemblements virtuels sur des thématiques précises, ex: ressources humaines. L'intention était de poursuivre mais selon Shelly Johnson, la pandémie occasionnée par la COVID-19 et les aspects opérationnels ont été des obstacles à la continuité de l'initiative.

<sup>7</sup> Référence: <https://www.afmnb.org/assurance-osbl>

Ce manque de représentativité provinciale désavantage sérieusement le secteur sur la scène nationale, alors que les homologues provinciaux et nationaux se concertent et se mobilisent régulièrement pour échanger leurs bonnes pratiques, résoudre ensemble des défis particuliers qui parfois trouvent un écho dans une autre province, et pour faire valoir la valeur du secteur auprès des Canadiens et du gouvernement fédéral. Cohesia, (anciennement Dialogue NB) a été approché par la Canadian Federation of NonProfit Networks en avril 2021 afin de participer à ses rencontres et d'assurer une représentativité pour le Nouveau-Brunswick, dont la voix était jusque-là absente à cette table de concertation.

Depuis 2021, des premiers pas visant à adresser la cohésion sociale du secteur ont été amorcés par Cohesia. Deux rencontres ont été organisées avec l'appui de la lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick dans le contexte d'un exercice d'engagement public mené par Cohesia au cours de la pandémie occasionnée par la COVID-19 afin de discuter des défis rencontrés et de mesurer l'intérêt des participants pour une collaboration accrue entre les organismes. La première rencontre a eu lieu le 17 juin 2021 en format virtuel et la deuxième s'est déroulée en présentiel à la Résidence du gouverneur le 31 août 2021. Les rapports de ces rencontres sont inclus à l'annexe 5 de ce rapport.

Lors de ces deux consultations, les participants ont clairement exprimé leur désir de voir une collaboration accrue au sein du secteur, et ont accueilli l'idée d'une association provinciale avec beaucoup d'enthousiasme. Les représentants d'organisations présents ont demandé à Cohesia de maintenir son leadership dans ce dossier, d'assurer la continuité du processus, et de trouver les ressources nécessaires pour mener une étude de faisabilité. Les participants constituant un échantillon représentatif du secteur des OSBL du Nouveau-Brunswick, il fut estimé que leur fort intérêt exprimé à l'égard d'un tel projet pouvait être généralisé à une masse critique des organisations du secteur. La présente démarche s'est donc inscrite dans la continuité de l'initiative entamée en 2021, et propose une étude de faisabilité de la création d'une association provinciale regroupant des OSBL du Nouveau-Brunswick.

Ce projet s'inscrit dans le *Programme de préparation à l'investissement* (PPI), financé par la *Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale* du gouvernement du Canada ainsi que par la Province du Nouveau-Brunswick par le biais de la Société de Développement régional. Cohesia a été aidée dans sa démarche par la *Ontario Nonprofit Network*, qui a gracieusement accepté d'agir en qualité de mentor.

L'organisation désire aussi saluer la collaboration des entités provinciales du Canada atlantique qui ont participé à des entretiens individuels et ont permis de rassembler des informations précieuses quant à leurs modes de fonctionnement et de gouvernance.

Enfin, il est important de souligner la contribution exceptionnelle de l'Honorable Brenda Murphy, lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick, pour ses précieux conseils et ses efforts de mobilisation afin d'amplifier cette étude, ainsi que les organismes qui ont témoigné leur engagement par le biais de lettres d'appui, telles que la Fondation communautaire de la Péninsule Acadienne et la YWCA de Moncton. Cette étude apportera des informations indispensables aux OSBL désireuses de briser les silos pour travailler plus efficacement ensemble, et formulera les bases essentielles à la création d'une entité représentative des organisations du secteur qui souhaiteront y adhérer.



## Le secteur à vocation sociale canadien en chiffres

Selon une infographie publiée sur le site web d'Imagine Canada<sup>8</sup>, le secteur à vocation sociale canadien compte plus de 170 000 organisations à but non lucratif, dont 86 000 sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Le secteur représente 8,7% du PIB du Canada, soit environ 189 milliards de dollars. Les OSBL appartiennent à 3 sphères différentes de l'économie, soit les ménages (aide au logement, banques alimentaires), les entreprises (chambres de commerce, associations de gens d'affaires et professionnelles) et les administrations publiques (hôpitaux, universités et collèges, etc.).

Le secteur emploie environ 2,5 millions de personnes, soit 12% de la population active. Le nombre de bénévoles canadiens est estimé à plus de 13 millions (ce qui correspond à plus de 41% de la population) ; ils donnent chaque année près de 1,7 milliard d'heures de leur temps à des organismes du secteur. En comptabilisant les heures moyennes hebdomadaires d'un bénévole qui est de 2,5 heures, il est estimé que ces heures équivalent à 860 000 emplois à temps plein.

Les canadiens donnent plus de 14 milliards de dollars annuellement aux organismes de bienfaisance enregistrés et plus des trois-quart des dons sont dirigés vers 4 grandes causes, soit la religion, la santé, les services sociaux, et le développement international.

Le tableau de la prochaine page est un résumé des données retrouvées sur chaque infographie sur le secteur de bienfaisance et sans but lucratif canadien (Imagine Canada, 2021)<sup>9</sup>:

---

<sup>8</sup> Source: [infographie secteur imagine canada 2021](#)

<sup>9</sup> Source: <https://www.imaginecanada.ca/fr/Notre-secteur>

Province ou territoire	Heures de bénévolat par an	Contribution économique	# emplois créés	Salaires moyens			Comment les OBNL sont financés *		
				ONBL communautaire	Secteur à but non lucratif	Tous les secteurs confondus	Financement public	Financement des fondations et entreprises	Revenus auto-générés **
Colombie-Britannique	43,9 % pop 269 M	8.4% du PIB 24.3 G \$	331,000 <i>76% sont des femmes</i>	39,551 \$	49,927 \$	52,006 \$	50%	2%	47%
Alberta	45,7 % pop 227 M	6.6% du PIB 22.3 G \$	285,000 <i>78% sont des femmes</i>	40,489 \$	51,544 \$	61,045 \$	54%	2%	44%
Saskatchewan	54.6% pop 71 M	8% du PIB 6.3 M \$	94,000 <i>80% sont des femmes</i>	33,697 \$	48,590 \$	53,254 \$	59%	3%	39%
Manitoba	49.1 % pop 63 M	10.4% du PIB 7.1 M \$	114,000 <i>73% sont des femmes</i>	34,252 \$	44,750 \$	47,775 \$	55%	3%	42%
Ontario	41,5 % pop 612 M	7.9% du PIB 65,4 G \$	844,000 <i>77% sont des femmes</i>	41,967 \$	52,553 \$	53,736 \$	46%	3%	51%
Québec	32,5 % 290 M	10.1 % du PIB 42.2 G \$	616,000 <i>79% sont des femmes</i>	35,229 \$	47,144 \$	49,018 \$	58%	2%	39%
Nouveau-Brunswick	42% 31 M	10,8% du PIB 3,7 G \$	55,000 <i>76% sont des femmes</i>	28,530 \$	45,990 \$	48,373 \$	51%	2%	46%
Nouvelle-Écosse	44,6% 53 M	12,5 % du PIB 5,3 G \$	82,000 <i>69% sont des femmes</i>	32,704 \$	45,274 \$	45,492 \$	54%	2%	43%
Île-du-Prince-Édouard	47,9 % 8 M	11.5% du PIB 782 M \$	13,000 <i>79% sont des femmes</i>	29,925 \$	43,637 \$	43,887 \$	62%	3%	35%

Terre-Neuve et Labrador	446 % 33 M	10% du PIB 3,3 G \$	41,000 <i>75% sont des femmes</i>	37,772 \$	53,175 \$	52,767 \$	61%	1%	38%
Nunavut	s/o	3,9% du PIB 131 M \$	1000 <i>68% sont des femmes</i>	69,827 \$	71,247 \$	s/o	34%	3%	63%
Yukon	s/o	6,2% du PIB 181 M \$	2000 <i>79% sont des femmes</i>	38,508 \$	54,165 \$	s/o	57%	2%	40%
Territoire du Nord-Ouest	s/o	11,1% du PIB 487 M \$	5000 <i>58% sont des femmes</i>	36,571 \$	62,969 \$	s/o	53%	1%	46%

\* Les données présentées dans ce tableau concernent tous les OBNL. Pour voir la ventilation selon les organismes communautaires et les OBNL, prière de consulter les infographies en pages suivantes.

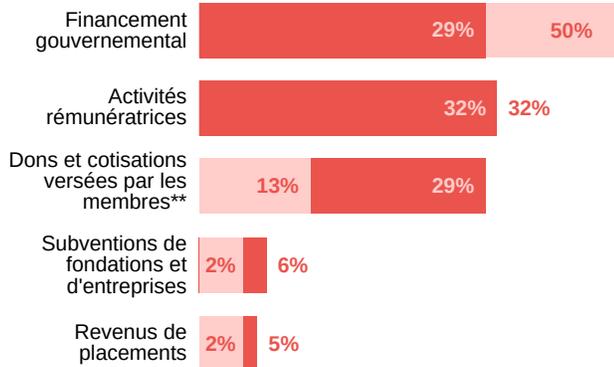
\*\* Les revenus auto-générés comprennent les activités rémunératrices, les dons et les cotisations versées par les membres, et les revenus de placement.

Comment les OBNL sont financés selon la province ou territoire \*

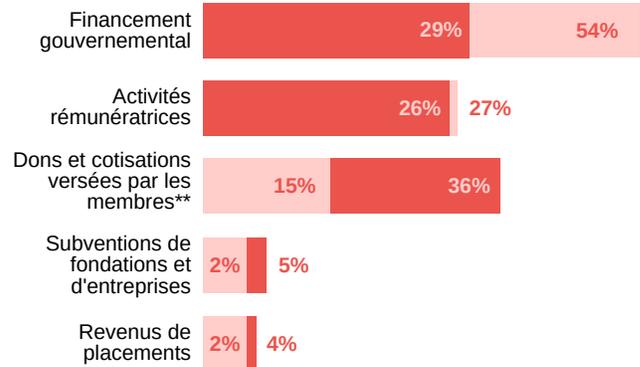
OBNL communautaire

Tous les OBNL

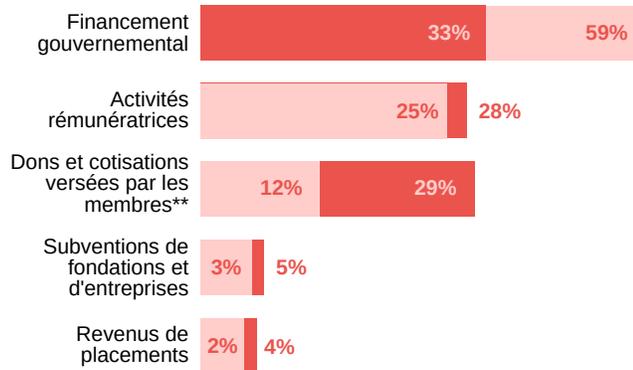
Colombie-Britannique



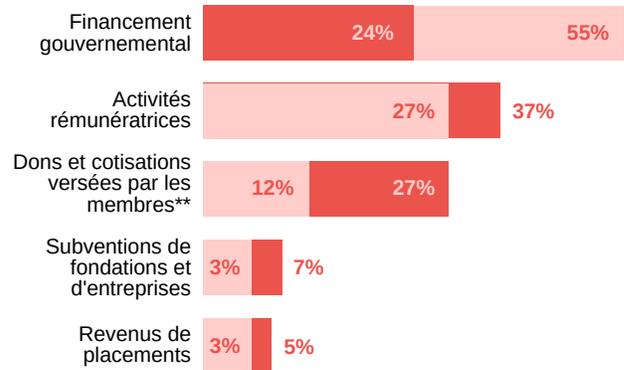
Alberta



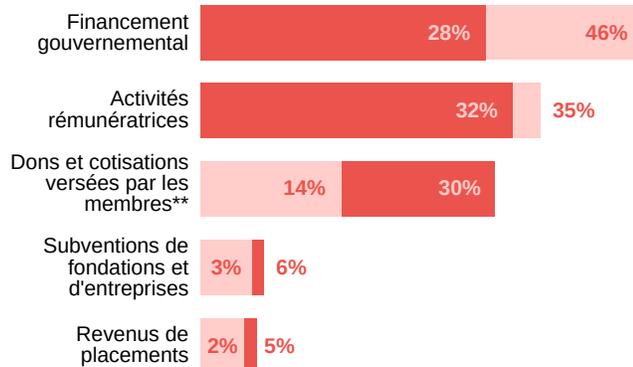
Saskatchewan



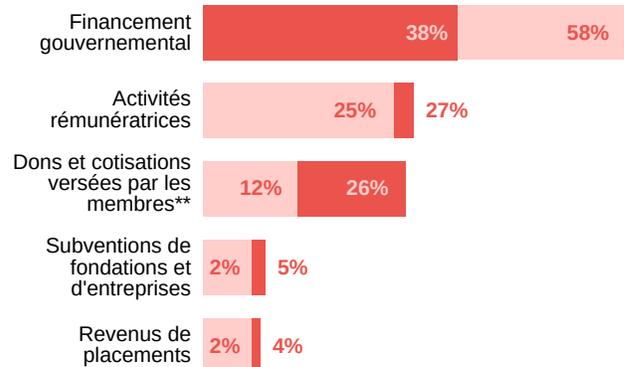
Manitoba



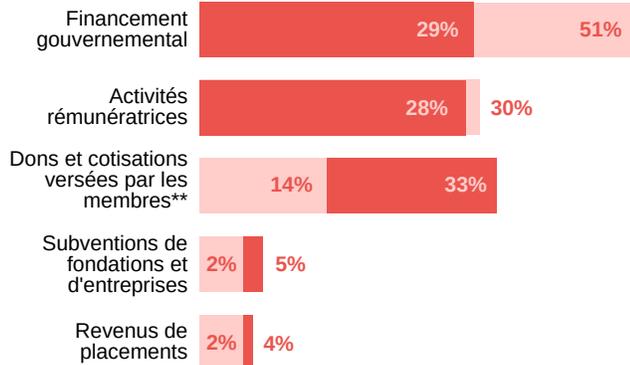
Ontario



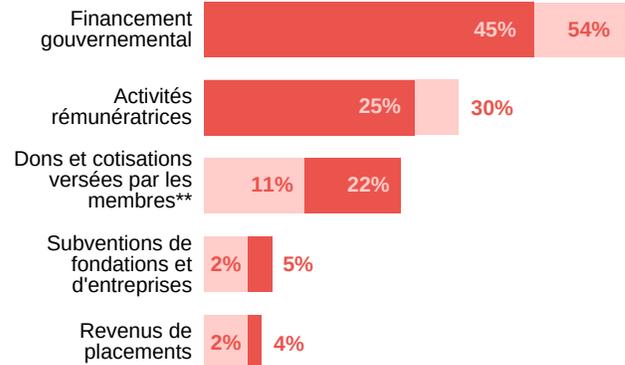
Québec



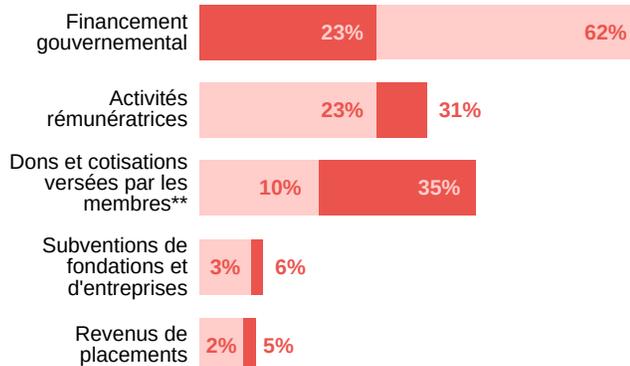
### Nouveau-Brunswick



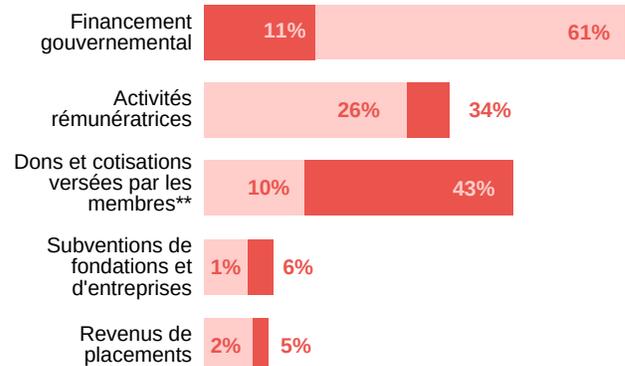
### Nouvelle-Écosse



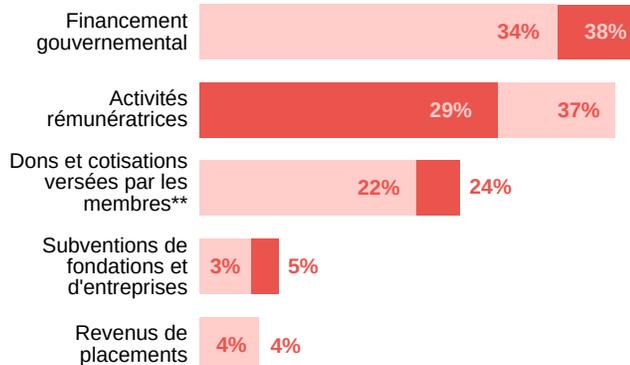
### Île-du-Prince-Édouard



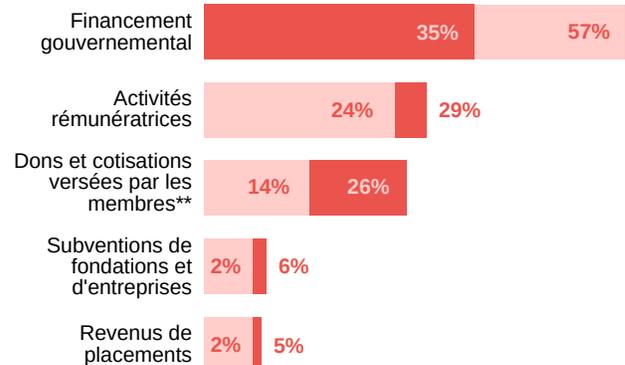
### Terre-Neuve et Labrador

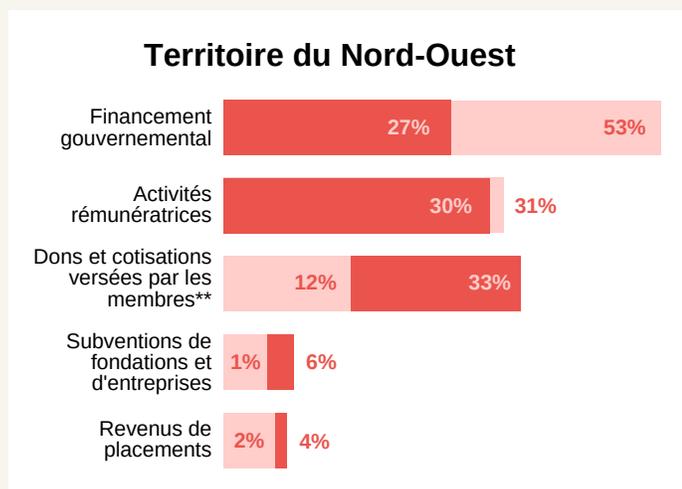


### Nunavut



### Yukon





\* *Tableau CANSIM [36-10-0613-01](#) (2019).*

\*\* *Les données de Statistique Canada regroupent les dons et les cotisations des membres, mais de nombreux organismes comptabilisent les cotisations des membres comme une source de revenu gagné.*

---

## Un survol des organisations provinciales, territoriale et régionales du Canada

Au Canada, de nombreuses organisations représentent les intérêts du secteur communautaire: des associations nationales, provinciales, territoriales et même régionales. Cette section vise à donner un bref aperçu de ces entités et de leurs rôles au sein de l'écosystème, sans toutefois en constituer une liste exhaustive. Les paragraphes qui suivent présentent notamment les organisations réunies au sein de la *Canadian Federation of NonProfit Networks*, ainsi que les entités qui ont le plus souvent été citées par les autres associations.

Les informations relayées ici proviennent de données publiquement partagées par chacune d'elles, que ce soit sur leurs propres sites web et médias sociaux, ou recueillies lors d'entretiens individuels menés avec leurs directions générales. Par souci d'exactitude, les descriptifs présentés sur ce rapport ont été le plus souvent reproduits tels que publiés sur les sources d'origine.



## Associations canadiennes

### ◆ La Canadian Federation of Non-Profit Networks \*

Les associations provinciales et celle du Nunavut participent sur une base volontaire à la **Canadian Federation of Nonprofit Networks (CFNPN)**, un réseau des réseaux non constitué en société qui compte actuellement 17 organisations participantes. C'est à la fois un espace de concertation, de collaboration, d'échanges d'informations et de bonnes pratiques. La CFNPN est guidée par des termes de référence (inclus en pages suivantes) et ses membres se rencontrent mensuellement. Cohesia a été invité à se joindre à la Fédération en avril 2021 afin d'assurer une certaine représentativité pour le secteur communautaire du Nouveau-Brunswick et ses membres se rencontrent mensuellement.

Ces rencontres mensuelles d'une durée d'une heure offrent un espace pour entendre les initiatives menées par des entités nationales représentant le secteur (telles qu'*Imagine Canada*, *Fondations Communautaires du Canada* et *Bénévoles Canada*), et requérant l'engagement ou l'apport du secteur. Elles constituent aussi une occasion précieuse de partager les défis, opportunités ou initiatives propres à chaque province et territoire. Depuis le printemps 2023, la *Ontario Nonprofit Network* a initié de regrouper les entités en démarrage ou en incubation en leur allouant 30 minutes additionnelles après la rencontre mensuelle de la Fédération. Les entités participant à cet espace dédié incluent Cohesia, la *Nunavut Association of Non-Profit Organizations*, le *PEI Community Sector Network*, *Impact Organizations of Nova Scotia*, et *Pillar NonProfit Network* et toutes y trouvent beaucoup d'avantages puisqu'elles partagent des réalités semblables.

---

\* La liste des membres de la Canadian Federation of Non-Profit Networks figure en annexe

**Termes de référence de la CFNPN<sup>10</sup> :**

Section	Description
<b>Contexte</b>	<p>La Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole et à but non lucratif a été créée en juillet 2002 et compte des partenaires locaux, régionaux, provinciaux et territoriaux du secteur bénévole et à but non lucratif dans tout le Canada.</p> <p>Bien qu'un mandat ait été établi à l'époque, il n'a pas été mis à jour et n'est plus d'actualité. L'évolution de la situation, notamment l'évolution du paysage du secteur sans but lucratif et caritatif, l'arrivée de nouveaux membres et l'évolution de l'environnement des politiques publiques, a créé une occasion de recentrer et de réimaginer le rôle de la Fédération.</p>
<b>Mandat</b>	<p>La Fédération est un "réseau de réseaux" non constitué en société, des organisations qui cherchent à soutenir le rôle des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance au Canada en faisant progresser et en améliorant la recherche et la politique publique qui soutient les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance au Canada aux niveaux local, régional, provincial/territorial et national.</p> <p>La Fédération s'appuie sur une approche collective axée sur les intérêts des organisations à but non lucratif et des associations caritatives. La Fédération encourage l'apprentissage mutuel et la résolution de problèmes, le partage d'informations et de données, l'élaboration de stratégies orientées vers l'action et le plaidoyer collectif, ainsi que l'instauration d'un climat de confiance entre les membres dans l'esprit de "nous sommes plus forts ensemble".</p> <p>Bien qu'elle ne soit pas explicitement mandatée pour contribuer au renforcement des capacités de chaque membre, il est prévu que les capacités collectives soient renforcées/améliorées par la participation à la Fédération, par exemple en partageant les ressources, les enseignements tirés, les pratiques opérationnelles, etc.</p>
<b>Membership</b>	<p>◆ Les réseaux à but non lucratif ou caritatifs (conseils, associations, fédérations) situés au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont l'objectif principal est de servir le secteur à but non lucratif et caritatif.</li> <li>• Qui ont une composition ouverte où la majorité est composée d'organismes à but non lucratif et de bienfaisance.</li> <li>• dont les membres comprennent une diversité de sous-secteurs du secteur sans but lucratif, par exemple les sports, les services sociaux, les arts, etc. (non spécifiques à un sous-secteur) ; et</li> </ul>

<sup>10</sup> Tels que partagés par Cathy Taylor, directrice générale de ONN

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dont l'objectif principal, le mandat ou la priorité stratégique est de promouvoir le rôle des organisations à but non lucratif et caritatives par le biais de la recherche et de la politique publique au niveau local, provincial/territorial ou national.</li> <li>♦ Toutes les organisations membres sont traitées sur un pied d'égalité, indépendamment de leur taille, de leur champ d'action et de leur situation géographique. Des invités ayant une expertise du secteur ou de la question sont conviés aux réunions, le cas échéant.</li> <li>♦ Chaque organisation membre peut désigner jusqu'à deux membres du personnel et/ou dirigeants bénévoles pour participer à la liste de diffusion et aux réunions. Les membres de l'organisation doivent connaître et approuver leurs représentants.</li> </ul>
<p><b>Rôles et engagement des membres</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Les membres sont encouragés à assister aux réunions mensuelles régulières dans la mesure de leurs possibilités, ainsi qu'à répondre aux courriels le cas échéant.</li> <li>♦ En cas d'absence prolongée ou de présence intermittente, la présidence effectuera un suivi afin de déterminer s'il existe un problème (par exemple, la non-réception des avis, la rotation des dirigeants, la réorganisation de l'organisation, le financement ou les restrictions/limites de temps), et collaborer avec les membres de l'équipe et travailler avec le ou les membre(s) concerné(s) pour résoudre le problème ou recommander les prochaines étapes.</li> <li>♦ Les membres ont accepté que le nom et le profil de leur organisation soient partagés publiquement (par exemple sur le site web ou dans les communications appropriées) en tant que membre de la Fédération.</li> </ul>
<p><b>La représentation et la voix</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ La Fédération est un collectif non incorporé de diverses organisations individuelles incorporées ayant leurs propres missions, mandats et priorités.</li> <li>♦ La Fédération elle-même ne prend pas publiquement position sur des questions, ni ne soutient des initiatives ou des campagnes.</li> <li>♦ La Fédération n'a pas de " voix unique " et ne parle pas au nom de ses membres.</li> <li>♦ Les membres de la Fédération peuvent être invités à participer à des actions de plaidoyer collectif, mais ils le feront volontairement et en tant que membres individuels de la Fédération.</li> <li>♦ Les membres peuvent toutefois s'identifier comme membres de la Fédération canadienne des réseaux à but non lucratif.</li> </ul>
<p><b>Les rencontres</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ L'ordre du jour de la réunion est établi par la présidence et communiqué avant la réunion ; il est examiné par les membres au début de chaque réunion et les membres sont encouragés à suggérer des sujets, du contenu et des intervenants.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'ordre du jour des réunions comprend des mises à jour des tables rondes par les membres ainsi que des sujets de discussion stratégiques tels que déterminés par les membres</li> <li>◆ Les réunions se tiennent tous les mois par téléconférence ou autre mécanisme de réunion virtuelle.</li> <li>◆ Des réunions spécifiques à un thème ou à un contenu peuvent être organisées entre les réunions, le cas échéant, en fonction de l'intérêt des membres de la Fédération.</li> <li>◆ Tout membre peut organiser/prendre la direction de ces réunions.</li> <li>◆ Une liste de diffusion par courrier électronique est mise à la disposition de tous les membres pour les questions émergentes et le partage d'informations entre les réunions.</li> </ul>
<b>Secrétariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un secrétariat est établi par les membres et a les rôles suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation faisant office de secrétariat s'engage pour une durée minimale de trois ans afin d'assurer la continuité.</li> <li>• Rôle de gestion de l'information : tenir à jour la liste des membres et des contacts de la Fédération, gérer la liste, rédiger les procès-verbaux des réunions, veiller à ce que les procès-verbaux et autres documents soient stockés correctement et accessibles à tous les membres ; tenir à jour l'historique de la Fédération accessibles à tous les membres ; tenir à jour le(s) dossier(s) historique(s).</li> <li>• Rôle de communication : héberger une page web ou un microsite sur la Fédération et dresser la liste des membres ; adresser les demandes de renseignements, par l'intermédiaire du président, aux membres, le cas échéant</li> </ul> </li> <li>◆ Il n'est pas nécessaire que la présidence soit tenue par un représentant du secrétariat, afin que tous les membres aient la possibilité de présider, quelle que soit la taille de l'organisation ou la nature de ses activités.</li> <li>◆ Le rôle de secrétariat doit être tenu par un membre de la Fédération qui est un réseau/organisation régional, local, provincial ou territorial.</li> </ul>
<b>Leadership</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un président est choisi par consensus par les membres de la Fédération</li> <li>◆ Le mandat du président est de 2 ans, avec un maximum de 2 mandats (commençant au début d'une année civile).</li> <li>◆ Les responsabilités du président sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En concertation, établir l'ordre du jour de la réunion et le partager à l'avance.</li> <li>• S'assurer que le procès-verbal reflète le contenu de la réunion</li> <li>• Présider/modérer les réunions de la Fédération.</li> <li>• Agir en tant que point de contact/liaison avec le public pour et au sujet de la Fédération.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diriger l'élaboration, avec les membres, d'un programme stratégique pour la Fédération, par exemple des discussions stratégiques, tactiques, relations.</li> <li>• Examiner les processus et les communications et s'engager à les améliorer en permanence.</li> <li>• Un président désigné (à la demande du président et d'un membre de la Fédération) peut remplacer le président en cas d'absence de ce dernier.</li> </ul> <p>◆ Le président ne parle pas " au nom " de la Fédération ou de l'un des membres de la Fédération</p> <p>◆ La présidence est assurée par un membre de la Fédération qui est un réseau/organisation régional, local, provincial ou territorial.</p>
<p><b>Homologues gouvernementaux</b></p>	<p>◆ La Fédération a l'habitude d'être un "connecteur" avec ses homologues des gouvernements provinciaux et territoriaux (fonction publique).</p> <p>◆ La Fédération encouragera et participera activement à des réunions conjointes et à des occasions de partage d'informations avec ses homologues gouvernementaux afin de faire avancer son mandat et, si le temps et les occasions le permettent.</p> <p>◆ La présidence de la Fédération sera le principal point de contact du président du groupe des homologues.</p>
<p><b>Ressources</b></p>	<p>◆ Le secrétariat intérimaire de la Fédération instituera une cotisation annuelle, avec le soutien des membres de la Fédération pour couvrir les coûts directs appropriés, par exemple les convocations, les communications (réunions électroniques, site web), etc.</p> <p>◆ Dans des circonstances exceptionnelles où un membre ne peut pas contribuer, il doit s'adresser à la présidence pour en discuter.</p> <p>◆ Tous les membres mettront à profit leur temps, leur expertise ainsi que leur soutien en nature, selon les besoins et les circonstances.</p> <p>◆ De temps à autre, les membres de la Fédération peuvent volontairement apporter des ressources supplémentaires (en espèces ou en nature) pour faire avancer des travaux spécifiques.</p> <p>◆ Des ressources externes supplémentaires (par exemple des subventions) peuvent être recherchées pour des projets ou initiatives partagés spécifiques, sur approbation des membres de la Fédération sur la base de rôles, de responsabilités, de résultats et de transparence financière clairement définis.</p>
<p><b>Responsabilité, Prise de décision &amp; Confidentialité</b></p>	<p>◆ Les décisions/recommandations sont prises par consensus ; lorsque le consensus n'est pas possible, la diversité des points de vue sera enregistrée.</p> <p>Le consensus étant "un processus de collaboration dans lequel une décision a été élaborée de manière à répondre aux besoins et aux intérêts de tous les membres du groupe". En d'autres termes, le point où chacun peut vivre avec l'accord final sans compromettre des questions d'une importance fondamentale.</p>

	<p>◆ Tous les membres conviennent que tous les contenus échangés par voie électronique, en face à face ou par téléphone sont considérés comme confidentiels, sauf s'il est spécifié que l'information est publique.</p>
Date d'approbation	Le 7 avril 2021
Date de révision	Les termes de référence doivent être revus par les membres une fois par an, chaque année en janvier.



**Imagine Canada** est un organisme caritatif national bilingue dont la cause est l'ensemble des organismes de bienfaisance canadiens. Grâce à ses initiatives en matière de défense des intérêts, à ses projets de recherche et à ses entreprises sociales, l'organisation contribue au renforcement des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif et des entrepreneurs sociaux afin qu'ils puissent mieux remplir leur mission. Leur vision est celle d'un Canada fort, où les organismes caritatifs travaillent ensemble, aux côtés des entreprises et des gouvernements, pour bâtir des collectivités dynamiques et résilientes. Ses services incluent son programme de normes, l'outil Connexion subvention qui appuie les organismes dans la collecte de fonds, la certification Entreprises généreuses qui permet de faire reconnaître les programmes d'investissement communautaires. Imagine Canada est aussi reconnu pour la recherche et les divers rapports qu'il publie régulièrement ainsi que pour ses efforts militants en matière de politiques publiques favorables aux organismes caritatifs. <https://www.imaginecanada.ca/fr>



**Fondations communautaires du Canada (FCC)** est l'organisme national qui dirige le réseau des 191 fondations communautaires locales canadiennes. Il aide à susciter des solutions locales afin de produire un changement national concernant les enjeux les plus importants pour les gens d'ici.

Ses programmes ciblent des enjeux sociaux pressants au Canada, notamment l'engagement de la jeunesse, l'égalité des genres, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation sociale, les rapports entre les collectivités locales et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, ainsi que bien d'autres thématiques. En plus de sa programmation thématique, l'organisme organise tous les deux ans un congrès national pour les fondations communautaires et privées et déploie le plus important programme de données locales au Canada. Il a aussi établi un Institut de formation : un centre de ressources dont la programmation fournit aux fondations locales des guides, des webinaires et d'autres activités. <https://communityfoundations.ca/fr/>



**Bénévoles Canada** est un organisme de bienfaisance enregistré qui assure un leadership national et une expertise dans le domaine du bénévolat de manière à accroître la participation bénévole et à améliorer la qualité et la diversité des expériences des bénévoles. Depuis 1977, l'organisme collabore étroitement avec des centres d'action de bénévolat, des entreprises, des organismes sans but lucratif, le gouvernement et des établissements d'enseignement dans le but de promouvoir et d'élargir le secteur bénévole. Ses programmes, recherche, cours de formation, outils, ressources et initiatives nationales alimentent un leadership qui reflète les tendances et les enjeux du paysage bénévole canadien. <https://volunteer.ca/index.php?lang=fr>



**Le Cercle de la philanthropie (Le Cercle)** et les peuples autochtones au Canada est un réseau ouvert qui fait la promotion du don, du partage et de la philanthropie dans les communautés autochtones du pays. L'un des principaux objectifs du cercle est d'établir des liens et de favoriser la collaboration. À cette fin, le Cercle élabore des programmes qui favorisent la multiplication et l'amélioration des conversations, des liens et des relations entre les peuples autochtones et les organisations philanthropiques, qui lui permettent d'approfondir la compréhension des enjeux clés des communautés autochtones, tels que l'éducation des Autochtones, la terre et les gens, la santé des Autochtones, et qui lui

permettent d'établir des partenariats et des adhésions clés qui accroissent la capacité et la portée du Cercle. La plupart de ses activités se déroulent dans le cadre de ses cercles de collaboration. Ceux-ci réunissent des membres du Cercle et d'autres personnes: des représentants du gouvernement, ainsi que des entreprises et des organisations à but lucratif qui s'efforcent également d'établir des liens avec les peuples autochtones du Canada et de les aider à se prendre en charge. <https://www.the-circle.ca/>

## L'ouest canadien



**Volunteer BC** est la voix du bénévolat en Colombie-Britannique. Cet organisme a pour objectif de promouvoir la valeur du bénévolat et de construire des communautés saines dans la province. Volunteer BC travaille avec divers partenaires et sert tous les membres du public qui souhaitent faire du bénévolat et s'engager dans leur communauté par le biais d'opportunités de bénévolat significatives et productives. <https://volunteerbc.bc.ca/>



**Vantage Point (anciennement Central Volunteer Bureau of Vancouver)** est une organisation axée sur l'impact et la collaboration, qui existe depuis 1943. Sa mission est de transformer les organisations à but non lucratif en réunissant, en connectant et en équipant les dirigeants pour renforcer les capacités organisationnelles. L'organisation offre des ateliers sur la gouvernance, le leadership, le renforcement des capacités etc., de la formation personnalisée, de la consultation, de la planification stratégique et opérationnelle, des retraites pour les conseils d'administration et le personnel, et des évaluations organisationnelles. <https://thevantagepoint.ca/>



**Volunteer Alberta (The Association of Volunteer Centres and Volunteer Engaging Organizations)** est une association de membres diversifiée et inclusive qui renforce et crée des voies pour le bénévolat et l'engagement civique en Alberta depuis 1990. L'organisation est sollicitée pour offrir des conseils d'experts, des orientations, des programmes, des services et des ressources pour améliorer le travail du secteur. <https://volunteeralberta.ab.ca/>

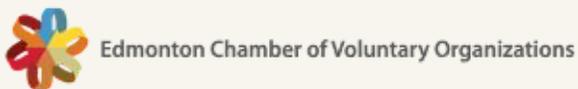
---



**La CCVO (Calgary Chamber of Voluntary Organizations)** est une organisation caritative créée en 2004 pour renforcer le secteur bénévole et à but non lucratif dynamique de Calgary, et pour traiter les questions de politique publique liées au secteur en Alberta. L'organisation offre de la recherche, des ressources et des conférences permettant les connexions, du renforcement de capacités, du travail politique et plaidoyer.

<https://www.calgarycvo.org/>

---



**L'Edmonton Chamber of Voluntary Organizations (ECVO)** est une organisation à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré dont la mission est de renforcer, de servir et de soutenir le secteur à but non lucratif/bénévole dans la région d'Edmonton. Elle agit en tant qu'organisme de défense des intérêts et en tant que source d'informations privilégiée pour les organisations à but non lucratif. <http://ecvo.ca>

---



**FuseSocial** s'engage à renforcer la capacité de toutes les organisations sociales à but lucratif dans la communauté de Fort McMurray Wood Buffalo par le biais du développement professionnel, du bénévolat, de l'innovation, de la recherche et de la collaboration.

<http://www.fusesocial.ca>



La **Manitoba Federation of Non-Profit Organizations** est l'un des 18 conseils des ressources humaines du Manitoba. En tant que conseil sectoriel provincial pour le secteur sans but lucratif du Manitoba, le MFNPO s'engage à développer la main-d'œuvre dans le secteur communautaire sans but lucratif du Manitoba par le biais d'une variété d'initiatives de développement de la main-d'œuvre, y compris le développement des compétences, l'information sur le marché du travail, les services partagés - les carrefours de ressources humaines et d'autres événements d'apprentissage collectif. [Linkedin](#) [facebook](#)



La **Saskatchewan Nonprofit Partnership (SNP)** est un partenariat non constitué en société qui a vu le jour avec un petit groupe de professionnels du secteur à but non lucratif basés en Saskatchewan, dans le but d'améliorer la prise de conscience de l'impact du secteur en Saskatchewan, de renforcer ses efforts et de réduire les défis auxquels il est confronté.

Les personnes qui siègent à la table stratégique de SNP s'efforcent de créer un espace pour les grandes idées et les approches novatrices des problèmes auxquels le secteur est confronté. De plus, elles s'efforcent toujours de veiller à ce que l'accent soit mis sur la province, ce qui est inclusif et pertinent pour tous les organismes sans but lucratif, indépendamment de leur taille, de leur portée et de leur emplacement. SNP est un véhicule de partage des connaissances au sein du secteur - par l'interprétation et l'analyse de la recherche, et en fournissant des données opportunes et significatives sur les perceptions et les tendances au sein du secteur. L'objectif de la SNP est d'être représentative du secteur - une ressource crédible et un centre de connaissances offrant des opportunités et un soutien à ceux qui travaillent et font du bénévolat dans les organisations à but non lucratif.

Sa mission est d'aider le secteur à but non lucratif par la recherche, le réseautage, la sensibilisation du public, le développement de stratégies sectorielles et le leadership éclairé. Avec son approche collaborative, la SNP soutient les organisations en fournissant de l'information et de l'apprentissage aux nouveaux-dirigeants, des possibilités de mentorat et des recherches sur les tendances du secteur. <http://www.sasknonprofit.ca/>

## Ontario



La **Ontario NonProfit Network** est le réseau indépendant des 58 000 organismes sans but lucratif de l'Ontario. Il se concentre sur les politiques, la défense des intérêts et les services visant à renforcer le secteur sans but lucratif de l'Ontario en tant que pilier essentiel de notre société et de notre économie. L'organisme s'efforce de créer un environnement de politiques publiques qui permette aux organisations à but non lucratif de prospérer. Elle engage son réseau de divers organismes sans but lucratif à travers l'Ontario à travailler ensemble sur les questions qui affectent le secteur et à canaliser les voix du réseau vers les gouvernements, les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes.

Le réseau a vu le jour en 2007 sous la forme d'une mobilisation des dirigeants du secteur préoccupés par les changements proposés à la *Loi sur les organisations à but non lucratif de l'Ontario (projet de loi 65)*<sup>11</sup>. Constituée en société à but non lucratif en 2014, la ONN a été développée en tant que projet incubé du Centre pour l'innovation sociale, un organisme primé.

Parmi les nombreuses réalisations accomplies par l'ONN pour le secteur sans but lucratif de l'Ontario, que ce soit dans son rôle de collaborateur ou de leadership, il est important de relever la création d'un plan de pension pour le secteur, la proclamation de la Loi sur les sociétés à but non lucratif de l'Ontario (qui a été élaborée il y a plus de 10 ans et qui est à l'origine de la création de l'ONN), le rassemblement des organisations et la création de ressources pour que le secteur puisse répondre à la pandémie occasionnée par la COVID-19, le Centre de ressources qui comprend des outils, des études,



<sup>11</sup> Source: Ontario Not-for-Profit Corporations Act (ONCA) - Ontario Nonprofit Network (theonnc.ca).

et opportunités pour le secteur (opportunités de financement par exemple), et le Plaidoyer collectif pour obtenir 2,8 milliards de dollars pour l'expansion de l'internet à large bande dans les zones rurales et le nord de l'Ontario dans le budget provincial de 2021. L'organisation joue un rôle de premier plan dans la revendication du secteur et appuie activement des réseaux régionaux d'organisations à but non lucratif pour soutenir les organisations locales et les économies inclusives, comme le Chatham-Kent Nonprofit Network, le Pillar Nonprofit Network et le Toronto Nonprofit Network.

Le financement de l'ONN (budget annuel d'environ 1,5M \$) provient du secteur et des souteneurs du secteur sous forme d'adhésions et de partenariats (commandites) et de subventions pour leurs projets de la part de fondations caritatives privées et publiques, d'entreprises et des gouvernements provinciaux et fédéral. Plus de la moitié des revenus de l'organisme sont auto-générés, assurant l'indépendance et la viabilité financière de l'organisation. <https://theonn.ca/>



**Pillar NonProfit Network** a été fondé en 2001 et a son siège social à London en Ontario. L'organisation renforce les individus, les organisations et les entreprises qui s'investissent pour un impact positif sur la communauté. Elle soutient les organisations à but non lucratif, les entreprises sociales et les innovateurs sociaux en partageant des ressources, en échangeant des connaissances et en créant des liens significatifs entre les trois piliers que sont les organisations à but non lucratif, les entreprises et les pouvoirs publics. Sa philosophie est qu'un réseau connecté stimule la collaboration et la volonté de s'appuyer les uns les autres pour aider à construire une communauté engagée, inclusive et dynamique. L'organisation offre des programmes et des services divers afin d'appuyer l'impact des individus, organisations et entreprises: services et formation axés sur la gouvernance des conseils d'administration, consultation, événements (de réseautage, sessions d'information, ateliers), prêts et soutien pour les entreprises sociales, espaces partagés, et prix de reconnaissance. <https://pillarnonprofit.ca/>

## Québec



Le **Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et non partisane qui a vu le jour en 1999 et qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Organisation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu urbain et rural.

Ses mandats incluent: la concertation de divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national; la

promotion de l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique, la création des conditions et des outils favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets et la participation à la construction d'alliances avec d'autres acteurs socio-économiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant l'international. <https://chantier.qc.ca/>





Mise sur pied en 1972, la **Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)** est un organisme à but non lucratif, qui regroupe 114 centres d'action bénévole présents partout au Québec, et dont le siège social est à Montréal. La FCABQ est une force collective et mobilisatrice ayant une identité claire en harmonie avec ses membres par lesquels elle est un chef de file reconnu et incontournable de l'action bénévole au Québec. Sa mission est de mobiliser, de soutenir et de représenter les centres d'action bénévole (CAB) afin de stimuler la promotion, la reconnaissance et le développement des différentes pratiques de l'action bénévole au sein de la collectivité. Parmi les réalisations de la FCABQ, citons notamment ses longues démarches en vue d'obtenir de l'État québécois l'instauration d'une reconnaissance officielle à l'égard des bénévoles et qui ont mené à la création du Prix Hommage bénévolat-Québec en 1997. <https://www.fcabq.org/>



Le **Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)**, dont le siège social est situé à Montréal, regroupe 35 regroupements provinciaux représentant 1,6 million de bénévoles dans différents secteurs au Québec et dont le siège social est situé à Montréal. L'organisme a été créé le 27 janvier 2003 à la suite du rapport du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec qui avait formulé comme recommandation "la mise sur pied d'une structure nationale multisectorielle en action bénévole." Le RABQ est à la fois l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action bénévole, le porte-parole de ses membres sur l'action bénévole, le lieu de promotion et de développement d'une vision globale de l'action bénévole et un lieu de référence et de soutien concernant l'action bénévole au Québec. <https://www.rabq.ca/>



L'**Institut Mallet** a pour mission de contribuer à l'avancement de la culture philanthropique en plaçant le don de soi au cœur des priorités de la société.

Pour y parvenir, l'Institut Mallet soutient le développement et le partage de savoirs et suscite le dialogue autour des actions individuelles et collectives. La culture philanthropique est un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et de mesures qui engendrent le don de temps, de biens et d'argent. <http://institutmallet.org/>

---



La **Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)** est un regroupement dont le champ d'action couvre le Québec. Constituée de 15 regroupements régionaux, qui eux-mêmes rassemblent des centaines d'organismes communautaires de leur territoire, la CTROC représente près de 3 000 organismes communautaires intervenant principalement dans le champ de la santé et des services sociaux. Ces organismes travaillent sans relâche à l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et citoyens de leur région. C'est ce que cherchent à faire reconnaître la CTROC et ses 15 regroupements membres. La CTROC veut avant tout faire reconnaître les deux principaux piliers de l'action communautaire : autonomie et financement à la mission. Il défend l'idée que l'autonomie est ce qui permet aux organismes communautaires de mettre en place des actions qui sont choisies pour et par les gens qui les fréquentent. Pour l'organisme, le financement à la mission constitue la marge de manœuvre nécessaire pour continuer à accompagner leur monde. <https://ctroc.org/>

---

## **Le Canada atlantique**

Les informations présentées sur chaque entité du Canada atlantique ont été compilées grâce aux entretiens individuels menés avec les directions générales de ces organismes et par le biais de la collecte d'informations trouvée sur le site web de chaque organisation et des documents qui ont été partagés avec Cohesia. Leur collaboration et transparence est à souligner et à remercier puisque cela a permis de recueillir des données très importantes pour ce rapport. L'équipe de Cohesia remercie chaleureusement :

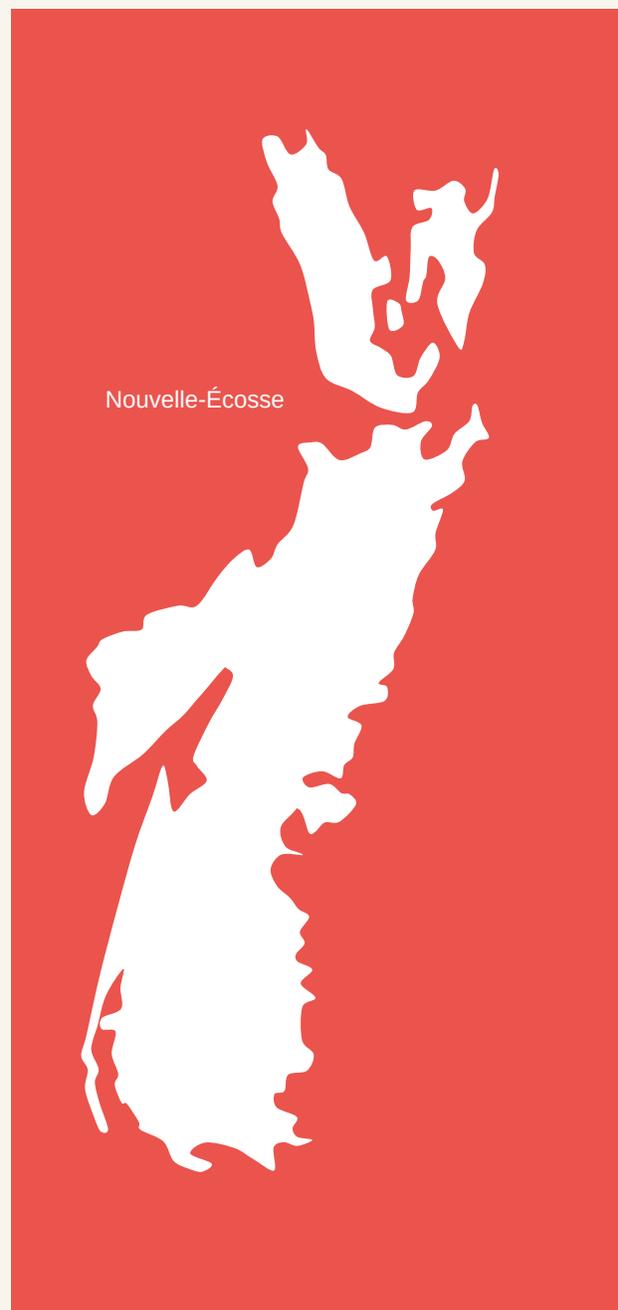
- ◆ **Annika Voltan**, directrice générale de Impact Organizations of Nova Scotia
- ◆ **Alexia Riche**, directrice générale de la Community Sector Network of PEI
- ◆ L'équipe de la Community Sector Council of Newfoundland, dont **Colin Corcoran**, Chef de la direction, **Kip Bonnell**, gestionnaire des communications et de l'engagement et **Christine Snow**, gestionnaire de la recherche et des politiques.

## Nouvelle-Écosse



La Nouvelle-Écosse est la quatrième province canadienne pour la part des organisations à but non lucratif et ce secteur est le troisième plus grand contributeur au Canada. Il représente 4,5 % de la population active de la province et contribue à hauteur de 1,7 milliard au PIB de la province en termes d'impact direct et indirect, avec une valeur économique supplémentaire de 1,5 milliard rien que par le biais des heures de bénévolat annuelles. La province comprend plus de 6 400 organisations à but non lucratif et emploie plus de 20 000 personnes. Il est estimé que 20 % de ces organisations ont plus de 50 ans d'existence (IONS, 2023) <sup>12</sup>.

Le secteur communautaire est représenté par la **Impact Organizations of Nova Scotia (anciennement connu comme le Community Sector Council of Nova Scotia)**. Initialement constitué en tant que l'un des 14 conseils sectoriels de l'industrie soutenu par le Ministère du travail, des compétences et de l'immigration du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'organisation est constituée en tant qu'organisme à but non lucratif enregistré depuis trois ans. Le conseil d'administration qui est l'autorité suprême de l'organisation peut comprendre un minimum de cinq administrateurs jusqu'à un maximum de 11 administrateurs. L'organisation s'éloigne du modèle d'adhésion, ce qui est une tendance de plus en plus prononcée dans le secteur à l'échelle nationale.

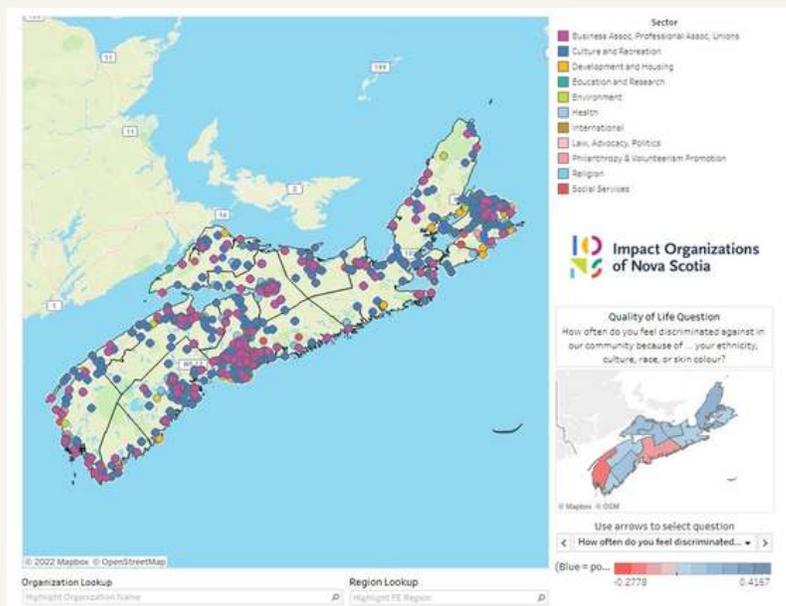


<sup>12</sup> Source: *Ontario Not-for-Profit Corporations Act (ONCA) - Ontario Nonprofit Network (theonnc.ca)*.

Sa mission consiste à défendre et renforcer les capacités des organisations d'impact de la Nouvelle-Écosse. L'organisation n'offre pas de programme comme tel mais est très axée sur l'éducation, la recherche et la collecte de données ainsi que le renforcement des capacités, comme en témoigne son offre d'ateliers, l'élaboration de formations en ligne pour le secteur par l'entremise de la plateforme *Thinkific* et la construction d'une communauté de pratiques, qui propose un apprentissage par l'entremise des gens du secteur. La direction générale d'IONS anime également un groupe de soutien aux directions générales du secteur sur une base mensuelle. Un courriel est envoyé à plus de 700 personnes et selon la thématique offerte, il y a entre 30 à 50 participants qui s'inscrivent et la moitié de cela qui se présente à la session même. Il est aussi intéressant de souligner que IONS a créé une **carte du réseau sectoriel (image ci-dessous)**, un outil novateur et unique en son genre qui fournit un registre visuel de toutes les organisations d'impact (organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés) au sein du secteur d'impact communautaire de la Nouvelle-Écosse. Cet outil permet de savoir qui travaille où et à quels problèmes chaque organisme s'attaque.

L'organisation reçoit un financement de la Province de la Nouvelle-Écosse par le biais du Ministère des communautés, culture, tourisme et patrimoine. Son budget annuel est de 1,4M \$ dont 70 % de ses revenus proviennent de subventions publiques et 30 % sont des revenus auto-générés. Fait intéressant, IONS a conclu des ententes de service avec plusieurs ministères de la Province de la Nouvelle-Écosse afin de mener des consultations, de la recherche ou des initiatives d'engagement avec le secteur communautaire. Ce genre de service est un excellent exemple de services payants qui est complètement arrimé avec le mandat de l'organisme et qui permet à IONS de mobiliser son réseau, collecter des données et d'influencer les politiques qui visent le secteur.

<https://ions.ca/discover-the-sector/>



Carte du réseau sectoriel communautaire de la Nouvelle-Écosse, reprise du site web de IONS

## Île-du-Prince-Édouard

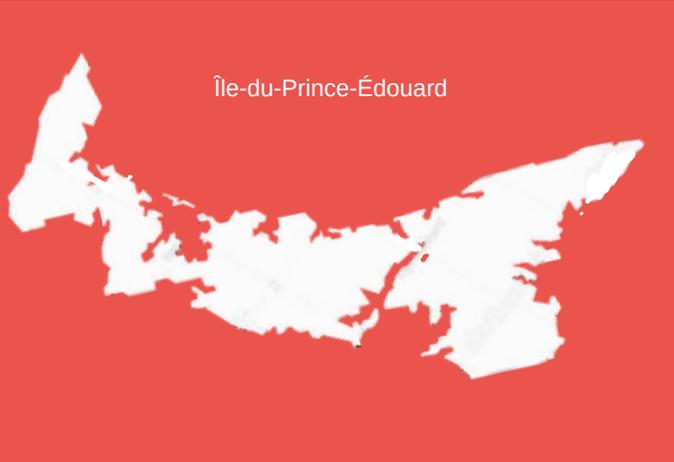


Le secteur communautaire de l'I-P-É est également très actif, avec plus de 1700 organisations à but non lucratif qui emploient 3 350 personnes, représentant 4,3% des emplois dans la province. En termes de contribution économique, le secteur représente plus de 136 millions en contributions directes au PIB provincial, soit 1,8% et génère 7 millions d'heures de bénévolat (APEC, 2021).

Le secteur est représenté par la **Community Sector Network of PEI ("CSNPEI")** depuis 2018 après des décennies de plaidoyer et de collaboration entre plusieurs personnes et organisations à but non lucratif. L'élément catalyseur pour rassembler le secteur sous une entité est survenu lors d'une conférence tenue à l'automne 2017 organisée par Centraide IPÉ en partenariat avec les Fondations Communautaires du Canada et Canada 150. Sa mission est de "développer un secteur communautaire habilité à utiliser sa voix collective pour le changement".

Le budget annuel de la CSNPEI est de 201 000 \$. L'organisation est financée en grande partie par la province de l'Île-du-Prince-Édouard et reçoit d'autres subventions ponctuelles pour mener à bien des projets, comme la récente subvention pour la lutte contre le racisme. Environ 1 % de ses revenus provient des cotisations de ses 50 membres actuels. La CSNPEI compte désormais deux employés : un directeur exécutif depuis août 2022 et un coordinateur des adhésions depuis juillet 2023. Le modèle d'adhésion actuel est destiné au secteur communautaire (organismes sans but lucratif, organismes de bienfaisance, entreprises sociales, organismes de développement communautaire, groupes de défense des droits et organismes bénévoles) et le coût annuel vient d'augmenter à 50 \$ par organisation (contre 20 \$ par an auparavant). L'adhésion est approuvée par le conseil d'administration, composé de 7 à 12 membres qui sont tous des cadres supérieurs d'autres organisations à but non lucratif. Le conseil d'administration se réunit tous les mois, à l'exception des mois d'été (juillet et août).

<https://csnpei.com/>



Île-du-Prince-Édouard

## Terre-Neuve et Labrador



La **Community Sector Council of Newfoundland and Labrador (CSCNL)** est en existence depuis 1977, faisant de cet organisme l'un des plus anciens au Canada. L'organisation est reconnue comme le chef de file *de facto* pour le secteur sans but lucratif et caritatif de la province et est domiciliée au sein du gouvernement.

La CSCNL a récemment répertorié l'impact économique de son secteur en s'appuyant sur les données de la *Newfoundland Statistics Agency* datant de 2019 qui dresse le portrait suivant: La province comprend 6448 organismes à but non lucratif dont 3448 qualifiés de formels et environ 3000 informels; près de 20% ont le statut de bienfaisance. Plus de 1100 de ces organismes sont des organisations à caractère religieux, telles que des Églises. Plus de 16 000 personnes sont employées dans ce secteur, qui constitue le cinquième en termes d'emploi après la santé, le commerce, la construction et l'administration publique. Il est comparable au secteur de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration et son taux d'emploi est plus important que celui enregistré au sein des industries basées sur les ressources naturelles.

Selon Statistique Canada, les organismes communautaires sans but lucratif (à l'exclusion des organismes d'affaires et gouvernementaux sans but lucratif) ont contribué pour 296 000 000 \$ au PIB provincial (0,9 % du total). Cette contribution est comparable à celle du secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la faune, et nettement supérieure à celle du secteur des arts, du divertissement et des loisirs. Plus intéressant encore, une étude pilote menée en 2015 auprès de 45 OSBL dans la région de St. John's par la CSCNL, de concert avec la Memorial University of Newfoundland ("MUN"), a démontré que ces organismes généraient 61 millions de recettes et de dépenses.



Du côté de la création d'emplois, 804 emplois directs ont été générés par ces organismes et pour chaque 2 Emplois à temps plein (ETP) directs, 1,2 poste supplémentaire peut être comptabilisé dans l'économie au sens large, c'est-à-dire générant 481 postes supplémentaires. Il fut également relevé dans cette étude que les dépenses liées aux salaires, aux programmes et aux opérations génèrent des dépenses supplémentaires (indirectes et induites) sur les ventes, les biens et les services pour un montant de plus de 161 000 000 \$, dont on estime qu'environ 18 000 000 \$ reviennent aux gouvernements provinciaux, fédéraux et municipaux.

La CSCNL comprend une équipe de 19 personnes et a des bureaux dans la capitale (St.John's) et à Gander. Le budget annuel est de 3,05M \$ dont 10% proviennent du ministère des Enfants, Aînés et Développement social pour le financement de base. Les autres sources de revenus proviennent de subventions pour des projets ou des ententes de services semblables à ce que fait IONS pour la Province de la Nouvelle-Écosse. L'entité s'appuie beaucoup sur les frais administratifs qu'elle charge sur ses projets pour assurer sa viabilité financière. La CSCNL s'intéresse énormément à l'entreprise sociale et travaille activement avec les divers ministères de la Province de Terre-Neuve et Labrador à développer davantage le financement et la structure pour appuyer et développer l'entrepreneuriat social au sein du secteur communautaire.

Il existe des exemples de collaborations et projets pilotes qui sont extrêmement intéressants pour le contexte de cette étude et qui méritent d'être mentionnées. Notamment, la **Exploits Valley Community Coalition (EVCC)**<sup>13</sup> basée à Grand Falls qui est formée de 6 OBSL et qui partagent leurs ressources, leurs espaces et vont même jusqu'à déposer des demandes de financement collectivement. L'édifice dans lequel est située cette coalition est axé sur le logement abordable et la coalition peut compter sur des revenus de location comme source de revenu auto-généré. La CSCNL s'intéresse également à adresser les barrières existantes aux frais opérationnels récurrents tels que les assurances, la comptabilité et l'audit en explorant la possibilité d'offrir des services partagés, permettant des économies d'échelle ainsi que le développement de l'expertise comptable au sein du secteur. L'avantage pour les firmes comptables est de mettre de l'avant leurs services en matière d'audit plutôt que la comptabilité quotidienne.

<https://csnpei.com/>

<sup>13</sup> [Exploits Valley Community Coalition | Facebook](#)

Tableau récapitulatif - Canada atlantique

	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve et Labrador	Nouveau-Brunswick
<b>Informations sur le secteur:</b>				
Taille du secteur (nombre d'OSBL)	+ 6 400	+ 1 700	6448	+ 4 400
Nombre d'emplois générés par le secteur	+ 20,000	+ 3 350	+ 16 000	55,000
Contribution au PIB	1,7G \$	136M \$ 1,8%	296M \$ 0,9%	3,7G \$
<b>Au sujet de l'entité provinciale:</b>				
Représenté par	IONS	CSNPEI	CSCNL	Aucune entité pour le secteur
Mission sociale	"Défendre et renforcer les capacités des organisations d'impact de la Nouvelle-Écosse"	"Développer un secteur communautaire habilité à utiliser sa voix collective pour le changement"	"Cultiver une province prospère et inclusive qui stimule à la fois les individus, les familles et les communautés"	S/O
Taille du C.A.	Min 5 Max 11	Min 7 Max 12	Min 3 Max 21	S/O
Fréquence des rencontres du C.A.	Aux 2 mois	Mensuel *relâche pendant juillet et août	Aux 3 mois (trimestriel)	S/O
Taille de l'équipe	7	2	19	S/O
Taille du budget annuel	1,4M \$	201K \$	3,05M \$	S/O
Répartition revenus	70% subventions publiques 30% revenus auto-générés	99% subventions publiques 1% revenus des cotisations des membres	81,4% subventions publiques 16,8% secteur privé (d'autres organisations caritatives) 1,8% revenus auto-générés (dons, formation)	S/O
Fonctionnement linguistique	Anglais seulement	Site web dans les 2 langues officielles	Anglais seulement	S/O

# Résultats des consultations individuelles

## Introduction

L'une des stratégies de cette étude consistait à recueillir les témoignages et avis d'un échantillon représentatif du secteur. Initialement, il était prévu d'organiser entre quarante (40) et cinquante (50) entretiens individuels avec des OSBL et des intervenants pertinents. À cette fin, certains organismes représentatifs du secteur et des réalités de notre province ont été spécifiquement ciblés alors que les autres participants ont été recrutés via une invitation générale lancée au secteur.

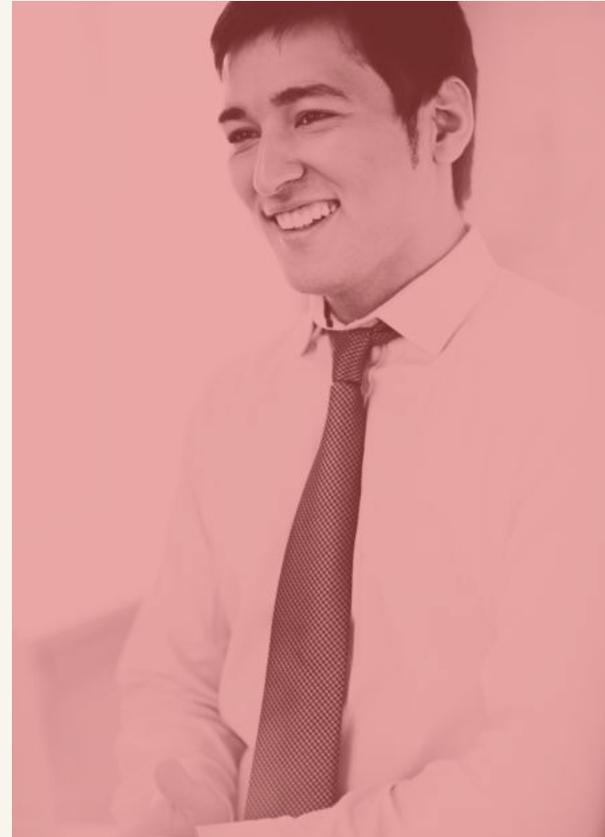
Le taux de participation réel a été inférieur à ce qui avait été anticipé: au bilan, **trente-cinq (35) organismes et intervenants ont accepté d'être interviewés dans le cadre de l'étude.** Les données présentées dans ce rapport révèlent notamment une participation des organismes dirigés par des groupes méritant l'équité plus faible que celle jugée optimale, et ce malgré les multiples efforts déployés pour inciter leur participation.

Le déficit entre le nombre d'entretiens prévus à l'origine et celui finalement réalisé est en partie attribuable à une réponse à l'invitation générale plus faible que celle anticipée. Une dizaine (10) d'organismes ciblés ont également décliné l'offre de participation ou n'ont tout simplement pas répondu à l'invitation de Cohesia; parmi eux, trois (3) ont évoqué un manque de temps et de disponibilité, deux (2) ont expliqué remettre en question la pertinence d'une telle association, et sept (7) n'ont tout simplement pas répondu aux invitations et aux communications.



Les refus de participation ont eu l'impact marqué de limiter la rétroaction pouvant être recueillie des organismes connexes au secteur sans but lucratif tels que, par exemple, les chambres de commerce. Ces organismes connexes avaient été ciblés en raison de leur regard tout à fait unique sur le secteur, et pour les enjeux qu'ils partagent souvent avec les OSBL. De la liste initialement identifiée d'organismes connexes pouvant être consultés, la Chambre de commerce du Grand Moncton, le Conseil d'Entreprise du Nouveau-Brunswick (CENB) et la Société d'Inclusion Économique du Nouveau-Brunswick ont accepté de participer. Leur contribution a été très aidante et fortement appréciée. Malheureusement, les autres organismes se trouvant sur cette liste ont refusé de participer à l'étude ou n'ont pas répondu à nos demandes de rencontres.

Ce taux de participation inférieur à ce qui était espéré est décevant, et non sans impact sur la démarche qui a été entreprise. Derrière ces lignes, l'objectif n'est aucunement de blâmer les organismes qui ont choisi de ne pas participer: leur décision est respectée, quelles qu'en soient les raisons (droit à la dissension, surcharge de travail, ou autres motifs non divulgués). Plus encore: il est important d'interpréter le plus judicieusement possible les chiffres qui entourent leur participation afin de nourrir la présente démarche. Ainsi, ces données peuvent certainement être perçues comme l'un des symptômes du besoin d'améliorer la concertation, la communication et la cohésion au sein du secteur sans but lucratif au Nouveau-Brunswick.



Mais surtout cette situation ne doit pas éclipser l'enthousiasme, la créativité et l'expérience des organismes qui ont participé à la démarche. L'équipe de Cohesia tient à les remercier spécifiquement pour le temps qu'ils ont accordé avec générosité à la présente étude, et pour la qualité de leur contribution. Leur passion et leur sagesse ont été très appréciées.

La liste complète des organismes consultés est présentée à l'annexe 4, et est représentative d'un échantillonnage fort intéressant de la diversité du secteur et des multiples réalités et spécificités de la province.

## Contenu des entretiens individuels

Les informations que nous avons recueillies au cours des entretiens individuels sont classées en cinq grandes catégories, sur la base desquelles les discussions ont été articulées: les besoins de l'organisme et du secteur; l'intérêt de l'organisme pour une organisation sectorielle; le rôle que devrait jouer une organisation; la forme suggérée; les suggestions de pistes pour la viabilité financière.

## Besoins de l'organisme et du secteur

Parmi les points régulièrement soulevés lors des entretiens individuels, un grand nombre concernaient la cinquième catégorie, portant sur le financement. Dans leur grande majorité, les intervenants rencontrés ont dénoncé l'instabilité du financement accordé au secteur et la précarité qui en découle, et ont fait part de leur volonté de voir ce problème résolu. Nous avons relevé un consensus marqué quant aux modes de financements gouvernementaux actuels des organismes: les personnes interrogées souhaitent vivement qu'ils soient révisés et mieux adaptés aux réalités du terrain. Les méthodes actuelles, en raison de leur structure, de leur gestion et de leurs paramètres, causent une instabilité chronique pour plusieurs OSBL. Dans les grandes lignes, le problème se manifeste comme suit :

### ✦ A) Absence d'un financement de base

L'absence d'un financement de base associé au mandat principal d'un OSBL contraint plusieurs organismes à développer des activités et des services périphériques éligibles à du financement. Bien que cela soit une façon pour ces organisations d'assurer leur survie financière, ces nouveaux services qu'elles doivent déployer s'ajoutent à leur charge de travail, souvent au détriment de leur capacité à assurer leur mission première. Cette réalité contribue à une instabilité grandissante dans le secteur. Les ressources et les énergies qui devraient être dévouées à la poursuite de la mission de base des organisations doivent être redirigées vers la viabilité financière de celles-ci.

### ◆ B) Financement par projet

Ce point est corollaire à celui mentionné ci-dessus (point A), mais mérite d'être expliqué plus en détail en raison de son importance. La tendance actuelle, qui s'est affirmée au cours des dernières décennies, est la suivante: le financement gouvernemental des organismes est de plus en plus accordé par projet. Par ailleurs, les bailleurs de fonds attendent des organismes qu'ils soumettent des projets novateurs ; généralement, et par définition, ceux-ci ne peuvent pas être soumis à nouveau après leur échéance. Cette dynamique, qui consiste à accorder davantage d'importance à l'innovation plutôt qu'à l'efficacité, place les organismes dans la position difficile d'avoir à constamment réinventer de nouvelles façons de répondre à des réalités et à des besoins constants. Dans ce contexte, il devient aussi très difficile pour les organisations de développer des efficacités opérationnelles.

### ◆ C) Financement inadéquat

Une autre observation récurrente rapportée au sujet du financement par les personnes interrogées concerne l'évaluation des coûts réels associés aux services et activités offertes par les OSBL. Plusieurs interlocuteurs ont relevé une tendance selon laquelle des bailleurs de fonds considèrent les OSBL en mesure de livrer des services et des activités à des tarifs bien inférieurs à ceux qui pourraient être pratiqués par des organismes des secteurs gouvernementaux et à but lucratif. Bien que généralement vraie pour des raisons structurelles, la différence est souvent surévaluée par les bailleurs de fonds. Le montant du financement octroyé est donc parfois plus bas que le coût réel requis. La divergence entre les objectifs du financement et les réalités opérationnelles ajoute donc au fardeau opérationnel de l'organisation, qui doit constamment trouver une façon de pallier le manque à gagner.

### ◆ D) Concurrence malsaine causée par la structure de financement

Les trois réalités du financement accordé aux OSBL expliquées ci-dessus (points A, B et C) contribuent à en faire émerger une quatrième, selon plusieurs intervenants rencontrés. Afin de pouvoir accéder à des sources de financement disponibles, certains organismes étirent leurs services ou en développent de nouveaux. Cette dynamique contraint certaines organisations à sortir de leurs zones d'expertises traditionnelles et à s'éloigner graduellement de leur mandat principal. De plus, cet élargissement des sphères d'action place souvent ces nouvelles activités en trajet de collision avec celles d'organisations occupant traditionnellement ces champs d'actions. Selon plusieurs personnes rencontrées, cette réalité est grandissante et génère de plus en plus de conflits entre OSBL. Il va sans dire que les conséquences sur la cohésion et la collaboration au sein du secteur en est négativement impactée.



## Resources humaines

Tout comme les points relevant de la question du financement présentés ci-dessus, les besoins liés aux ressources humaines sont apparus comme concernant quasiment tous les organismes rencontrés.

Les principaux besoins que les organismes ont des difficultés à combler concernent le recrutement, le développement et la rétention des ressources humaines nécessaires pour assurer leurs opérations régulières. Les raisons généralement évoquées pour expliquer cette réalité sont que les conditions d'emploi offertes dans les organismes sans but lucratif ne sont pas concurrentielles avec les autres secteurs d'activités de notre économie. Les salaires moins élevés, la rareté d'assurances collectives ou de fonds de pension, la précarité des emplois sont autant de facteurs à l'origine de cette situation. Plusieurs intervenants rencontrés ont exprimé leur frustration récurrente de perdre des employés compétents et engagés, mais contraints de se tourner vers des emplois dans d'autres secteurs pour ces raisons purement économiques.

## **Bénévoles**

Bien que les bénévoles fassent partie des ressources humaines des organismes communautaires, les questions qui les concernent méritent d'être examinées distinctement, en raison des réalités exprimées par les organisations lors des entretiens individuels. Les rôles et les responsabilités des bénévoles dans l'organisation varient grandement d'un organisme à l'autre. Pour certains organismes, la livraison de leurs services et ou de leurs activités dépend entièrement du travail de leurs bénévoles. Pour d'autres, le rôle de bénévoles se situe plutôt au niveau de la responsabilité névralgique d'assurer la saine gouvernance de l'organisme.

Entre ces deux extrémités du *spectrum*, une multitude de variations a été rencontrée lors des entretiens individuels, mais une constante émerge clairement. La dépendance des OSBL quant à la contribution des bénévoles est intrinsèque au secteur et essentielle à la poursuite de leurs opérations et de leurs objectifs.

Dans ce contexte, le recrutement, la rétention et la formation des bénévoles devient de plus en plus difficile pour plusieurs organismes rencontrés. La difficulté est devenue telle pour certains, qu'une approche plus collective et sectorielle serait souhaitable pour adresser l'ampleur de la tâche.

## **Reconnaissance de la contribution du secteur**

Un autre besoin qui est clairement ressorti des entretiens individuels comme étant généralisé est celui d'une meilleure reconnaissance et compréhension de la contribution et de l'expertise du secteur sans but lucratif. Selon les intervenants rencontrés, ce phénomène se manifeste de diverses façons et est nuisible non seulement aux organismes sans but lucratif, mais aussi aux autres secteurs d'activité économiques de notre province. Les personnes interrogées relèvent par exemple un manque de consultation du secteur dans le processus décisionnel par les gouvernements et bailleurs de fonds. Cette réalité cause des défis aux organismes eux-mêmes en amplifiant la dichotomie entre les objectifs des programmes de financement et les réalités du terrain des organismes. Cette dynamique aurait aussi un impact négatif sur les collaborations entre les divers secteurs économiques (gouvernements, organismes à buts lucratifs etc.) en limitant la collaboration intersectorielle. Un exemple souvent cité pour illustrer ce point est le phénomène d'itinérance en milieu urbain. Il est admis d'emblée qu'une des raisons qui contribue au manque de reconnaissance dans ce domaine est l'absence d'une instance représentant le secteur sans but lucratif.

## Meilleure communication et collaboration globale dans le secteur

Les entretiens individuels ont aussi révélé la nécessité de développer et d'améliorer les communications entre les membres du secteur sans but lucratif. Tel que relayé dans l'introduction et la mise en contexte de ce rapport, il existe plusieurs réseaux de communication efficaces regroupant les organismes selon différents thèmes: communauté, région, sphères d'activité, langue et culture, etc. Ces réseaux permettent une excellente concertation à l'intérieur de leur sociétariat et sont perçus comme étant extrêmement bénéfiques. Plusieurs initiatives remarquables ressortent au niveau local ou régional de tels groupes de concertation. Il n'existe cependant pas d'instance ayant un sociétariat et un rayonnement suffisant pour favoriser les communications entre les membres du secteur au sens large.

## L'intérêt pour une association sectorielle

Les questions des entretiens individuels avaient aussi comme but de faire connaître le niveau d'intérêt des intervenants rencontrés pour la création d'une entité représentative des organisations du secteur qui souhaiteront y adhérer. L'intérêt des personnes ayant participé aux entretiens s'est avéré très élevé, ce qui n'est pas surprenant. La logique impose que les organismes intéressés par le principe d'une organisation étaient plus susceptibles d'accepter de participer au processus. Conséquemment, nous pouvons aussi supposer que le manque d'intérêt est un facteur significatif ayant motivé certains autres organismes à refuser de participer aux entretiens individuels.

Au-delà de ce biais de participation, les réponses des participants relatives à leur niveau d'intérêt pour une telle entité n'en demeurent pas moins instructives et intéressantes. Analysées dans toutes leurs nuances, en voici les grandes lignes:

- ◆ L'intérêt des participants pour une telle organisation est grand dans la mesure où celle-ci contribue directement et concrètement à adresser les besoins des organismes et du secteur.
- ◆ Les intervenants rencontrés ont généralement le désir de participer à la création et à la gestion de cette organisation, mais dans un contexte où le retour sur leur investissement doit être clair et palpable.

- ◆ Les bénéfices potentiels de l'association sont clairs mais les risques le sont aussi. Certaines personnes interrogées craignent que cela ajoute une charge de travail à des dirigeants d'organismes déjà très sollicités.
- ◆ L'association devra être respectueuse des réseaux de concertation existants et ne cherchera pas à les remplacer ou à entraver leur travail.
- ◆ L'association représenterait une voix collective puissante et fort intéressante. Celle-ci, par contre, ne doit pas limiter les membres dans leur capacité à s'exprimer, réclamer ce à quoi ils estiment avoir droit, ou menacer leur droit à la dissonance.
- ◆ Il existe des risques que l'association se retrouve en compétition avec ses membres à différents niveaux. On peut penser au financement, à la revendication ou aux positions publiques comme étant des exemples. L'association devra concevoir et respecter des politiques claires pour éviter ces risques ou, au moins, les limiter. La *Ontario NonProfit Network* notamment a établi des politiques claires quant à la prise de position sur des enjeux qui pourrait servir de base de référence. À titre d'exemple, la ONN a comme principe directeur de se prononcer seulement sur des enjeux qui touchent l'ensemble ou tout le secteur (Loi sur les OBSL, financement) et laisse les sous-secteurs se prononcer sur des enjeux plus spécifiques appartenant à leurs champs d'expertise (immigration, etc.).
- ◆ Le défis de rassembler les membres d'un secteur aussi vaste et diversifié dans une association est considérable. Plusieurs facteurs, qui ont été traditionnellement des raisons de divisions dans le passé, devront être adressés afin de s'assurer de la pleine inclusion de tous. Parmi ces facteurs de divisions on retrouve, comme mentionné plus haut, la compétition malsaine souvent due aux structures de financement. On peut aussi ajouter comme exemple les tensions rurales/urbaines, les différences linguistiques, les compétitions régionales, etc.
- ◆ Malgré les risques et les défis considérables existants, il ressort de l'ensemble des entretiens menés un consensus selon lequel les bénéfices d'une telle organisation en vaudraient plus que la peine.

## Rôle d'une association

Les entretiens individuels avaient pour but de recueillir les perceptions des participants quant au mandat, rôles et principales sphères d'activité d'une éventuelle association. Dans leur essence, les commentaires des intervenants rencontrés se résument principalement à trois grands rôles, synthétisés ci-dessous.

### 1. Agir à titre de porte-parole pour le secteur

Plusieurs personnes interrogées estiment que le rôle principal d'une association serait d'être une voix pour les organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick. Elle permettrait de mieux faire connaître les réalités, les besoins et la contribution des membres du secteur qui y auraient adhéré. Ce rôle intégrerait un aspect de revendication dans le but d'améliorer les conditions de base dans lesquelles opèrent les organismes. Elle permettrait ainsi d'adresser collectivement les besoins et défis discutés plus haut. Ce rôle de porte-parole permettrait aussi, selon plusieurs des intervenants rencontrés, d'améliorer grandement la communication et l'échange avec les divers paliers gouvernementaux et autres secteurs d'activité. Il est clair pour plusieurs que cette amélioration de la communication intersectorielle aurait des retombées bénéfiques bien au-delà du secteur sans but lucratif. Elle permettrait une meilleure compréhension mutuelle, rendant les interactions et collaborations entre secteurs plus efficaces, au bénéfice de l'ensemble de la société du Nouveau-Brunswick.

Il est à noter que, dans ce rôle de porte-parole du secteur, il est clairement ressorti des discussions que l'association devra respecter l'autonomie des organismes et de leur droit à la dissonance. Dans ce contexte, il est préférable de parler au nom des membres de l'organisation et non de parler au nom du secteur.



## **2. Espace de concertation**

Un autre rôle prépondérant que devrait jouer une éventuelle association selon les organismes rencontrés est celui d'un espace de rassemblement et de partage. Le désir identifié est celui d'accroître la cohésion au sein du secteur en permettant une meilleure communication et collaboration entre les organismes. L'association pourrait aussi faciliter le partage des connaissances, l'échange des meilleures pratiques et la diffusion des approches novatrices.

Une meilleure communication et concertation permettrait non seulement une meilleure cohésion à l'intérieur du secteur, mais aussi le renforcement mutuel des capacités entre les organismes. La reconnaissance du besoin d'amélioration à ce niveau est généralisée. Des histoires à succès de concertation au niveau local, régional ou par sphère d'activité sont souvent citées en exemple de ce que la concertation sectorielle pourrait et devrait être.



### 3. Support du secteur

Enfin, l'autre consensus émergeant chez les personnes rencontrées quant au rôle que devrait remplir l'association est celui d'apporter un support direct au secteur sans but lucratif. Lorsque décrit, ce support prend souvent la forme de services aux membres qui pourraient être offerts par l'association. Une autre forme que pourrait prendre ce support est de réduire certains coûts inhérents au secteur par le principe d'économie d'échelle découlant d'une négociation collective. Enfin le support potentiel est aussi perçu comme la possibilité de développer collectivement des bénéfices qui ne sont pas accessibles individuellement aux membres en raison du coût. Quelques exemples ayant été offerts fréquemment sont :

- ◆ Accès à des assurances santé collectives négociées par l'association pour ses membres.
- ◆ Possibilité de développer un plan de retraite pour les employés des membres.
- ◆ Économies d'échelles potentielles pour les organismes membres (par exemple pour les services comptables de vérification pour fin d'année).
- ◆ Services de communication et marketing.
- ◆ Services aux membres dans le développement des capacités (cours de gouvernance, formations, planification stratégique etc.).



## Forme et structure

Les questions posées à ce niveau lors des entretiens individuels étaient conçues afin de sonder les intervenants sur les modèles possibles de structure organisationnelle d'une association. Elles avaient aussi pour but de faire ressortir les spécificités de notre province qu'une telle association devrait respecter et s'assurer d'inclure au sein de sa structure organisationnelle.

Au niveau des réalités du Nouveau-Brunswick que les organismes rencontrés ont jugé essentielles d'inclure dans la vision d'une association sectorielle, un consensus semble exister. Même si ce n'est pas de façon universelle les cinq aspects suivants sont ressortis clairement comme étant les essentiels.

### ◆ A) Dualité linguistique

Le respect de la dualité linguistique du Nouveau-Brunswick doit être assuré au sein de la structure organisationnelle. Les membres doivent être libres et confortables de pleinement participer en tout temps dans la langue de leur choix.

### ◆ B) Communautés et organismes autochtones

La pleine inclusion des organismes représentant les communautés autochtones doit être assurée. La structure organisationnelle se doit de non seulement permettre mais de favoriser une inclusion réelle et participative.

### ◆ C) Population issue de l'immigration

La structure organisationnelle de l'association doit aussi permettre la pleine participation des organismes représentant la population issue de l'immigration. Cette inclusion et participation doit être à tous les niveaux des opérations et de la gouvernance de l'association.

### ◆ D) Réalité rurale/urbaine

Cette réalité est, selon plusieurs des intervenants rencontrés, une des caractéristiques essentielles de notre province. La structure de l'association devra respecter cette dynamique dans toutes ses nuances et assurer la représentativité équilibrée de la réalité rurale et urbaine de la province.

### ◆ E) Diversité dans la taille des organisations

Les organismes de plus petite taille jouent un rôle essentiel dans leurs communautés mais ont souvent moins de ressources disponibles pour les options associatives et de concertation. Une association provinciale se doit d'être consciente de ce fait et sa structure doit assurer l'inclusion participative des organismes de plus petite taille.

Il est clairement ressorti, lors des discussions, qu'il ne sera pas suffisant que ces réalités soient considérées lors de l'élaboration de la structure organisationnelle de l'association. Il serait important que des personnes et des organisations représentant les groupes et réalités mentionnés soient une partie intégrante de la création et mise sur pied de cette structure. Tout particulièrement il sera essentiel de les inclure dans la rédaction des règlements généraux qui établiront les assises de la gouvernance de l'association. Dans cette optique, il a été suggéré par certains intervenants de former des groupes conseils, composés de représentants des groupes cibles, pour cette rédaction.

Quelques autres points importants au niveau de la forme et structure de l'association ont été soulignés lors des entretiens. Quelques-uns d'entre eux se doivent d'être soulignés ici, même s'ils ne sont pas aussi généralisés que ceux mentionnés ci-haut.

- ◆ La structure de l'association devrait avoir une forme assez souple pour permettre une participation sélective. C'est-à-dire que les organismes peuvent choisir de participer selon leurs besoins, leurs intérêts et leurs ressources disponibles aux activités de l'association qui leur conviennent.
- ◆ Le concept de fédération a été soulevé à quelques reprises par divers intervenants comme étant un modèle à étudier afin de regrouper les groupes cibles.
- ◆ Le principe de collèges électoraux a aussi été avancé afin d'assurer une inclusion représentative des groupes cibles.
- ◆ La possibilité d'incorporer l'association sous le modèle coopératif a été soulevée par quelques-uns des intervenants rencontrés. L'intérêt pour ce modèle semblait être centré sur le principe incontournable d'un membre / un vote des coopératives.
- ◆ La structure, les activités ou la gouvernance de l'association ne doit pas être un drain sur les ressources limitées des organismes membres.

- ◆ Les opérations et activités de l'association se doivent d'être accessibles aux plus petits organismes ayant souvent moins de ressources dévouées à la concertation. Elles doivent aussi l'être aux organismes oeuvrant dans les communautés rurales (pas être concentrées exclusivement dans les centres urbains).
- ◆ Après avoir nommé les difficultés inhérentes à mobiliser une masse critique au sein du secteur et celles de trouver un consensus général entre les organismes, certains ont proposé une formule "**adopteurs précoces**". La suggestion est de profiter du *momentum*, de passer à l'action avec les organismes intéressés et de former une association susceptible d'attirer graduellement les organismes non rejoints ou récalcitrants. La grande majorité des autres organisations qui ont été citées à la section 3 de ce rapport ont d'ailleurs vu le jour en préconisant l'approche de travailler avec les adopteurs précoces.

Le sondage **Étude de faisabilité - Incubation du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick** a été lancé le 22 mai 2023 en utilisant les médias sociaux, des communications ciblées par courriel ainsi que des invitations aux divers réseaux liés au secteur sur la scène provinciale et nationale pour encourager les membres du secteur communautaire à répondre à ce sondage. L'enquête est restée ouverte sur SurveyMonkey™ pendant une période de cinq semaines, et a pris fin le 30 juin 2023.

Tout comme lors des entretiens individuels, le taux de participation réel a été inférieur à ce qui avait été anticipé. Au cours de cette période, 143 personnes ont répondu à l'enquête, dont 109 en anglais et 34 en français.

Le sondage présentait 34 questions, utilisant un mélange de questions oui/non, de questions d'évaluation, et de questions ouvertes. À la fin, une série de questions facultatives concernant les coordonnées des répondants étaient aussi posées.



## **Étude de faisabilité - Incubation du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick**

---

<https://cohesia.ca/fr/feasibility-study/>

## ✦ À propos de vous

*La première section visait à mieux connaître les répondants. Elle comportait au total sept questions.*

### Question 1

---

Les répondants ont indiqué travailler dans de nombreux secteurs différents, le plus grand nombre d'entre eux travaillant dans le domaine de la santé et des services sociaux (42,9 %), de la culture et des loisirs (29,9 %) et de la jeunesse (27,9 %).

### Question 2

---

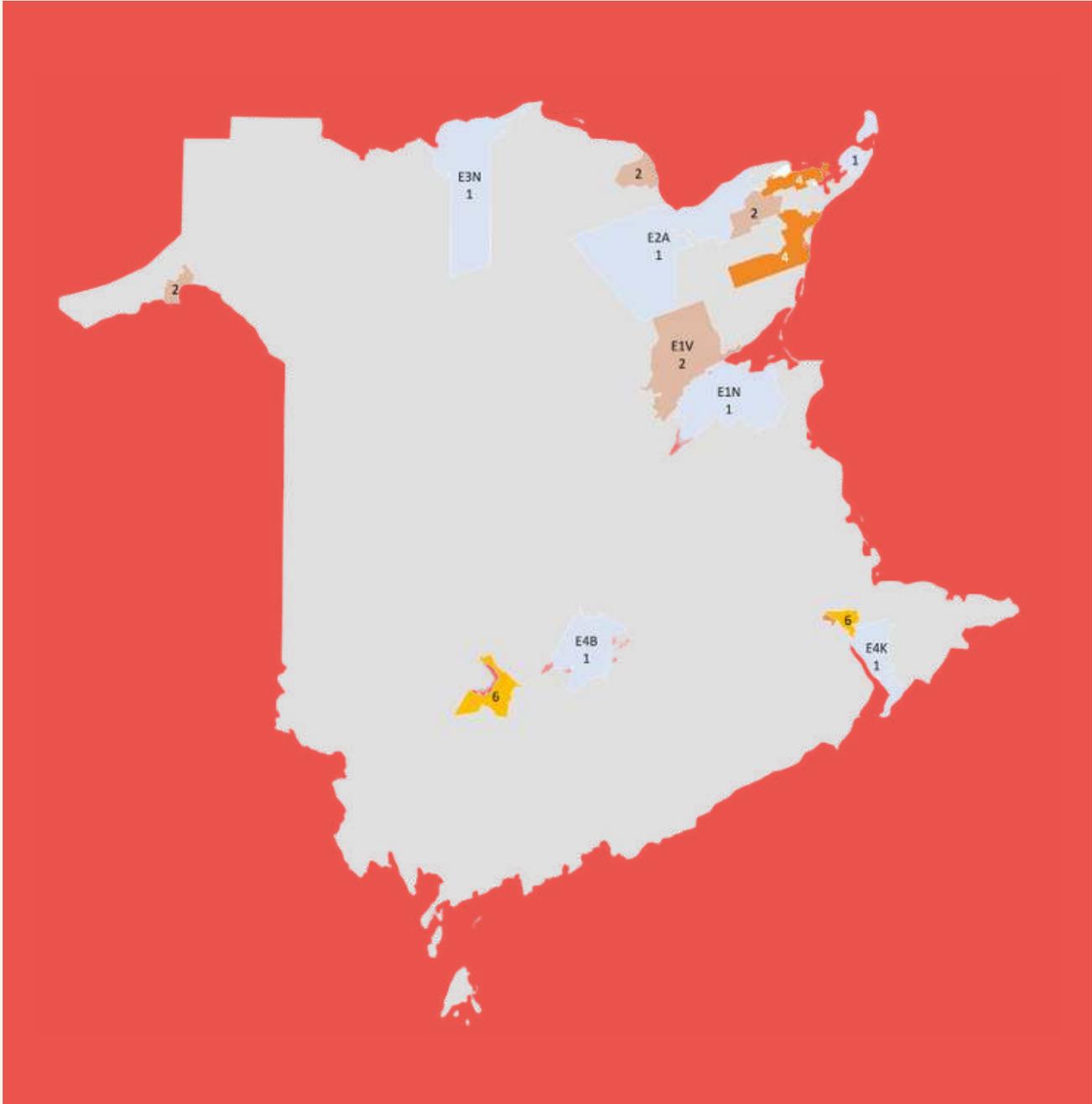
Les répondants se trouvaient principalement dans la moitié sud du Nouveau-Brunswick, avec une forte concentration dans la capitale provinciale. Il y avait également 18 répondants dans la moitié nord de la province.

Nous vous invitons à consulter les graphiques publiés en pages suivantes.

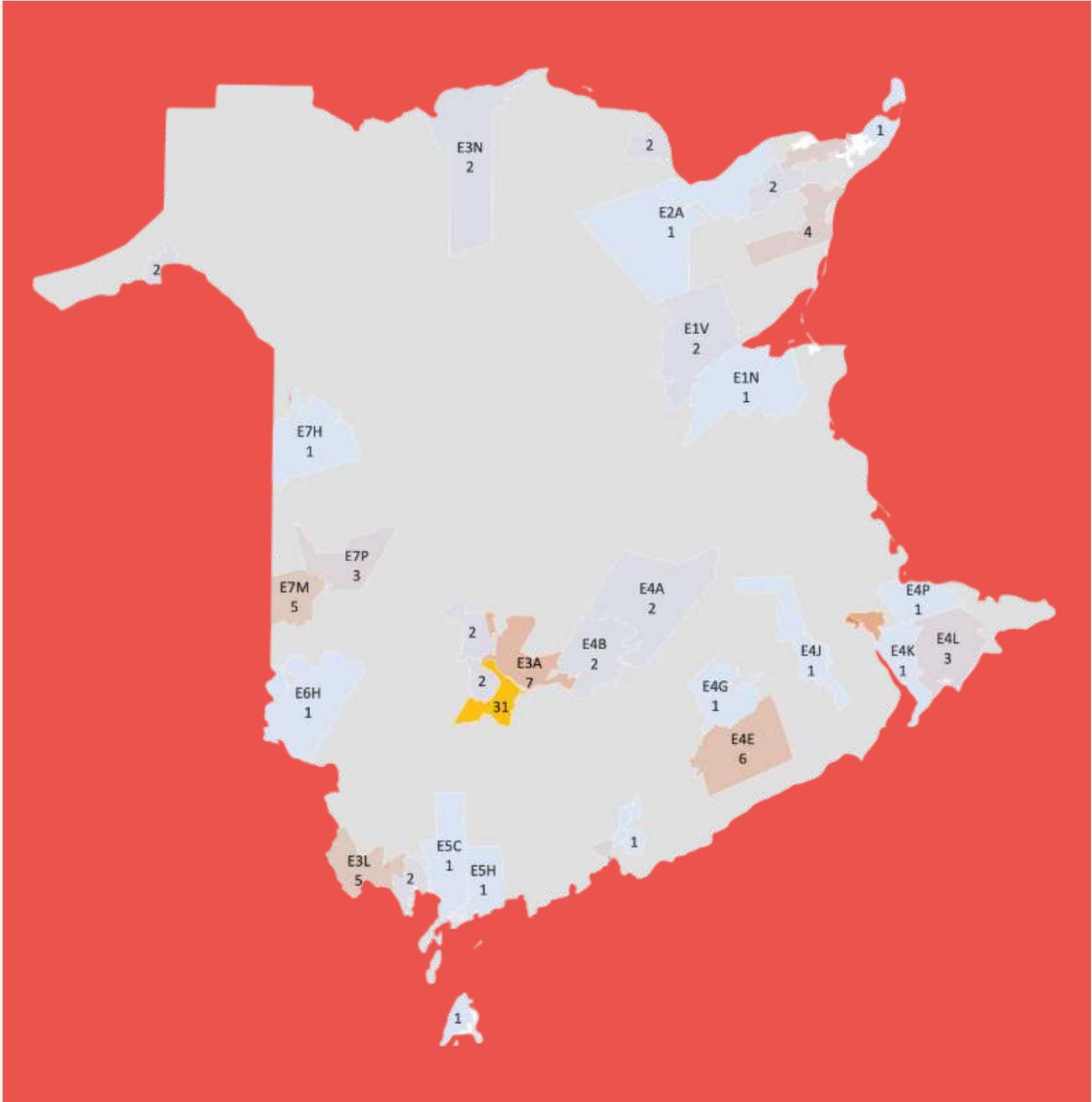
Réponses en anglais:



Réponses en français:



Total:



---

**Question 3**

Les organisations des répondants étaient également plus susceptibles d'avoir un rayonnement au niveau local (41,5 %) ou au niveau régional (26,5 %), et moins d'un quart (23,1 %) avaient une portée provinciale.

---

**Question 4**

Près de 75 % des répondants ont indiqué que leur organisation comptait moins de 10 employés, et près de 50 % ont indiqué qu'ils avaient moins de 5 employés à temps plein (ou équivalent).

---

**Question 5**

Interrogés sur le nombre de bénévoles actifs, 23,1 % ont déclaré avoir de 6 à 10 bénévoles actifs, puis de 11 à 20 bénévoles actifs (21,8 %) et enfin moins de 5 bénévoles actifs (17,7%).

---

**Question 6**

Lorsqu'on leur demande quel est leur budget annuel total pour le dernier exercice, la réponse la plus importante est un budget annuel de moins de 50 000 \$ (19,0 %), suivi par 15,6 % pour un budget annuel compris entre 100 000 \$ et 249 999 \$. Près d'un tiers des répondants ont indiqué que leur organisation disposait d'un budget annuel d'un million de dollars ou plus, six répondants ayant un budget supérieur à 5 millions de dollars.

---

**Question 7**

Enfin, la plupart des répondants offrent leurs services en anglais seulement (52,4 %), puis dans les deux langues officielles (29,3 %) et en français seulement (15,0 %). L'offre de services dans une langue autochtone n'a été signalée que par 5 répondants.

## ◆ Soutien à la mise en oeuvre de votre mandat

*La deuxième section visait à mieux cerner les soutiens offerts aux organisations à but non lucratif.*

### Question 8

Les sources de financement les plus importantes pour les répondants sont l'autofinancement et les activités de collecte de fonds (75,7 %), le financement du gouvernement provincial (70,4 %) et les dons individuels (61,7 %). 44,3 % des répondants ont indiqué que les ventes de services constituaient une part importante de leur bien-être financier. Enfin, moins d'un tiers des répondants ont accès au financement d'un OBNL national ou provincial.

### Question 9

Seulement 26,1 % des répondants ont noté être soutenus par d'autres associations au Nouveau-Brunswick.

### Question 10

Le pourcentage à la *Question 9* diminue à 22,6% au niveau national.

### Question 11

La majorité des répondants (40,0 %) ont indiqué n'avoir que parfois les moyens (employés, temps consacré à ces efforts, financement pour l'embauche de consultants, etc) de préparer et de soumettre des demandes de financement auprès des différents paliers de gouvernement. Seuls 15,7 % des répondants ont indiqué en avoir les moyens.

## ✦ Les besoins d'une entité provinciale

La troisième section visait à mieux comprendre les avantages perçus d'une entité provinciale pour soutenir le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick. Le questionnaire proposait ici aux répondants d'évaluer leurs réponses sur une échelle allant du moins important [1] au plus important [5]. Plus le score est proche de 5, plus les avantages perçus sont importants aux yeux des répondants.

### Question 12

Lorsqu'on leur a demandé quels avantages pourraient être obtenus par le biais d'une entité provinciale, les cinq réponses les plus importantes ont été les suivantes :

- [3,90] Représentation des OSBL membres sur les scènes municipales, provinciales, nationales et internationales ;
- [3,89] Développement d'un environnement favorable aux OSBL au Nouveau-Brunswick ;
- [3,82] Créer un secteur communautaire avec plus de synergie entre ses membres ;
- [3,79] Voix politique des membres ; et
- [3,75] Développement d'un plan stratégique pour le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick.

Les avantages les moins appréciés sont les suivants:

- [3,35] L'organisation de conférences ;
- [3,38] Une participation accrue ou active du secteur avec les secteurs privé, public et syndical ; et
- [3,40] Ressources en ligne exclusives pour les OSBL du Nouveau-Brunswick.

---

### Question 13

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les cinq principaux impacts souhaités en travaillant ensemble en tant que secteur communautaire, les réponses les plus fréquentes ont été les suivantes :

- ◆ Une meilleure coordination permettrait de réduire les doublons, de renforcer la collaboration et les partenariats, et d'obtenir des financements ayant un impact plus important sur nos communautés.
- ◆ Nous devons briser nos silos. Les problèmes auxquels nos communautés sont confrontées sont multifactoriels. Un problème peut toucher plusieurs parties d'une communauté ; en étant plus forts ensemble, nous pourrions travailler plus en profondeur.
- ◆ Le renforcement des capacités, y compris la formation, est très important. Le financement opérationnel est souvent un problème pour de nombreuses organisations du secteur communautaire.

---

### Question 14

Cette question portait sur les inconvénients possibles de la création d'une entité provinciale représentant le secteur communautaire au sein de l'écosystème du Nouveau-Brunswick. La plupart des répondants [43,6 %] n'étaient pas sûrs, 28,7 % ont répondu « non » et 27,7 % ont répondu «oui».

---

### Question 15

Les répondants ont pu étoffer leur réflexion de la *Question 14*, plusieurs soulignant les avantages d'une voix provinciale au niveau provincial, d'une coopération interorganisationnelle plus positive et de la capacité d'influencer l'orientation du gouvernement. En même temps, on s'inquiétait du fait que le secteur des OSBL du Nouveau-Brunswick était trop unique pour être régi par une seule entité, qu'il y avait plus de concurrence interne au sein du secteur et qu'il y avait une perte d'autonomie. Le nombre de commentaires défavorables était plus élevé que les commentaires positifs.

## ◆ La capacité à soutenir la création et le soutien d'une entité provinciale

*Cette quatrième section visait à connaître la capacité de chaque OSBL à soutenir l'entité provinciale proposée.*

### Question 16

---

Interrogés sur leur capacité à se porter volontaires en siégeant au conseil d'administration ou en participant à ses activités, 42,9 % ont répondu « oui », 40,7 % ont répondu « pas sûr » et 16,5 % ont répondu « non ».

### Question 17

---

Interrogés sur leur capacité organisationnelle à soutenir cette entité en participant à ses activités, 59,3 % ont répondu « oui », tandis que 35,2 % ont répondu « pas sûr » et 5,5 % ont répondu « non ».

### Question 18

---

Enfin, interrogés sur leur capacité organisationnelle à payer une cotisation en rapport avec la taille de leur organisation pour soutenir cette entité provinciale, 49,5 % ont répondu « pas sûr », 26,4 % ont répondu « oui » et 24,2 % ont répondu « non ».

---

**Question 19**

La dernière question de cette section portait sur la nécessité pour cette nouvelle entité de collecter des fonds pour soutenir ses activités. Ces questions demandaient aux répondants d'évaluer leurs réponses sur une échelle allant du moins important [1] au plus important [5]. Plus le score est proche de 5, plus les avantages perçus sont importants aux yeux des personnes interrogées. Parmi les moyens identifiés, les trois principales suggestions étaient les suivantes :

- [3,80]** Négocier un accord d'achat en gros de biens et de services avec les fournisseurs, qu'il serait plus coûteux pour les membres d'obtenir individuellement ;
- [3,76]** Soumettre des demandes de financements aux fondations privés et au secteur privé ;
- [3,65]** Soumettre des demandes de financements aux différents paliers gouvernementaux.

Dans le même temps, les trois options les moins appréciées sont les suivantes:

- [3,45]** Exiger une cotisation annuelle pour être représenté par cette entité provinciale [proportionnellement à la taille de votre OSBL] ;
- [3,49]** Organiser des conférences pour ses membres [avec des frais d'inscription] ; et
- [3,50]** Vente de services [formations, cours sur la gouvernance, élaboration de plans stratégiques, etc.].

---

**Question 20**

Les répondants ont pu développer leur réflexion de la *Question 19*, les commentaires se concentrant sur le manque de ressources financières et humaines pour soutenir cette entité provinciale, la difficulté pour une entité provinciale unique d'atteindre le bon équilibre au sein de son conseil d'administration entre la représentation régionale et linguistique, la diversité de la taille des organisations et l'inclusion des organisations autochtones. Quelques commentaires enthousiastes ont été formulés quant à la possibilité d'aller de l'avant, tandis que d'autres étaient incertains.

## ✦ Le mandat et les modèles de gouvernance d'un organisme provincial représentant le secteur communautaire

La section suivante visait à comprendre les différents mandats et modèles de gouvernance de l'entité proposée. Ces questions demandaient aux répondants d'évaluer leurs réponses sur une échelle allant du moins important [1] au plus important [5]. Plus le score est proche de 5, plus les avantages perçus sont importants aux yeux des répondants.

### Question 21

Les trois mandats proposés qui ont reçu les notes les plus élevées de la part des répondants sont les suivants

- [3,89]** Avoir une meilleure compréhension du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick, y compris son impact socio-économique ;
- [3,86]** Faire la promotion du secteur communautaire ; et
- [3,65]** Être le revendicateur clef du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick auprès des gouvernements.

Parallèlement, les trois mandats les moins appréciés sont les suivants:

- [3,43]** Exploiter des économies d'échelle dans l'achat de produits et de services, qu'il serait plus coûteux pour les membres d'obtenir individuellement ;
- [3,58]** Déterminer les services [communications, comptabilité et tenue de livres, consultation, déterminer l'impact social, gestion d'événements et de projets, marketing numérique, services juridiques, recherche, etc.] qu'elle peut fournir à ses membres en échange d'une rémunération appropriée ; et
- [3,69]** Être un moyen qui permet aux organismes membres de répondre efficacement à leurs propres besoins en ressources et de poursuivre des objectifs qu'ils ont en commun.

---

## Question 22

La question suivante demandait comment le conseil d'administration de la nouvelle entité provinciale proposée devrait être constitué. La diversité des origines [3,81] est mieux classée que la représentation sectorielle [3,80], la représentation régionale [3,74] et la composition basée sur les compétences [3,72]. Dans cette question, les réponses linguistiques ont montré une différence, les répondants francophones classant la représentation régionale plus haut [3,85] que les répondants anglophones [3,70].

---

## Questions 23, 24, et 25

Les trois questions suivantes visaient à obtenir un classement relatif de trois affirmations. Une fois de plus, les répondants francophones ont classé les trois énoncés plus haut que les répondants anglophones. Les répondants francophones ont accordé une note plus élevée à l'énoncé « *La gouvernance et les activités de cette nouvelle entité devraient refléter le bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick.* » [4,45] qu'à l'énoncé « *La gouvernance et les opérations devraient refléter la diversité des groupes de population de la province* » [4,35] et à l'énoncé « *La gouvernance et les opérations de cette nouvelle entité devraient inclure activement nos langues autochtones [la langue Micmaque et le Wolastoqey]* » [3,87]. Pour les anglophones, « *La gouvernance et les opérations devraient refléter la diversité des groupes de population de la province.* » [4,2] a obtenu un meilleur classement que « *La gouvernance et les activités de cette nouvelle entité devraient refléter le bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick.* » [3,86] et « *La gouvernance et les opérations de cette nouvelle entité devraient inclure activement nos langues autochtones [la langue Micmaque et le Wolastoqey].* » [3,84].

---

## Question 26

Les deux dernières questions portaient sur la capacité d'un conseil d'administration à exécuter un mandat provincial de soutien du secteur communautaire au Nouveau-Brunswick. La première question demandait si un conseil d'administration seul [sans une petite équipe dédiée aux activités de l'entité à temps plein] était suffisant pour faire avancer les priorités de l'association. Les répondants ont répondu à 56 % par la négative, à 34,5 % par l'incertitude et à seulement 9,5 % par l'affirmative.

---

**Question 27**

Parallèlement, à la question de savoir si un conseil d'administration soutenu par une petite équipe dédiée aux activités et aux réalisations de l'association est essentiel, 69 % des répondants ont répondu « oui », tandis que 25 % ont répondu « pas sûr » et 6 % ont répondu « non ».

---

**Question 28**

Les deux dernières questions ont permis aux répondants de faire part de toute réflexion supplémentaire. À la Question 28, les répondants ont fait part de leurs réflexions sur la difficulté d'une représentation égale (différences entre les grandes et les petites organisations, les organisations de langue française, les organisations autochtones) et sur les ressources financières et humaines limitées. Dans cette question, il n'y a eu qu'un seul commentaire négatif concernant l'ajout d'une nouvelle couche et d'un nouveau coût pour le secteur.

---

**Question 29**

À la Question 29, les répondants ont exprimé leurs préoccupations quant à la représentation au sein de l'entité provinciale et à l'allocation des ressources, à l'implication des fonctionnaires et au manque de confiance dans le gouvernement provincial. Il y a eu presque autant de voix pour dire qu'une entité provinciale était "attendue depuis longtemps" que pour dire qu'elle "n'en voyait pas la nécessité".

Inévitablement, la question de la viabilité financière a occupé une partie importante des discussions avec les différents intervenants rencontrés. Tous sont, par expériences professionnelles, très conscients des défis inhérents au niveau du financement dans le secteur sans but lucratif. Les suggestions et commentaires à ce sujet qui ont été recueillis lors des échanges, et qui sont résumés ci-bas, ne constituent pas une stratégie de viabilité financière complète. Elles sont cependant les piliers essentiels sur lesquels asseoir une telle stratégie et une base solide sur laquelle entamer le travail.



Les contributions des participants sont regroupées dans cinq catégories comme suit :

### **1. Frais de sociétariat (adhésions)**

Parmi toutes les suggestions soumises par les intervenants quant aux sources de revenu potentiel pour l'association, l'idée de frais d'adhésion pour les membres a été de loin la plus récurrente. Il semble en effet y avoir un consensus assez généralisé que les membres, dans la mesure du possible, devraient contribuer au soutien financier de l'association. Cependant cette opinion est accompagnée par la note que les membres devront être en mesure de voir un retour palpable sur leur investissement. Que ce soit par économie d'échelle, par un appui répondant concrètement à leurs besoins, en développement des capacités, ou de tout autre façon, ce retour doit être tangible et au moins équivalent à l'investissement des membres. Ce modèle devra prendre en considération les tendances grandissantes à l'échelle mondiale, canadienne et même régionale, car plusieurs organismes ont complètement délaissé le modèle d'adhésion ou l'ont revu entièrement afin qu'il soit axé sur des principes d'équité.

### **2. Financement gouvernemental**

Pour ce qui est du rôle qui devrait être joué par les divers paliers gouvernementaux dans un appui financier à une éventuelle association sectorielle, les opinions des intervenants rencontrés sont très divisées. Pour certains, l'appui gouvernemental devrait être une des pierres angulaires de la viabilité financière de l'association. Cette position est expliquée par la perception des bénéfices à la société du Nouveau-Brunswick engendrée par un tel regroupement et par le «retour sur l'investissement» pour les subventions gouvernementales. La perception est que le renforcement du secteur contribuera à une amélioration des services à la population ainsi qu'à une plus grande efficacité quant à l'usage des sommes requises pour assurer ces services.

Pour un bon nombre d'organismes, une approche complètement contraire est préconisée. Selon cette école de pensée, il est essentiel que la viabilité financière de l'association ne soit pas basée sur des octrois gouvernementaux. Cette position est clairement présentée dans le but de consolider l'autonomie du secteur et de préserver son droit à l'autodétermination et à la revendication.

### 3. Livraison de services

Une autre possibilité dans la stratégie de viabilité financière de l'association qui est clairement ressortie des discussions est celle des revenus potentiels pouvant être générés par la livraison de services. En effet, pour certains intervenants rencontrés, un pilier important de la stratégie financière consiste en les revenus potentiellement générés par les services qui pourraient être offerts en réponse aux besoins des organismes (présentés plus haut dans ce rapport). Selon eux, cette approche aurait le double avantage de générer des revenus importants tout en contribuant à renforcer les capacités et la cohésion du secteur. Plusieurs intervenants ont fait référence à la tradition d'entreprise sociale inhérente au secteur comme étant la façon claire de développer ce pilier. Parmi les services potentiels qui pourraient être offerts par l'association, les quelques exemples suivants sont ressortis :

- ◆ Formations et développement des ressources humaines;
- ◆ Communication et marketing;
- ◆ Planification stratégique;
- ◆ Négociation d'économies d'échelles pour certains services aux membres;
- ◆ Rédaction de demandes de financement pour les organismes membres.

#### 4. Activités d'auto-financement

Le concept des activités d'auto-financement a aussi été avancé par certains organismes comme étant une source de revenus potentiels pour l'association sectorielle. Selon eux, l'association posséderait certains avantages marqués dans cette approche comme sa taille, son étendue géographique, la taille de son sociétariat et sa visibilité. Les suggestions d'activités d'auto-financement potentielles suggérées varient grandement sans toutefois être détaillées.

Il est important de noter que, sur ce pilier potentiel de la stratégie de viabilité financière de l'association, les suggestions ont souvent été accompagnées d'avertissement. La plus importante et récurrente est le fait qu'une telle approche est, de nature, chronophage et énergivore. Un autre avertissement récurrent est qu'il existe un risque marqué qu'une telle approche pourrait entrer en compétition avec les efforts d'autofinancement des membres.

#### 5. Fondation/fonds communautaire

Un autre aspect possible d'une stratégie de viabilité financière de l'association est la possibilité de mettre sur pied et développer un fonds communautaire pour le secteur. Cette possibilité a été discutée comme pouvant être faite en partenariat avec les fondations communautaires existantes ou en créant une nouvelle fondation. Il est concédé d'emblée que cette approche ne serait pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins financiers de l'association. Une telle approche pourrait toutefois permettre des partages de ressources qui représenteraient des économies importantes pour l'association, plus spécifiquement au niveau de la gestion et des ressources partagées. La création d'un tel fonds ou d'une telle fondation aurait par contre l'avantage de potentiellement contribuer significativement à l'épanouissement et au renforcement du secteur. Il est aussi à noter que cette dernière suggestion de piste de solution pour la viabilité de l'association a été bien moins généralisée que les quatre autres expliquées ci-haut. Elle est néanmoins ressortie assez clairement pour être nommée et son aspect novateur la rend digne de considération.

## Comment mesurer l'impact du secteur: Processus et méthodologie du cadre de retombées proposés

### Arrière-plan

Cohesia a engagé Riddl en tant que partenaire pour soutenir le développement d'un cadre de retombées pour l'organisation et le secteur sans but lucratif, ainsi que pour soutenir la collecte, le suivi et le reporting de données nécessaires à la mesure des retombées. Un réseau ou une association représentant le secteur peut être primordial pour mesurer l'impact collectif et rendre compte du secteur. La mesure peut être utilisée pour soutenir le besoin d'un réseau dirigé par le secteur social, ainsi que là où il existe des lacunes pour la mesure et la communication des retombées à l'avenir. La mise en place d'un cadre de mesure soutient désormais la création de l'entité.



R I D D L

---

Riddl fournit une assistance et des logiciels basés sur des solutions consultatives aux organisations qui prennent la décision de suivre, d'évaluer et de rendre compte de leurs performances quant aux retombées. *“Ensemble, nous faisons avancer le monde vers un avenir plus résilient et durable pour la communauté et l'organisation”.*

### Objectif du projet

Construire un cadre de mesure de retombées pour l'organisation et le secteur, ainsi que soutenir Cohesia dans la future collecte de données et la mesure de retombées.



### Livrables du projet

- ◆ **Un cadre de retombées qui sert de guide pour ce qu'il faut mesurer (résultats) et quelles données collecter** (indicateurs) auprès des membres une fois l'organisation établie afin de démontrer l'impact du réseau et travailler ensemble comme un bloc. Le cadre de retombées est principalement utilisé pour mettre en évidence et montrer l'impact de l'organisation à former, dirigée par le secteur social, sur le secteur et les autres bénéficiaires.
- ◆ **Appliquer un modèle de mesure « d'impact collectif » au réseau sans but lucratif du Nouveau-Brunswick.** L'impact collectif des membres et du secteur sera évalué à l'aide de quelques indicateurs et résultats primaires pour chaque secteur, afin de montrer les résultats collectifs des organisations travaillant dans des domaines sous-sectoriels (c.-à-d. : itinérance, pauvreté, sécurité alimentaire).
- ◆ **Logiciel pour la mesure continue de l'impact et la collecte de données.** Le logiciel Riddl est personnalisé pour correspondre au cadre d'impact pour la collecte, le reporting et la mesure des stratégies d'impact personnalisées, que ce soit pour Cohesia ou le réseau à but non lucratif. Le logiciel dispose d'un calculateur de retour social sur investissement qui permettra à Cohesia de produire des rapports sur le rendement social sur les investissements en interne pour les bailleurs de fonds, pour des rapports d'impact ou d'autres parties prenantes clés. Le logiciel sert d'endroit où toutes les données sont gérées pour répondre aux besoins de reporting de l'organisation et du réseau.

## Processus

Une revue d'initiative de toute la documentation qui comprend les informations et les données collectées depuis les sessions de dialogue public de 2021, ainsi que les entretiens avec le secteur social et les résultats d'enquêtes du secteur social.

Ces documents comprennent :

- 
- ◆ Dialogue public, 17 juin 2021, rapport produit, « ***Dialogue avec le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick, SOYONS PLUS FORTS... ENSEMBLE !*** »

---

  - ◆ Dialogue public, 31 août 2021, rapport produit, « ***Dialogue avec le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick partie 2, SOYONS PLUS FORTS... ENSEMBLE !*** »

---

  - ◆ Feuille de calcul Rencontres individuelles - Étude de faisabilité secteur communautaire N.-B.

---

  - ◆ Interroger les données brutes - sous la forme d'un document Google et d'une feuille de calcul

---

  - ◆ Résultats du sondage de l'étude de faisabilité – Incubation du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick
- 

L'examen des données a pour but d'identifier les thèmes et les valeurs aberrantes en ce qui concerne les résultats d'impact que le secteur souhaite atteindre ensemble (impact collectif) et les résultats d'impact que le secteur souhaite que le réseau atteigne en son nom avec son soutien.

Les thèmes identifiés sont ensuite analysés pour les résultats potentiels; les résultats sont extraits des thèmes.

Pour prouver que le résultat a été atteint, une liste d'indicateurs est créée qui, ensemble, appuient la preuve que le résultat a été atteint. Certains indicateurs ou ensembles d'indicateurs serviront mieux cet objectif que d'autres. Il y a aussi certains indicateurs qui n'ont pas été enregistrés parce que la collecte de données de ces indicateurs n'était pas possible.

La majorité des résultats et des indicateurs sont personnalisés et ne sont pas tirés d'une norme ou d'un cadre défini. Certains cadres sur lesquels Cohesia et le réseau pourraient envisager s'aligner à l'avenir pourraient être :

- ◆ Les objectifs de développement social des Nations Unies.
- ◆ Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernances (ESG) tels que l'initiative des rapport mondiaux (GRI) (principalement axés sur l'environnement, mais également sur l'impact sur les personnes et la bonne gouvernance).

L'ébauche des résultats et des indicateurs a été examinée et a reçu des commentaires des instigateurs et porteurs de l'étude, Nadine Duguay-Lemay et Marc Allain. Le cadre a été révisé avec les commentaires incorporés.

Parmi les autres réunions qui ont eu lieu dans le cadre de la préparation des résultats et des indicateurs, mentionnons :

- ◆ Une rencontre avec l'intervieweur pour discuter des faits saillants, des thèmes et des résultats de l'entretien à travers le point de vue de l'intervieweur.
- ◆ Une réunion pour discuter des données, de la documentation et poser des questions.

## La structure du cadre

**La théorie du changement**, y compris un énoncé narratif pour chaque bienfaiteur final et un énoncé narratif pour l'organisation. La théorie du changement comprend également des éléments qui sont présents dans la structure du cadre tels que les résultats, les résultats à long terme et les indicateurs associés.

**Le projet de gestion des impacts**, dans sa structure des cinq dimensions d'impact (quoi, qui, combien, contribution et risque) garantit que le cadre intègre des éléments de ces dimensions. Les dimensions prises en compte dans le cadre d'impact sont :

- ◆ Quoi - selon les résultats
- ◆ Qui - selon les parties prenantes
- ◆ Combien - selon les indicateurs (mesure des données collectées)
- ◆ Contribution – selon les indicateurs (données à collecter)
- ◆ *Risque - n'a pas encore été déterminé, il peut être évalué lorsqu'un plan stratégique et des activités sont élaborés pour déterminer comment les résultats seront atteints*

### 1. Impact collectif

L'idée est de tirer parti des forces de chaque partenaire et de créer une approche coordonnée qui surpasse ce qu'une seule entité pourrait accomplir seule.

La mesure de l'impact peut être appliquée à un ensemble d'organisations (un collectif), qui sont intéressées à déplacer le cadran sur des résultats similaires, en supposant qu'elles sont différentes dans les mandats et la prestation de services. Il y aurait des résultats vers lesquels elles travailleraient ensemble en tant que réseau pour créer un impact dans la province. Chaque résultat aurait un ensemble d'indicateurs que chaque organisation rapporterait indépendamment pour totaliser en agrégats afin de progresser collectivement vers des résultats d'impact spécifiques.

Les indicateurs d'impact sectoriels sur les zones sous-sectorielles constituent le point de départ d'un modèle d'impact collectif. Nous recommandons que cela soit davantage construit et affiné avec la contribution de chaque sous-secteur.

## **2. Plan de collecte de données**

Le cadre comprend un aperçu du plan de collecte de données. Il souligne la nécessité de définir une cible, de faire rapport, de collecter une ligne de base (point de départ) et de faire rapport par rapport à la cible à partir de la ligne de base. Montrer la différence par rapport à la ligne de base et les progrès montrera l'impact mesuré ou la différence que le réseau ou le secteur a créé depuis le début des activités ou le réseau lui-même.

## **3. Définition des résultats**

Chaque résultat est associé à une définition. Les définitions peuvent et doivent être modifiées au fur et à mesure que le réseau affine ses résultats *via* le type d'activités qui seront entreprises, mais aussi au fur et à mesure que les commentaires et les voix se font entendre du secteur et des membres.

## Cadre de mesure de l'impact proposé

### Énoncé sur la théorie des retombées du changement

Nous croyons qu'en fournissant un espace unifié pour le secteur social, nous pouvons améliorer la représentation, la collaboration et promouvoir l'alignement stratégique au sein du secteur. Ces changements conduiront à des organisations plus fortes et plus résilientes qui pourront mieux servir nos communautés et avoir un plus grand impact sur les problèmes qu'elles traitent. Nous pensons également qu'une voix unifiée pour le secteur permettra un engagement plus efficace avec le gouvernement, menant à l'élaboration de politiques et à des décisions de financement qui répondent mieux aux besoins du secteur et aux objectifs sociétaux. En veillant à ce que les bénéficiaires finaux soient au centre de notre travail, nous sommes convaincus que nous pouvons améliorer les résultats et accroître la satisfaction à l'égard des services.



◆ **Partie prenante : Organisme sans but lucratif (OSBL)**

En participant activement à l'association, les organisations à vocation sociale obtiennent une représentation accrue, un meilleur accès aux ressources, des opportunités de renforcement des capacités et une plate-forme de collaboration et d'apprentissage partagé, renforçant ainsi leur prestation de services et leur impact dans les communautés qu'elles desservent.

Résultats	Indicateurs	Résultats (long terme)	Indicateurs
<p><b>Représentation et revendication accrues</b></p> <p><i>Représentation améliorée des OSBL membres à divers niveaux et création d'un environnement propice pour les OSBL au Nouveau-Brunswick</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de campagnes de revendication entreprises</li> <li>◆ Nombre de consultations en matière de politiques auxquelles l'association a été invitée</li> <li>◆ Nombre de politiques influencées par les efforts de l'association</li> <li>◆ Nombre de consultations en matière de politiques auxquelles les membres ont été invités</li> <li>◆ Nombre de politiques influencées par les membres</li> <li>◆ Satisfaction auto-déclarée des membres à l'égard des efforts de l'association</li> </ul>	<p><b>Excellence organisationnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Taux de satisfaction autodéclaré des employés</li> <li>◆ Taux de rétention des bénévoles actifs</li> <li>◆ Viabilité financière (l'organisation a des revenus diversifiés, a augmenté ses revenus, a réduit sa dépendance vis-à-vis le gouvernement)</li> </ul>
<p><b>Coordination accrue</b></p> <p><i>Alignement accru entre ses membres, meilleure coordination pour réduire le redoublement, renforcer la collaboration et les partenariats et obtenir un financement qui a un plus grand impact sur nos communautés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de partenariats / collaborations entre les membres</li> <li>◆ Nombre de ressources partagées (personnel, bénévoles, équipement, fournitures, technologie, capital, espace de bureau, etc.)</li> <li>◆ Montant en dollars des économies associées aux ressources partagées</li> <li>◆ Nombre d'organisations qui partagent les ressources (personnel, bénévoles, équipement, fournitures, technologie, capital, espace de bureau, etc.)</li> <li>◆ Nombre de services ou d'initiatives redoublés</li> <li>◆ Nombre de demandes de financement conjointes de membres</li> </ul>	<p><b>Leadership sectoriel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de prix et reconnaissances reçus par les membres</li> <li>◆ Nombre de directeurs administratifs et de directrices administratives parmi les membres qui ont suivi un perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois</li> </ul>
		<p><b>Évolution du secteur social</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre d'organisations qui ont fusionné</li> <li>◆ Nombre d'organisations qui ont formé des partenariats à long terme avec des membres qui permettent la rationalisation des services</li> <li>◆ Nombre d'organisations alignées sur le plan stratégique sectoriel</li> </ul>
		<p><b>Optimisation des ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de services supprimés des organisations membres qui étaient redoublés</li> <li>◆ Nombre de partenariats de prestation conjoints entre les membres</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de nouvelles possibilités de subventions ou de sources de financement identifiées</li> <li>◆ Satisfaction auto-déclarée des membres à l'égard du soutien et de la coordination des services / de la collaboration de l'association</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de fonds / subventions sécurisés entre les membres</li> <li>◆ Nombre de ressources partagées entre les membres</li> <li>◆ Nombre de membres ayant accès à des matériaux plus rentables achetés en vrac par l'intermédiaire de l'association</li> </ul>
<p><b>Planification stratégique efficace</b></p> <p><i>Développement et mise en œuvre de plans stratégiques pour le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Plan stratégique élaboré et mis en œuvre par l'association</li> <li>◆ Atteinte des objectifs stratégiques ou des jalons en pourcentage du total</li> <li>◆ Nombre de membres qui élaborent et mettent en œuvre des plans stratégiques</li> <li>◆ Nombre de membres qui élaborent et mettent en œuvre des plans stratégiques en coordination avec des organisations similaires à travers la province</li> <li>◆ Satisfaction auto-déclarée des membres à l'égard de la direction stratégique de l'association</li> </ul>		
<p><b>Renforcement des capacités</b></p> <p><i>Renforcement des capacités, y compris la formation, et leurs impacts sur l'efficacité opérationnelle et le financement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre d'initiatives en matière du renforcement des capacités, du développement professionnel, des sessions de formation, etc.</li> <li>◆ Augmentation des compétences ou des connaissances des membres (mesurée par des évaluations avant et après les formations)</li> <li>◆ Amélioration de l'efficacité opérationnelle des membres autodéclarés grâce à la formation au renforcement des capacités</li> </ul>		
<p><b>Plus grand impact communautaire</b></p> <p><i>Cela implique d'aborder plus efficacement les problèmes à la communauté, ce qui se traduit par des améliorations notables au sein de la communauté, explorées plus en détail dans les résultats et les indicateurs dans la section « Impact sectoriel ».</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de personnes ou de communautés desservies</li> <li>◆ Moyenne des scores de satisfaction des bienfaiteurs finaux</li> </ul>		

◆ **Partie prenante : Gouvernement**

L'association offre au gouvernement un partenaire stratégique qui fournit des informations précieuses sur le secteur social, facilitant l'élaboration de politiques et l'allocation de ressources plus éclairées, favorisant une plus grande responsabilisation et maximisant le retour sur investissement dans les services et soutiens communautaires.

Résultats	Indicateurs	Résultats (long terme)	Indicateurs
<p><b>Amélioration de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques</b></p> <p><i>Avec un organe représentatif du secteur à but non lucratif, le gouvernement pourrait disposer d'un canal plus efficace et efficient pour les consultations sur les politiques. Cela pourrait conduire à des politiques plus réactives aux besoins du secteur et mieux contribuer aux objectifs sociétaux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de décisions politiques éclairées par les données / apports de l'association</li> <li>◆ Nombre de décisions de financement éclairées par les données / apports de l'association</li> <li>◆ Nombre de modifications législatives apportées en raison du secteur à but non lucratif en raison de l'influence de l'association</li> </ul>	<p><b>Prise de parole en public optimisée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de services supprimés des organisations membres qui étaient redoublées</li> <li>◆ Nombre de partenariats de prestation conjoints entre les membres</li> <li>◆ Amélioration du taux de retour social sur investissement des projets livrés pour la province</li> </ul>
<p><b>Efficacité du financement - Meilleur retour sur investissement</b></p> <p><i>L'association pourrait coordonner les demandes de financement de ses membres, réduisant ainsi le redoublement et améliorant l'impact du financement gouvernemental. Cela pourrait conduire à une utilisation plus efficace des fonds publics et à un impact sociétal plus important par dollar dépensé.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre d'organisations qui ont rationalisé leurs services avec d'autres et supprimé les efforts en double</li> <li>◆ Nombre d'efforts / d'initiatives / de services en double supprimés</li> <li>◆ Nombre d'organisations qui soumettent des demandes de financement collaboratives conjointes, réduisant ainsi le redoublement de services similaires demandés</li> <li>◆ Nombre d'organisations qui soumettent des demandes de financement collaboratives conjointes et réussissent à recevoir des fonds</li> <li>◆ Nombre de subventions gouvernementales destinées à des programmes plus efficaces</li> </ul>	<p><b>Gouvernance réactive</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre d'invitations reçues par les membres du gouvernement pour participer aux consultations</li> <li>◆ Nombre de consultations auxquelles les membres ont participé avec le gouvernement</li> <li>◆ Nombre de politiques promulguées prenant en compte le point de vue des membres</li> <li>◆ Nombre de politiques que les membres ont défendues mais qui n'ont pas été adoptées</li> </ul>
		<p><b>Financement durable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de membres qui ont mis en œuvre des plans de viabilité financière</li> <li>◆ Nombre de membres qui déclarent être financièrement viables</li> <li>◆ Nombre d'organisations membres qui ont diminué le financement gouvernemental (intentionnellement)</li> </ul>

### Transparence et responsabilité accrues

*La présence d'un organisme organisé pourrait améliorer la responsabilisation et la transparence au sein du secteur sans but lucratif, ce qui pourrait profiter au gouvernement en termes de confiance du public et d'utilisation efficace des fonds publics.*

- ◆ Nombre de rapports annuels rendus publics par les membres
- ◆ Nombre de rapports annuels rendus publics par les membres qui décrivent comment les fonds gouvernementaux ont été alloués
- ◆ Nombre de membres rendant compte des résultats d'impact qu'ils ont créés et mesurés
- ◆ Nombre de rapports publiés par l'association sur les membres et le secteur
- ◆ Nombre de membres qui adoptent les normes de l'association

### Gouvernance fondée sur les preuves

- ◆ Nombre de politiques ou de programmes mis en œuvre à l'aide de données issues du secteur social

### Engagement efficace avec le secteur sans but lucratif

*L'association pourrait servir de partenaire au gouvernement pour résoudre des problèmes de société complexes, menant à des collaborations intersectorielles plus efficaces.*

- ◆ Nombre d'initiatives en partenariat avec l'association ou ses membres
- ◆ Nombre de politiques ou d'initiatives gouvernementales qui impliquent directement l'association ou ses membres

### Accès à des données de qualité pour la prise de décision

*Le gouvernement pourra accéder à des données fiables et complètes fournies par le secteur qui n'étaient pas disponibles auparavant. Les données peuvent être utilisées pour éclairer l'élaboration de politiques, l'allocation de fonds et d'autres décisions clés.*

- ◆ Nombre de rapports / d'études commandés pour comprendre l'impact du secteur sans but lucratif
- ◆ Nombre de rapports ou d'informations basés sur les données fournies par l'association au gouvernement
- ◆ Nombre de sessions de formation pour les OSBL sur la manière de rapporter les données basées sur les résultats à la base de données du gouvernement

◆ **Partie prenante : Bienfaiteur final**

En tant que bénéficiaires des services des organisations à vocation sociale, la population du Nouveau-Brunswick a tout à gagner d'une meilleure qualité des services, d'une plus grande inclusion et de programmes plus réactifs, car les organisations sont mieux équipées et mieux dotées en ressources.

Résultats	Indicateurs	Résultats (long terme)	Indicateurs
<p><b>Qualité de service améliorée</b></p> <p><i>Les services fournis aux bienfaiteurs finaux des membres seront améliorés, comme des programmes plus efficaces, une prestation de services plus réactive ou une gamme accrue de services.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Satisfaction autodéclarée à l'égard des services</li> <li>◆ Nombre de bienfaiteurs finaux bénéficiant des résultats attendus des services des membres</li> <li>◆ Nombre de références que l'organisation reçoit</li> <li>◆ Nombre de clients que l'organisation reçoit</li> <li>◆ Nombre d'employés et de bénévoles des membres qui ont reçu une formation et des qualifications</li> </ul>	<p><b>Communautés transformées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Voir les résultats du secteur social</li> </ul>
<p><b>Une plus grande voix dans la prise de décision</b></p> <p><i>Les bénéficiaires finaux auront davantage de possibilités de participer aux processus décisionnels, en veillant à ce que leurs points de vue soient représentés.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de nouveaux programmes et initiatives développés auxquels les bénéficiaires finaux ont participé</li> <li>◆ Nombre de processus décisionnels auxquels les bénéficiaires finaux ont participé</li> <li>◆ Nombre d'initiatives, de programmes et de services dirigés par des bénéficiaires finaux</li> <li>◆ Nombre de membres ayant signalé des changements aux services en raison des commentaires des bénéficiaires finaux</li> <li>◆ Nombre d'employés / bénévoles qui représentent les communautés desservies</li> </ul>	<p><b>négalités sociales réduites</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Voir les résultats du secteur social</li> </ul>
<p><b>Un meilleur accès aux services</b></p> <p><i>Les bénéficiaires finaux rencontrent moins d'obstacles pour accéder aux services.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de membres qui ont pu servir plus de bénéficiaires finaux</li> <li>◆ Temps d'attente moyen des services des membres</li> </ul>	<p><b>Système d'assistance intégré</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Voir les résultats du secteur social</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Nombre de services étendus à des zones géographiques ou des communautés</li></ul>
<p><b>Accès à une assistance complète</b></p> <p><i>Ce résultat signifie que les bénéficiaires finaux recevront un ensemble de soutien plus holistique qui répond aux multiples facettes de leurs besoins.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Nombre de bienfaiteurs finaux accédant aux services de plusieurs membres</li><li>◆ Nombre de bénéficiaires recevant des services adaptés</li></ul>

◆ **Partie prenante : Associations dirigées par le secteur social à travers le Canada**

Un réseau unifié d'associations dirigées par le secteur social partout au Canada renforcera la collaboration régionale et nationale. Cette approche collective renforcera la revendication, influençant les décisions au profit du secteur. Notre objectif est de guider une allocation efficace du capital, en favorisant des associations plus résilientes, une meilleure prise de décision et un service amélioré pour les bénéficiaires finaux.

**Résultats**

**Collaboration (régionale et nationale)**  
*Alignement accru entre les associations, meilleure coordination et partenariats*

**Représentation et revendication améliorées**  
*Représentation améliorée des OSBL du N.-B. aux niveaux régional (atlantique) et fédéral*

**Appui à l'allocation de capital**  
*Les projets et programmes fédéraux tiendront désormais compte du point de vue et de la voix du N.-B. dans l'allocation des fonds et seront peut-être un véhicule pour une allocation des immobilisations plus stratégique et plus efficace dans la province.*

**Indicateurs**

- ◆ Nombre de partenariats / collaborations entre associations
- ◆ Nombre de partenariats / collaborations entre membres d'autres associations

- ◆ Nombre de campagnes de revendication entreprises
- ◆ Nombre de consultations politiques auxquelles l'association est invitée
- ◆ Nombre de politiques influencées par les efforts de l'association
- ◆ Nombre de consultations politiques auxquelles les membres sont invités
- ◆ Nombre de politiques influencées par les membres
- ◆ Satisfaction autodéclarée des membres concernant les efforts de représentation et de revendication de l'association aux niveaux régional et national

- ◆ Nombre de nouvelles opportunités de subventions ou sources de financement identifiées
- ◆ Nombre de demandes de financement d'associations conjointes
- ◆ Nombre de demandes de financement conjointes des membres
- ◆ Nombre de demandes de financement conjointes reçues entre associations

## ◆ Impact Sectoriel

## Résultats

## Indicateurs

## Qualité de vie

- ◆ Âge moyen de la population du N.-B. - espérance de vie
- ◆ Pourcentage de la population ayant des problèmes de santé mentale
- ◆ Pourcentage de la population souffrant de maladies chroniques
- ◆ Pourcentage de la population ayant obtenu une formation continue
- ◆ Satisfaction / contentement autodéclaré à l'égard de la vie
- ◆ Engagement civique / communautaire

## Emploi

- ◆ Pourcentage de chômeurs du N.-B. (taux de chômage) au sein de la population en âge de travailler
- ◆ Pourcentage d'individus en chômage de longue durée (12 mois ou plus)
- ◆ Nombre de postes vacants au N.-B.
- ◆ Nombre de nouveaux emplois créés par an
- ◆ Revenu moyen gagné (en \$) par les N.-B.
- ◆ Pourcentage de la population touchant un salaire décent au N.-B.
- ◆ Pourcentage de la population ayant accès à l'assurance-emploi

## Pauvreté

- ◆ Pourcentage de la population du N.-B. vivant sous le seuil de pauvreté
- ◆ Pourcentage d'enfants de la population du N.-B. vivant sous le seuil de la pauvreté
- ◆ Pourcentage de la population ayant accès à l'aide sociale

## Logement et itinérance

- ◆ Nombre de personnes sans abri dans la province
- ◆ Nombre de personnes en situation d'itinérance par communauté

	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Âmbre de personnes en situation d'itinérance de longue durée ou répétée</li></ul>
<b>Logement abordable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Nombre de logements abordables par rapport à la population</li><li>◆ Durée d'attente des individus / ménages pour un logement abordable</li><li>◆ Pourcentage de ménages consacrant moins de 30 % de leurs revenus au logement</li></ul>
<b>Insécurité alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire à un moment donné de l'année</li><li>◆ Nombre de ménages / d'individus ayant accès aux banques alimentaires</li><li>◆ Nombre de ménages / d'individus accédant aux cuisines alimentaires</li></ul>
<b>Handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Pourcentage de la population déclarant un handicap physique</li><li>◆ Pourcentage de la population déclarant un handicap mental</li><li>◆ Pourcentage de personnes avec un handicap (dans la tranche d'âge active) qui ont un emploi</li><li>◆ Pourcentage de personnes avec un handicap qui ont poursuivi des études supérieures / GED</li><li>◆ Pourcentage d'individus accédant aux services de la population totale de personnes avec un handicap (disponibilité / accessibilité)</li></ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Espérance de vie moyenne des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises</li><li>◆ Nombre d'hospitalisations par an</li></ul>
<b>Informations sectorielles générales</b> <i>Les indicateurs ci-dessous seraient collectés par organisation membre et par secteur (tel que décomposé ci-dessus, c'est-à-dire : emploi, pauvreté, etc.)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Nombre d'organismes au service des personnes avec un handicap dans la province</li><li>◆ Nombre organisations au service des personnes avec un handicap dans divers sous-secteurs</li><li>◆ Nombre d'emplois à temps plein dans ces organisations</li><li>◆ Nombre d'emplois à temps partiel dans ces organisations</li></ul>

- ◆ Nombre de bénévoles actifs au sein de ces organisations
- ◆ Fourchette budgétaire de ces organisations
- ◆ Pourcentage de bénéficiaires finaux dans une représentation géographique spécifique (urbaine / rurale)
- ◆ Pourcentage de bénéficiaires finaux au sein d'une représentation géographique spécifique (français / anglais)
- ◆ Nombre de bénéficiaires finaux qui déclarent avoir obtenu les résultats d'impact positifs escomptés de la part de l'organisation

## Stratégies de sensibilisation et d'engagement

Nous avons déployé plusieurs tactiques de sensibilisation et d'engagement avec les OSBL et parties prenantes au cours de cette étude, car nous avons à cœur de mobiliser le secteur et de rejoindre et d'entendre les échos du plus grand nombre possible de personnes. Il est important de citer les efforts formels qui se sont traduits par des courriels ciblés, des rencontres, et des messages interpellant diverses personnes sur les médias sociaux ainsi que par nos efforts informels, tels que la mention de l'étude lors de rencontres de réseautage ou de fonctions. Il est aussi important de mentionner qu'en dehors de Services Nouveau-Brunswick, aucune entité dans la province ne détient la liste contact des 4418 OSBL qui ont été recensées dans l'étude d'impact économique du secteur<sup>14</sup>. Il faut donc construire la liste de toutes pièces comme l'ont fait les autres associations à travers le Canada donc c'est un ouvrage en cours d'élaboration et qui s'échelonne sur plusieurs années. Nous avons néanmoins maintenu un contact au cours des deux dernières années avec les organismes qui avaient participé aux dialogues tenus avec la lieutenant-gouverneure à l'été 2021 .



<sup>14</sup> *Source: Economic Contribution of the Community Sector in New Brunswick: A Summary Report, Taylor R. Gray, Ph.D, Director of Research, Tacit Elements, 19 mai 2021*

Voici un survol des tactiques de sensibilisation et d'engagement déployées ces derniers mois depuis le lancement de l'étude:

- ◆ **Demande d'amplifier notre projet en passant par les réseaux des réseaux,** telle que la Canadian Federation of NonProfit Networks, les associations du Canada atlantique, la Société d'inclusion économique et sociale du N.-B., le centre Pond-Desphande, la Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne et bien d'autres. Fait intéressant, cette tactique a suscité l'intérêt de certaines personnes qui ont entendu parler du projet par l'entremise de ces réseaux.
- ◆ **Privilégier une approche d'ambassadeurs:** nous avons demandé à des personnalités issues du secteur ou œuvrant dans celui-ci d'interpeller personnellement leurs réseaux, tel que la lieutenante-gouverneure du N.-B. qui l'a fait à quelques reprises. Les gens rencontrés en entretiens individuels ont aussi demandé d'amplifier le sondage et de partager l'étude dans leurs réseaux respectifs.
- ◆ **Une approche personnalisée:** Des centaines d'invitations et messages personnalisés ont été envoyés par l'entremise des réseaux Facebook Messenger ou LinkedIn par la PDG de Cohesia afin d'informer et inviter la participation au projet, notamment à compléter le sondage.
- ◆ **Interpeller les personnalités politiques:** Nous avons envoyé des messages courriels aux 49 députés de l'Assemblée Législative leur faisant part du projet et demandant leur appui de relayer dans leurs réseaux et circonscriptions. Nous remercions les 5 personnes qui nous ont fourni une réponse et qui ont indiqué partager le sondage, soit Isabelle Thériault, députée de Caraquet, Susan Holt, Leader de l'Opposition Officielle et députée pour Bathurst est-Nepisiguit-Saint Isidore, David Coon, Leader du parti vert et député de Fredericton sud, Megan Mitton, députée de Memramcook-Tantramar et le bureau de la ministre Crossman. Il faut dire qu'il y avait plusieurs dossiers chauds au moment de la diffusion du sondage de cette étude, notamment le dossier de la révision de la politique 713.

Nous avons rencontré l'honorable Ginette Petitpas-Taylor, ministre des langues officielles et ministre responsable de l'APÉCA au moment de la rencontre et son équipe afin de les sensibiliser au projet et de leur demander de l'amplifier.

Le courriel envoyé au bureau du ministre Ernie Steeves à la suite de la réception du mémo et de la documentation touchant la Nouvelle Politique sur les subventions aux organismes sans but lucratif reçu le 26 juillet.

**Réponses reçues :***(\* traduit de l'anglais)*

\* Bonjour Nadine :

C'est une excellente nouvelle. Ayant travaillé dans le secteur à but non lucratif pendant plus de 30 ans, je sais qu'il serait très utile d'avoir une représentation institutionnelle. Comme vous le savez probablement, la regrettée députée Claudette Bradshaw a défendu cette cause. Le résultat a été la création par le gouvernement d'un secrétariat à but non lucratif qui n'a duré que peu de temps, pour de nombreuses raisons. Je ferai circuler cette information dans ma circonscription.

Merci beaucoup.

**David Coon**

Député, Fredericton Sud  
Chef, Parti vert du N.-B.

Merci pour le courriel, Nadine. Et merci pour votre travail sur ce projet important. Je vais m'engager de partager cette information. Est-ce qu'il y a une date limite ? Est-ce qu'il y a un message sur les médias sociaux que je peux partager ?

Merci encore,

*Megan*

**Megan Mitton (elle / she, her)**

(506) 378-1565 (bureau | office)  
Députée / MLA - Memramcook-Tantramar

Merci, bien reçu, je partagerai avec les OSBL de ma circonscription.

Bon succès dans votre démarche!

*Isabelle*

**Isabelle Thériault**

Députée de Caraquet  
MLA for Caraquet

\* Bonjour Nadine,

Je vous remercie de m'avoir fait part de cette information afin que je puisse mieux comprendre l'ampleur des efforts déployés par Cohesia pour évaluer l'intérêt que suscite la mobilisation des OSBL à l'échelle provinciale. J'espère que les réponses à l'enquête nous parviendront régulièrement. Je ne manquerai pas de partager cette information avec ceux que je rencontre et avec qui je m'engage.

Avez-vous un calendrier pour la phase d'enquête du projet ? Combien de temps serait-il possible de la compléter ?

Cordialement,

*Susan Holt*

\* Chère Madame Duguay-Lemay,

Au nom du ministre Crossman, je vous remercie de votre courriel et de lui avoir communiqué ces informations.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées,

**Deborah Hunter**

Cabinet du ministre  
Environnement et Changement climatique

## Chiffres importants

Pour faire connaître cette étude aux membres du secteur des OSBL et recueillir le plus grand nombre d'avis, nous avons déployé une stratégie de communication multicanale. En voici une synthèse illustrée d'exemples de messages publiés et/ou envoyés directement.

# 1

page web dédiée à l'étude sur le site web officiel de Cohesia, soit [www.cohesia.ca/fr/feasibility-study](http://www.cohesia.ca/fr/feasibility-study).

# 2

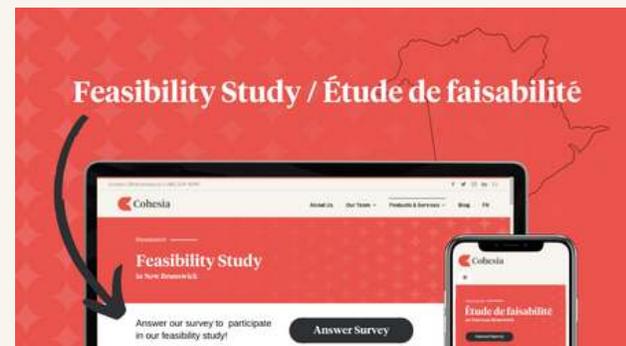
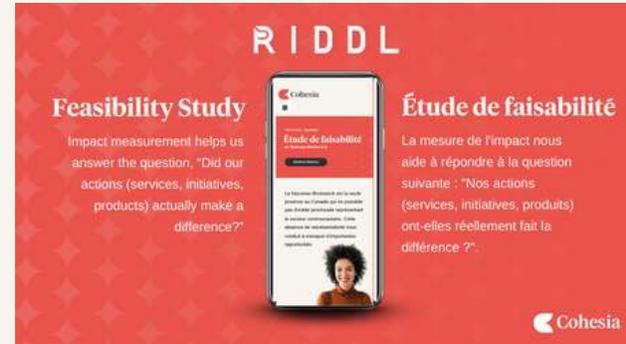
publicités payantes avec une portée de plus de 24 600 et 311 interactions directes.

# 8

campagnes par courriel, avec un taux moyen d'engagement de 29,5%.

# +30

publications sur les comptes médias sociaux de Cohesia, soit Facebook, Instagram, LinkedIn, et Twitter





Certains membres du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick sont prêts à entrer dans une nouvelle ère : celle d'une approche coordonnée, à l'échelle de la province, qui leur permettra de surpasser ce qu'ils doivent aujourd'hui accomplir seuls. À l'image des OSBL basés partout ailleurs au Canada, dans toutes les provinces et au Nunavut, ils entendent pouvoir compter sur une entité qui les représentera aux niveaux provincial, national et international, les aidera à résoudre leurs problématiques communes et à réaliser des économies d'échelles, et surtout qui leur permettra de véritablement peser sur les processus de décision à titre de troisième pilier d'une société durable.

### **Un consensus confirmé pour la création d'une association**

Ce constat, esquissé il y a deux ans lors des deux dialogues publics organisés les 17 juin et 31 août 2021 à la résidence du gouverneur sur le thème de la mobilisation du secteur sans but lucratif, se confirme aujourd'hui à la lumière de l'étude autour de laquelle s'articule le présent rapport.

Si le taux de participation n'a pas tout à fait été à la hauteur des espérances, cette étude réalisée auprès de 178 représentants du secteur (143 répondants au sondage et 35 participants aux consultations individuelles) reflète une telle diversité de domaines d'activité, partout au Nouveau-Brunswick, que l'ensemble des témoignages recueillis peut être considéré comme représentatif.

Par ailleurs, la similarité des réponses constatée entre les deux échantillons distincts (Dans leur majorité, les personnes qui ont répondu au sondage sont différentes de celles qui ont participé aux consultations individuelles) fait apparaître un consensus net quant aux besoins auxquelles une telle entité au Nouveau-Brunswick pourrait répondre.

### **La nécessité de répondre ensemble à des défis communs**

Comme relayés par les participants, tant à travers le sondage que durant les consultations individuelles, les OSBL du N.-B. font aujourd'hui face individuellement à d'importants défis qui pourraient faire l'objet d'une approche commune, tant sur le champ des finances, que sur celui des ressources humaines. En regard de leur expertise et de leur contribution à la société et à l'économie du N.-B., les personnes interrogées ressentent aussi un besoin de reconnaissance auquel pourrait se faire l'écho une association représentant une voix uniforme pour les membres du secteur, les entités qui en deviendront membres ou qui y adhéreront. Enfin, même s'il existe au N.-B. des regroupements d'OSBL sur différents thèmes, une telle association leur permettrait de communiquer plus facilement avec les autres membres du secteur au sens large, à l'échelle du Nouveau-Brunswick.

Ainsi, les réponses recueillies démontrent un vif intérêt pour la création d'une association, sous réserve que celle-ci reflète la diversité des groupes de population de la province, respecte la dualité linguistique du N.-B. et garantisse à ses membres un retour sur investissement clair et palpable.

Ainsi est-il attendu que cette association agisse à titre de porte-parole pour les membres du secteur (en étant notamment leur voix politique), développe un plan stratégique pour le secteur communautaire au N.-B., participe au développement d'un environnement favorable aux OSBL au Nouveau-Brunswick, offre un espace de rassemblement et de partage afin d'accroître la cohésion et les collaborations entre ses membres, et apporte un support direct au secteur sans but lucratif via différents services.

Pour ce faire, une majorité de répondants recommandent que cette association soit gérée par un conseil d'administration soutenu par une petite équipe dédiée aux activités et aux réalisations.

## **Passer aux prochaines étapes rapidement**

La démarche de cette étude de faisabilité a eu un effet très positif sur la situation et a su attiser l'enthousiasme de plusieurs participants. Cet engouement était d'autant plus manifeste que les témoignages recueillis tant durant le sondage que lors des consultations individuelles s'accompagnaient de multiples recommandations à suivre pour passer véritablement de l'idée au projet. Nombreux étaient aussi ceux qui ont manifesté leur désir de participer au processus de création de l'association.

Dans ce contexte, il est fortement recommandable de passer aux prochaines étapes de façon rapide et visible pour que ce mouvement profite des vents favorables suscités par cette volonté de changement, et réponde au besoin de résultats escompté par les membres du secteur.

## **Formation d'un groupe de travail**

En regard des recommandations formulées par les participants à l'étude, une première étape consisterait à former un groupe de travail afin d'élaborer, de consolider et d'encadrer la mise en place d'un plan de travail menant à la création de l'association. Plusieurs participants à cette étude ont d'ailleurs déjà fait part de leur intérêt de participer à un tel groupe.

Le groupe de travail aurait aussi potentiellement un effet mobilisateur sur le secteur et contribuerait assurément à rallier les organismes plus récalcitrants. Ce groupe devra bien sûr refléter les aspirations inclusives de la démarche et sa composition se devra de respecter ces paramètres. Recruter les personnes pour ce comité et consolider les ressources nécessaires à leurs travaux sont, à notre avis, autant de priorités à la constitution de ce groupe.

## **Assurer la viabilité financière de l'association**

Si l'une des stratégies préconisées pour assurer la viabilité financière de l'association consiste en un financement gouvernemental, des voix se sont élevées pour que d'autres sources de financement soient explorées afin de garantir à l'association une plus grande autonomie. Il sera donc important d'évaluer les possibles ressources suivantes : livraison de services payants, frais d'adhésion pour les membres, activités d'auto-financement, et développement d'un fond communautaire (en partenariat avec les fondations communautaires existantes ou via la création d'une nouvelle fondation, par exemple.)

## Privilégier une approche d'adopteurs précoces

Selon Carl Von Clausewitz, « *Le plus grand ennemi d'un bon plan, c'est le rêve d'un plan parfait* ». Suivant cette logique, il est recommandé que les efforts de créer l'association parfaite et susceptible de rallier tous les organismes sans but lucratif dès ses débuts ne soient pas la ligne directrice du groupe de travail mentionné ici-haut. L'emphase devrait plutôt être mise sur la création d'une association en mesure de rassembler et mobiliser les adopteurs précoces. Cette suggestion, ressortie lors du processus des entretiens individuels, mérite d'être retenue et mise en application car elle offre plusieurs avantages marqués, dont ceux de pouvoir construire l'infrastructure de l'association, d'établir les avantages de participation, et de faire la preuve du concept.

Il va aussi sans dire que cette approche augmenterait considérablement la capacité d'éventuellement et de graduellement attirer les organismes hésitants, indifférents ou même récalcitrants : il sera plus facile de rallier peu à peu les membres du secteur à une réalité démontrable qu'à une idée abstraite.

## Nuance à faire entre rassembler le secteur, et avoir besoin d'un rassemblement grandissant

Afin de répondre efficacement à cette nécessité de maintenir le *momentum* et la motivation ravivée par les démarches associées à la présente étude, une possibilité se doit d'être explorée.

Le travail requis afin de mobiliser une masse critique d'organisme permettant de "représenter" les membres du secteur qui y adhéreront est considérable en temps, en mobilisation et en défis à surmonter. Cependant, si l'emphase est mise ici sur le passage à l'action avec les organismes intéressés et motivés, une association peut être efficacement mise sur pied dans des délais plus raisonnables et plus respectueux de l'enthousiasme des adopteurs précoces.

Les bénéfices découlant de cette association seront aussi apparents plus rapidement et deviendront un outil de recrutement fort intéressants favorisant un élargissement continue de l'association. La nuance importante à considérer dans cette approche est qu'au lieu de tenter de mettre sur pied une association des organismes du secteur, la démarche devrait être axée sur la création d'une association de membres du secteur.

Le but ultime demeure, bien entendu, de mobiliser les membres du secteur qui y adhéreront.

L'approche préconisée devient davantage basée sur une approche de "build it and they will come" (Construis-le et ils viendront)<sup>15</sup>.

**"Rien ne sera jamais tenté si toutes les objections possibles ne sont pas d'abord surmontées."**

- Samuel Johnson

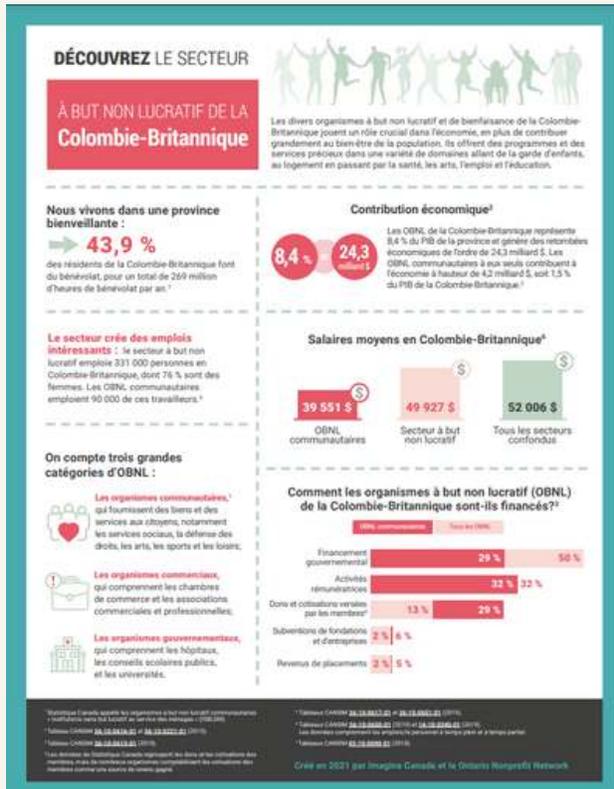


---

<sup>15</sup> Citation célèbre du film *Field of Dreams* (1989; v.f. *Jusqu'au bout du rêve*), tiré du roman de William Patrick (W.P.) Kinsella, *Shoeless Joe*.

# Annexe 1 : Références

- ◆ Economic Contribution of the Community Sector in New Brunswick: A Summary Report, Taylor R. Gray, Ph.D, Director of Research, Tacit Elements, 19 mai 2021
- ◆ Claudette Bradshaw, Allister Thompson, L'Encyclopédie canadienne, 19 février 2020
- ◆ Un plan d'action: établir les fondements de l'autosuffisance, Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif, 13 septembre 2007
- ◆ Le gouvernement réduit de plus de moitié la prévision du déficit dans le budget 2011-2012 (gnb.ca), 22 mars 2011
- ◆ Executives Director Meet Up, invitation par courriel reçue le 25 septembre 2020.
- ◆ Programme d'assurance pour OSBL, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
- ◆ Infographie du secteur en chiffres : Organismes de bienfaisance & sans but lucratif du Canada, Imagine Canada, 2021





### DÉCOUVREZ LE SECTEUR

#### À BUT NON LUCRATIF DU Nouveau-Brunswick

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance du Nouveau-Brunswick jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation. Cette infographie est basée sur les données de Statistique Canada, à jour et avec des divergences par rapport aux données provenant d'autres sources, y compris celles des agences de statistique provinciales.\*

**Nous vivons dans une province bienveillante :**  
 ➔ **42 %**  
 des résidents du Nouveau-Brunswick font du bénévolat, pour un total de 31 million d'heures de bénévolat par an.<sup>1</sup>

**Contribution économique<sup>2</sup>**  
 Les OBNL du Nouveau-Brunswick représentent 10,8 % du PIB de la province et génèrent des retombées économiques de l'ordre de 3,7 milliard \$.  
 Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 425 million \$, soit 1,2 % du PIB du Nouveau-Brunswick.<sup>3</sup>

**Salaires moyens en Nouveau-Brunswick<sup>4</sup>**

OBNL communautaires	Secteur à but non lucratif	Tous les secteurs confondus
28 530 \$	45 990 \$	48 373 \$

**Le secteur crée des emplois intéressants :** le secteur à but non lucratif emploie 55 000 personnes en Nouveau-Brunswick, dont 76 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 13 000 de ces travailleurs.<sup>5</sup>

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires,<sup>6</sup> qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux,<sup>7</sup> qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux,<sup>8</sup> qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) du Nouveau-Brunswick sont-ils financés?<sup>9</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tous les OBNL
Financement gouvernemental	29 %	51 %
Activités rémunératrices	28 %	30 %
Dons et cotisations versés par les membres	14 %	33 %
Subventions de fondations et d'entreprises	2 %	5 %
Revenus de placements	2 %	4 %

\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 1. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 2. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 3. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 4. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 5. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 6. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 7. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 8. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 9. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.

Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR

#### À BUT NON LUCRATIF DE LA Nouvelle-Écosse

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance de la Nouvelle-Écosse jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Nous vivons dans une province bienveillante :**  
 ➔ **44,6 %**  
 des résidents de la Nouvelle-Écosse font du bénévolat, pour un total de 53 million d'heures de bénévolat par an.<sup>1</sup>

**Contribution économique<sup>2</sup>**  
 Les OBNL de la Nouvelle-Écosse représentent 12,5 % du PIB de la province et génèrent des retombées économiques de l'ordre de 5,3 milliard \$.  
 Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 679 million \$, soit 1,6 % du PIB de la Nouvelle-Écosse.<sup>3</sup>

**Salaires moyens en Nouvelle-Écosse<sup>4</sup>**

OBNL communautaires	Secteur à but non lucratif	Tous les secteurs confondus
32 704 \$	45 274 \$	45 492 \$

**Le secteur crée des emplois intéressants :** le secteur à but non lucratif emploie 82 000 personnes en Nouvelle-Écosse, dont 69 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 14 000 de ces travailleurs.<sup>5</sup>

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires,<sup>6</sup> qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux,<sup>7</sup> qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux,<sup>8</sup> qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) de la Nouvelle-Écosse sont-ils financés?<sup>9</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tous les OBNL
Financement gouvernemental	45 %	54 %
Activités rémunératrices	25 %	30 %
Dons et cotisations versés par les membres	11 %	22 %
Subventions de fondations et d'entreprises	3 %	5 %
Revenus de placements	2 %	4 %

\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 1. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 2. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 3. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 4. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 5. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 6. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 7. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 8. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 9. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.

Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR

#### À BUT NON LUCRATIF DE l'Île-du-Prince-Édouard

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance de l'I.P.-É. jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Nous vivons dans une province bienveillante :**  
 ➔ **47,9 %**  
 des résidents de l'I.P.-É. font du bénévolat, pour un total de 8 million d'heures de bénévolat par an.<sup>1</sup>

**Contribution économique<sup>2</sup>**  
 Les OBNL de l'I.P.-É. représentent 11,5 % du PIB de la province et génèrent des retombées économiques de l'ordre de 782 million \$.  
 Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 84 million \$, soit 1,2 % du PIB de l'I.P.-É.<sup>3</sup>

**Salaires moyens à l'I.P.-É.<sup>4</sup>**

OBNL communautaires	Secteur à but non lucratif	Tous les secteurs confondus
29 925 \$	43 637 \$	43 887 \$

**Le secteur crée des emplois intéressants :** le secteur à but non lucratif emploie 13 000 personnes à l'I.P.-É., dont 79 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 2 000 de ces travailleurs.<sup>5</sup>

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires,<sup>6</sup> qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux,<sup>7</sup> qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux,<sup>8</sup> qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) de l'I.P.-É. sont-ils financés?<sup>9</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tous les OBNL
Financement gouvernemental	23 %	62 %
Activités rémunératrices	23 %	31 %
Dons et cotisations versés par les membres	10 %	35 %
Subventions de fondations et d'entreprises	2 %	6 %
Revenus de placements	2 %	5 %

\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 1. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 2. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 3. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 4. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 5. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 6. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 7. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 8. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 9. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.

Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR

#### À BUT NON LUCRATIF DE Terre-Neuve-et-Labrador

Cette infographie est basée sur les données de Statistique Canada, à jour et avec des divergences par rapport aux données provenant d'autres sources, y compris celles des agences de statistique provinciales. Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance de Terre-Neuve-et-Labrador jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la lutte contre la pauvreté, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Nous vivons dans une province bienveillante :**  
 ➔ **46 %**  
 des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador font du bénévolat, pour un total de 23 million d'heures de bénévolat par an.<sup>1</sup>

**Contribution économique<sup>2</sup>**  
 Les OBNL de Terre-Neuve-et-Labrador représentent 10 % du PIB de la province et génèrent des retombées économiques de l'ordre de 3,3 milliard \$.  
 Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 296 million \$, soit 0,9 % du PIB de Terre-Neuve-et-Labrador.<sup>3</sup>

**Salaires moyens à Terre-Neuve-et-Labrador<sup>4</sup>**

OBNL communautaires	Secteur à but non lucratif	Tous les secteurs confondus
37 772 \$	53 175 \$	52 767 \$

**Le secteur crée des emplois intéressants :** le secteur à but non lucratif emploie 41 000 personnes à Terre-Neuve-et-Labrador, dont 75 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 7 000 de ces travailleurs.<sup>5</sup>

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires,<sup>6</sup> qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux,<sup>7</sup> qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux,<sup>8</sup> qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) de Terre-Neuve-et-Labrador sont-ils financés?<sup>9</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tous les OBNL
Financement gouvernemental	11 %	51 %
Activités rémunératrices	26 %	34 %
Dons et cotisations versés par les membres	10 %	43 %
Subventions de fondations et d'entreprises	1 %	6 %
Revenus de placements	2 %	5 %

\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 \*\*\*\*\* Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 1. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 2. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 3. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 4. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 5. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 6. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 7. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 8. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.  
 9. Statistique Canada, « Les organismes à but non lucratif : un secteur en croissance », 2019.

Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR À BUT NON LUCRATIF DE Nunavut

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance du Nunavut jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Le secteur crée des emplois intéressants :**  
Le secteur à but non lucratif emploie 1 000 personnes au Nunavut, dont 68 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient la majorité de ces travailleurs.\*

**Contribution économique<sup>1</sup>**  
Les OBNL du Nunavut représentent 3,9 % du PIB du territoire et génère des retombées économiques de l'ordre de 131 millions \$.  
Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 56 millions \$, soit 1,7 % du PIB du Nunavut.\*

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires, qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux, qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux, qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Salaires moyens au Nunavut<sup>2</sup>**

OBNL communautaires	69 827 \$
Secteur à but non lucratif	71 247 \$

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) du Nunavut sont-ils financés?<sup>3</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tout les OBNL
Financement gouvernemental	34 %	38 %
Activités rémunérées	29 %	27 %
Dons et cotisations versés par les membres <sup>4</sup>	22 %	24 %
Subventions de fondations et d'entreprises	3 %	5 %
Revenus de placements	4 %	4 %

\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Nunavut (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Nunavut (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Nunavut (2019).  
\* Les données comprennent les emplois à temps plein et à temps partiel.  
Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR À BUT NON LUCRATIF DU Yukon

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance du Yukon jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Le secteur crée des emplois intéressants :**  
Le secteur à but non lucratif emploie 2 000 personnes au Yukon, dont 79 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 1 000 de ces travailleurs.\*

**Contribution économique<sup>1</sup>**  
Les OBNL du Yukon représentent 6,2 % du PIB du territoire et génère des retombées économiques de l'ordre de 181 millions \$.  
Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 49 millions \$, soit 1,7 % du PIB du Yukon.\*

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires, qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux, qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux, qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Salaires moyens au Yukon<sup>2</sup>**

OBNL communautaires	38 568 \$
Secteur à but non lucratif	54 165 \$

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) du Yukon sont-ils financés?<sup>3</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tout les OBNL
Financement gouvernemental	35 %	57 %
Activités rémunérées	24 %	29 %
Dons et cotisations versés par les membres <sup>4</sup>	14 %	26 %
Subventions de fondations et d'entreprises	2 %	6 %
Revenus de placements	2 %	5 %

\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Yukon (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Yukon (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire du Yukon (2019).  
\* Les données comprennent les emplois à temps plein et à temps partiel.  
Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR À BUT NON LUCRATIF DES Territoires du Nord-Ouest

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance des Territoires du Nord-Ouest jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Le secteur crée des emplois intéressants :**  
Le secteur à but non lucratif emploie 5 000 personnes dans les Territoires du Nord-Ouest, dont 58 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 1 000 de ces travailleurs.\*

**Contribution économique<sup>1</sup>**  
Les OBNL des Territoires du Nord-Ouest représentent 11,1 % du PIB du territoire et génère des retombées économiques de l'ordre de 487 millions \$.  
Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 69 million \$, soit 1,6 % du PIB des Territoires du Nord-Ouest.\*

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires, qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux, qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux, qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Salaires moyens dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>2</sup>**

OBNL communautaires	36 571 \$
Secteur à but non lucratif	62 969 \$

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) des Territoires du Nord-Ouest sont-ils financés?<sup>3</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tout les OBNL
Financement gouvernemental	27 %	33 %
Activités rémunérées	30 %	31 %
Dons et cotisations versés par les membres <sup>4</sup>	12 %	23 %
Subventions de fondations et d'entreprises	1 %	6 %
Revenus de placements	2 %	4 %

\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Les données comprennent les emplois à temps plein et à temps partiel.  
Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

### DÉCOUVREZ LE SECTEUR À BUT NON LUCRATIF DES Territoires du Nord-Ouest

Les divers organismes à but non lucratif et de bienfaisance des Territoires du Nord-Ouest jouent un rôle crucial dans l'économie, en plus de contribuer grandement au bien-être de la population. Ils offrent des programmes et des services précieux dans une variété de domaines allant de la garde d'enfants, au logement en passant par la santé, les arts, l'emploi et l'éducation.

**Le secteur crée des emplois intéressants :**  
Le secteur à but non lucratif emploie 5 000 personnes dans les Territoires du Nord-Ouest, dont 58 % sont des femmes. Les OBNL communautaires emploient 1 000 de ces travailleurs.\*

**Contribution économique<sup>1</sup>**  
Les OBNL des Territoires du Nord-Ouest représentent 11,1 % du PIB du territoire et génère des retombées économiques de l'ordre de 487 millions \$.  
Les OBNL communautaires à eux seuls contribuent à l'économie à hauteur de 69 million \$, soit 1,6 % du PIB des Territoires du Nord-Ouest.\*

**On compte trois grandes catégories d'OBNL :**

- Les organismes communautaires, qui fournissent des biens et des services aux citoyens, notamment les services sociaux, la défense des droits, les arts, les sports et les loisirs;
- Les organismes commerciaux, qui comprennent les chambres de commerce et les associations commerciales et professionnelles;
- Les organismes gouvernementaux, qui comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires publics, et les universités.

**Salaires moyens dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>2</sup>**

OBNL communautaires	36 571 \$
Secteur à but non lucratif	62 969 \$

**Comment les organismes à but non lucratif (OBNL) des Territoires du Nord-Ouest sont-ils financés?<sup>3</sup>**

Source de financement	OBNL communautaires	Tout les OBNL
Financement gouvernemental	27 %	33 %
Activités rémunérées	30 %	31 %
Dons et cotisations versés par les membres <sup>4</sup>	12 %	23 %
Subventions de fondations et d'entreprises	1 %	6 %
Revenus de placements	2 %	4 %

\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Statistique Canada, rapport sur les organismes à but non lucratif communautaires et professionnels dans le territoire des Territoires du Nord-Ouest (2019).  
\* Les données comprennent les emplois à temps plein et à temps partiel.  
Créé en 2021 par Imagine Canada et le Ontario Nonprofit Network

- ◆ Rapport « Dialogue avec le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick, SOYONS PLUS FORTS... ENSEMBLE ! » (Dialogue NB, 17 juin 2021), <https://cohesia.ca/fr/feaibility-study>
- ◆ Rapport « Dialogue avec le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick partie 2, SOYONS PLUS FORTS... ENSEMBLE ! » (Dialogue NB, 31 août 2021). <https://cohesia.ca/fr/feaibility-study>
- ◆ Exploits Valley Community Coalition (EVCC): Basée à Grand Falls, cette coalition rassemble 6 OBSL qui partagent leurs ressources, leurs espaces et vont même jusqu'à déposer des demandes de financement collectivement.

## Associations Canadiennes

- ◆ **Imagine canada:** [Homepage](#) | [Imagine Canada](#)
- ◆ **Fondations communautaires du Canada (FCC):** <https://communityfoundations.ca/fr/>
- ◆ **Bénévoles Canada:** [Bénévoles Canada \(volunteer.ca\)](#)
- ◆ **Le Cercle de la philanthropie (Le Cercle) :** [Home \(the-circle.ca\)](#)
- ◆ **Volunteer BC:** [Home - Volunteer BC](#)
- ◆ **Vantage Point (anciennement Central Volunteer Bureau of Vancouver):** [Vantage Point | Transforming Nonprofit Organizations \(thevantagepoint.ca\)](#)
- ◆ **Volunteer Alberta:** [Helping Alberta do good, together. - Volunteer Alberta | Volunteer Alberta](#)
- ◆ **CCVO (Calgary Chamber of Voluntary Organizations):** <https://www.calgarycvo.org/>
- ◆ **Edmonton Chamber of Voluntary Organizations (ECVO):** <http://ecvo.ca>
- ◆ **FuseSocial:** <http://www.fusesocial.ca>
- ◆ **Manitoba Federation of Non-Profit Organizations:** <http://www.mfnpo.org>
- ◆ **Saskatchewan Nonprofit Partnership (SNP):** [SASKATCHEWAN NONPROFIT PARTNERSHIP - Home \(sasknonprofit.ca\)](#)

- ◆ **Ontario NonProfit Network:** [Ontario Nonprofit Network \(theonn.ca\)](http://theonn.ca).
- ◆ **Pillar NonProfit Network:** [Pillar Nonprofit Network](#).
- ◆ **Le Chantier de l'économie sociale:** [Chantier de l'économie sociale](#)
- ◆ **Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) :** [Accueil - FCABQ](#)
- ◆ **Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) :** [Bénévolat au Québec | RABQ](#)
- ◆ **L'Institut Mallet:** [Accueil - Institut Mallet](#)
- ◆ **La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) :** [Accueil - CTROC](#)
- ◆ **Impact Organizations of Nova Scotia "IONS":** [Discover the sector - IONS - Impact Organizations of Nova Scotia](#)
- ◆ **Community Sector Network of PEI:** [Community Sector Network of PEI – A Collective Voice for Change! \(csnpei.com\)](#).
- ◆ **Community Sector Council of Newfoundland and Labrador (CSCNL):** [CSCNL - Community Sector Council NL](#)

## Annexe 2 : Questionnaire du sondage

### Question 1:

Quel(s) secteur(s) d'activités représente(nt) mieux le mandat principal de votre OSBL ? (cocher les choix pertinents)

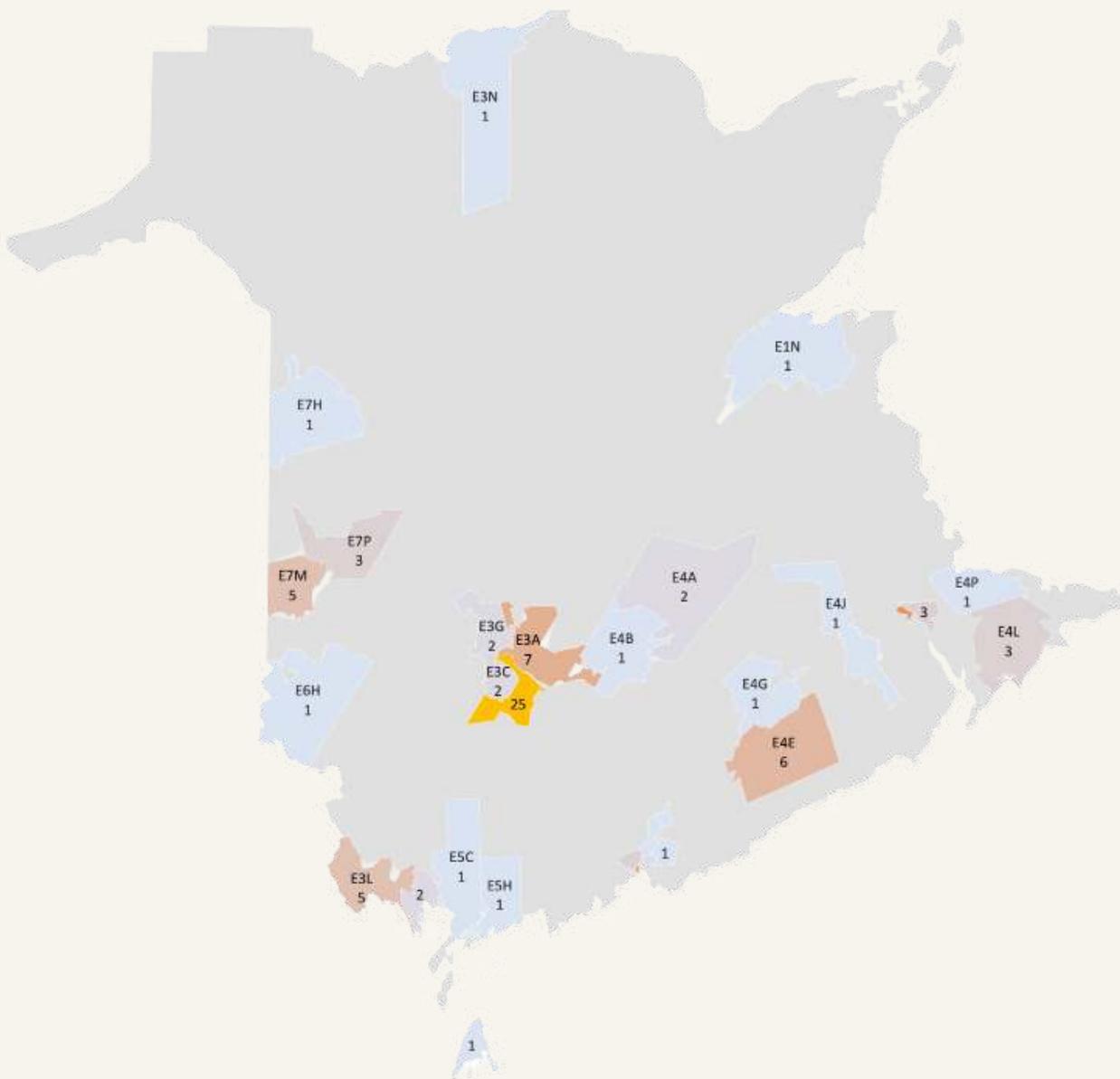
Secteur	Anglais		Français		Total	
Culture et loisirs	28,4%	31	34.2%	13	29.9%	44
Développement et logement	14,7%	16	18.4%	7	15.6%	23
Éducation et recherche	22,9%	25	23.7%	9	23.1%	34
Environnement	9,2%	10	7.9%	3	8.8%	13
Santé et services sociaux	50,5%	55	21.1%	8	42.9%	63
International	2,8%	3	2.6%	1	2.7%	4
Droit et défense d'intérêts	5,5%	6	21.1%	8	9.5%	14
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	16,5%	18	18.4%	7	17.0%	25
Politique	2,8%	3	7.9%	3	4.1%	6
Associations professionnelles et d'entreprises	7,3%	8	5.3%	2	6.8%	10
Religion	2,8%	3	0.0%	0	2.0%	3

Jeunesse	28,4%	29	34.2%	12	29.9%	41
Autres (veuillez préciser)		29		5		34
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

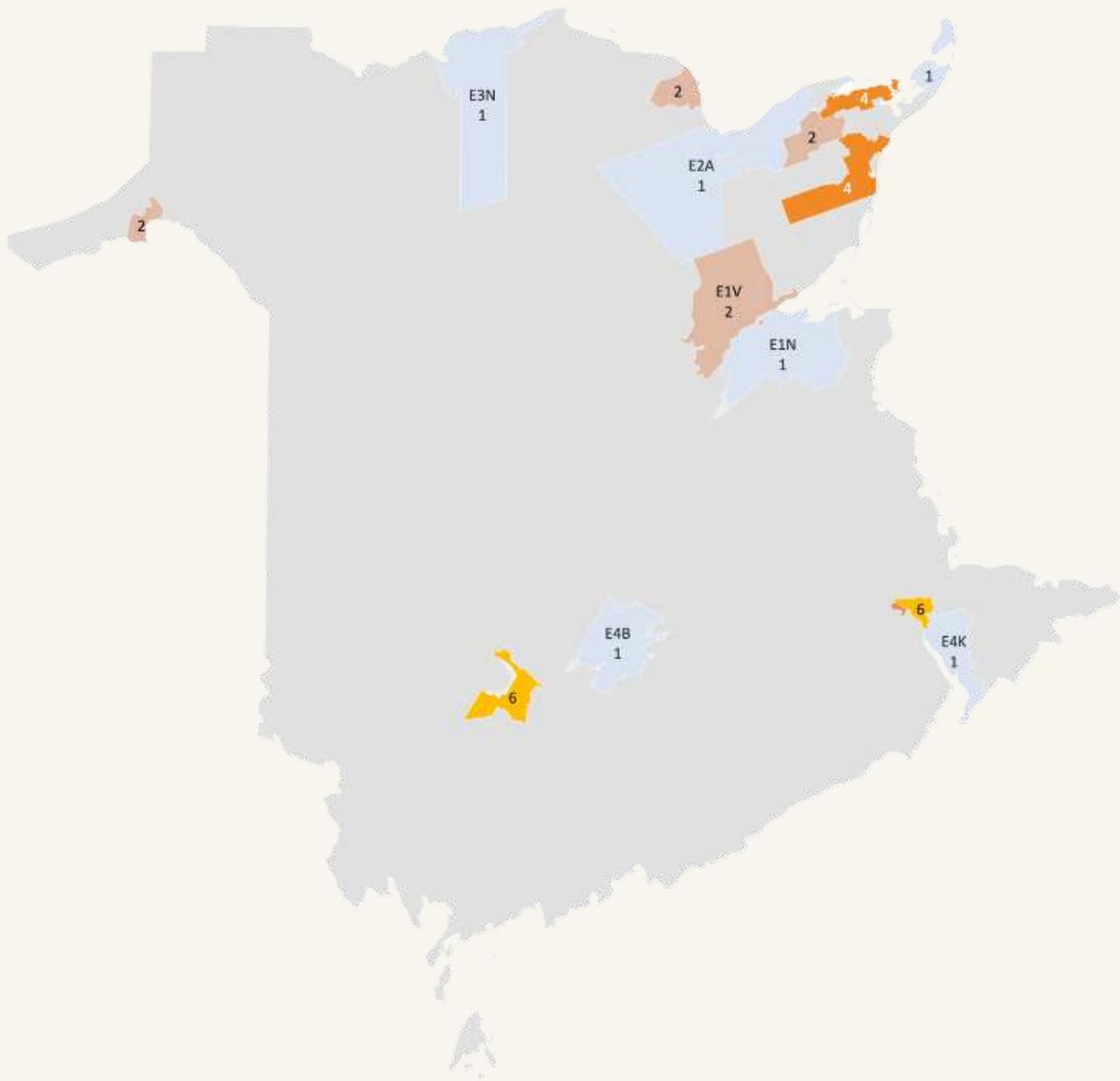
Autres responses: Alimentation; Communautaire, économique, immigration; Community Capacity Building (2); Community Outreach food, clothing, etc.; Diminution de la pauvreté; Disability services (2); Domestic Intimate Partner Violence against women; Domestic Violence - Housing & Outreach; Economic & Social Inclusion; Education and Employment Skills Training, Social Enterprise; Employment Assistance Services; Equity, Diversity and Inclusion space; Faith; Food Insecurity (2);inclusion support services; Indigenous Friendship Center; Le mieux-être de notre population.; Local news; Municipaux; national defense and veterans; Newcomer Settlement; Poverty reduction; Poverty Reduction, Families; poverty reduction/ community development; Seniors; Social Innovation; Sport, Recreation and Physical Activity ;Transportation (2); we are doing new development at this time- we are renewing existing stock; Women's Empowerment

**Question 2:**

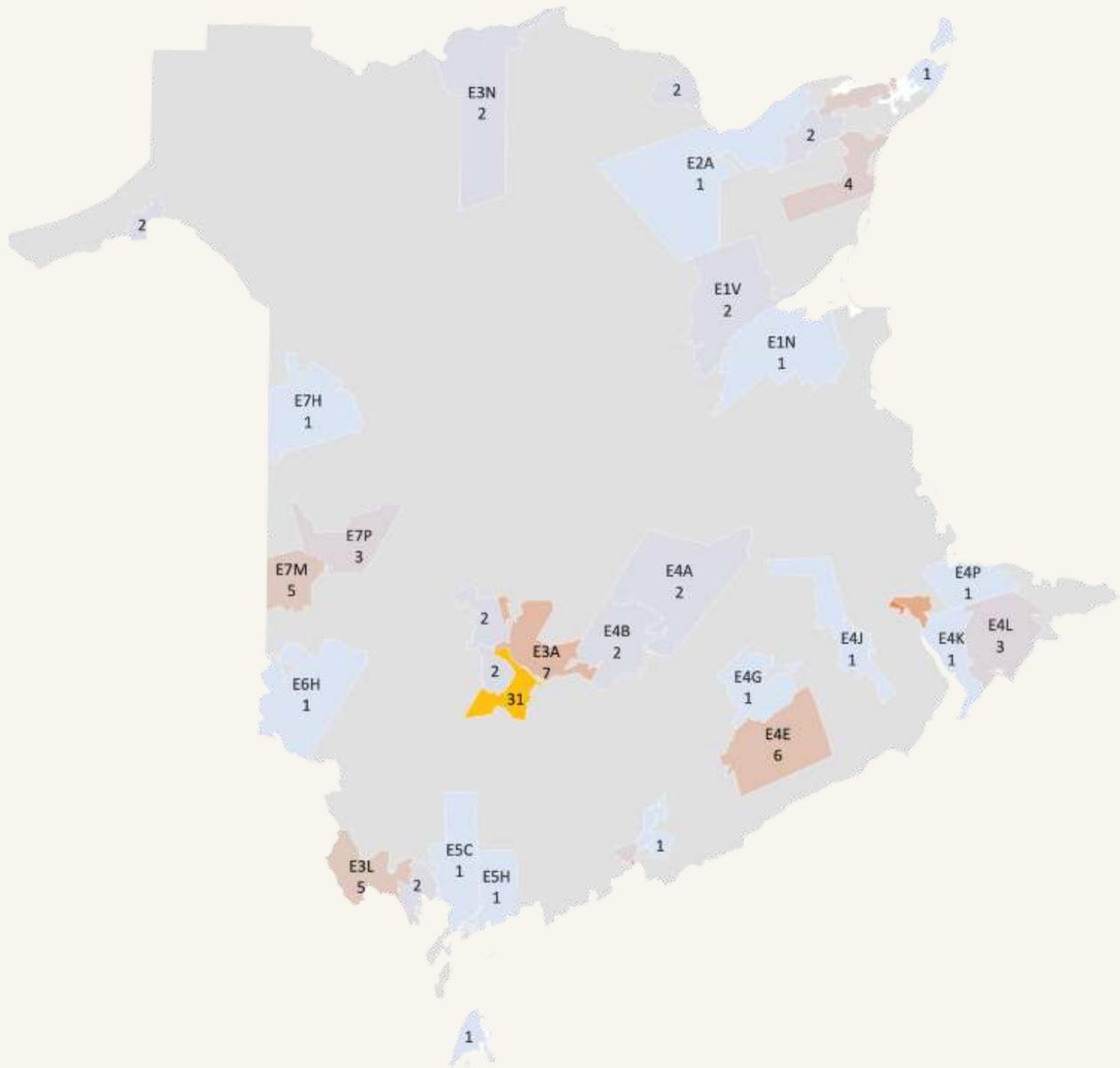
Quels sont les trois caractères alphanumériques du code postal de votre siège social (E3B, E1N) ?

**Réponses en anglais:**

Réponses en français:



Total:



**Question 3:**

Vos activités sont principalement exercées à quelle échelle géographique ?

	Anglais		Français		Total	
Niveau local (ville de Grand-Sault, ville de St. Andrews...)	45.9%	50	29.0%	11	41.5%	61
Niveau régional (comté de Kent, comté de Madawaska...)	26.6%	29	26.3%	10	26.5%	39
Niveau provincial (Nouveau-Brunswick)	20.2%	22	31.6%	12	23.1%	34
Niveau interprovincial (les provinces atlantiques)	3.7%	4	5.3%	2	4.1%	6
Niveau national (dans le Canada)	2.8%	3	7.9%	3	4.1%	6
Niveau international	0.9%	1	0.0%	0	0.7%	1
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

**Question 4:**

Combien d'employés à temps complet (ou équivalent si vous avez des employés à temps partiel) comptez-vous habituellement dans votre organisme ?

	Anglais		Français		Total	
Moins de 5 employés à temps complet (ou équivalent)	48.6%	53	50.0%	19	49.0%	72
6 à 10 employés à temps complet (ou équivalent)	21.1%	23	34.2%	13	24.5%	36
11 à 20 employés à temps complet (ou équivalent)	5.5%	6	7.9%	3	6.1%	9
21 à 30 employés à temps complet (ou équivalent)	10.1%	11	0.0%	0	7.5%	11
31 à 40 employés à temps complet (ou équivalent)	5.5%	6	0.0%	0	4.1%	6
41 à 50 employés à temps complet (ou équivalent)	3.7%	4	5.3%	2	4.1%	6
Plus de 51 employés à temps complet (ou équivalent)	5.5%	6	2.6%	1	4.8%	7
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

**Question 5:**

Combien de bénévoles actifs comptez-vous habituellement dans votre organisme ?

	Anglais		Français		Total	
Moins de 5 bénévoles actifs	18.4%	20	15.8%	6	17.7%	26
6 à 10 bénévoles actifs	23.9%	26	21.1%	8	23.1%	34
11 à 20 bénévoles actifs	20.2%	22	26.3%	10	21.8%	32
21 à 30 bénévoles actifs	11.0%	12	10.5%	4	10.9%	16
31 à 40 bénévoles actifs	5.5%	6	10.5%	4	6.8%	10
41 à 50 bénévoles actifs	3.7%	4	2.6%	1	3.4%	5
Plus de 51 bénévoles actifs	17.4%	19	13.2%	5	16.3%	24
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

**Question 6:**

Pour votre dernière année fiscale, quel était le budget total de votre OSBL ?

	Anglais		Français		Total	
Moins de 50 000 \$	14.7%	16	31.6%	12	19.0%	28
Entre 50 000 \$ et 99 999 \$	11.0%	12	7.9%	3	10.2%	15

Entre 100 000 \$ et 249 999 \$	15.6%	17	15.8%	6	15.6%	23
Entre 250 000 \$ et 499 999 \$	14.7%	16	7.9%	3	12.9%	19
Entre 500 000 \$ et 749 999 \$	7.3%	8	7.9%	3	7.5%	11
Entre 750 000 \$ et 999 999 \$	5.5%	6	7.9%	3	6.1%	9
Entre 1 000 000 \$ et 1 999 999 \$	13.8%	15	10.5%	4	12.9%	19
Entre 2 000 000 \$ et 2 999 999 \$	7.3%	8	0.0%	0	5.4%	8
Entre 3 000 000 \$ et 3 999 999 \$	3.7%	4	2.6%	1	3.4%	5
Entre 4 000 000 \$ et 4 999 999 \$	2.8%	3	2.6%	1	2.7%	4
Plus de 5 000 000 \$	3.7%	4	5.3%	2	4.1%	6
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

**Question 7:**

Dans quelle(s) langue(s) offrez-vous principalement vos services ?

	Anglais		Français		Total	
Principalement en anglais	69.7%	76	2.6%	1	52.4%	77
Principalement en français	0.0%	0	57.9%	22	15.0%	22
Dans les deux langues officielles	26.6%	29	36.8%	14	29.3%	43
Principalement dans des langues autochtones	0.9%	1	0.0%	0	0.7%	1
Principalement en anglais et dans des langues autochtones	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0
Principalement en français et dans des langues autochtones	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0
Dans les deux langues officielles et dans des langues autochtones	1.8%	2	2.6%	1	2.0%	3
Principalement d'autres langues que le français, l'anglais et les langues autochtones	0.9%	1	0.0%	0	0.7%	1
Répondues		109		38		147
Non-répondues		0		0		0

**Question 8:**

Quelles sont les principales sources de financement de votre OBSL? Le total des sommes doit être de 100%

	Anglais		Français		Total	
Auto-financement/activités de collecte de fonds	72.7%	64	85.2%	23	75.7%	87
Dons individuels	68.2%	60	40.7%	11	61.7%	71
Dons d'entreprises	48.9%	43	44.4%	12	47.8%	55
Partenariats-commandites	35.2%	31	55.6%	15	40.0%	46
Subvention d'un OSBL national ou provincial	38.6%	34	33.3%	9	37.4%	43
Subvention d'une municipalité	46.6%	41	44.4%	12	46.1%	53
Subvention du gouvernement provincial	73.9%	65	59.3%	16	70.4%	81
Subvention du gouvernement fédéral	55.7%	49	48.2%	13	53.9%	62
Ventes de services	40.9%	36	55.6%	15	44.3%	51
Répondues		88		27		115
Non-répondues		21		11		32

**Question 9:**

Votre OSBL est-il soutenu par d'autres associations de votre secteur au Nouveau-Brunswick ? (par exemple, l'appui de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire [ANBIC] (aujourd'hui InclusionNB) aux activités dans les différentes villes de notre province)

	Anglais		Français		Total	
Oui	25.0%	22	29.6%	8	26.1%	30
Non	67.1%	59	51.9%	14	63.5%	73
Pas certain	8.0%	7	18.5%	5	10.4%	12
Répondues		88		27		115
Non-répondues		21		11		32

**Question 10:**

Votre OSBL est-il soutenu par d'autres associations de votre secteur au niveau national ? (par exemple, la YMCA Canada appuie les YMCA au Nouveau-Brunswick)

	Anglais		Français		Total	
Oui	23.9%	21	18.5%	5	22.6%	26
Non	72.7%	64	66.7%	18	71.3%	82
Pas certain	3.4%	3	14.8%	4	6.1%	7
Répondues		88		27		115
Non-répondues		21		11		32

**Question 11:**

Votre OSBL a-t-il les moyens (employés, temps consacré à ces efforts, financement de consultants, etc.) de faire des revendications aux différents paliers gouvernementaux?

	Anglais		Français		Total	
Oui	13.6%	12	22.2%	6	15.7%	18
Non	37.5%	33	29.6%	8	35.7%	41
Parfois	42.1%	37	33.3%	9	40.0%	46
Non applicable	6.8%	6	14.8%	4	8.7%	10
Répondues		88		27		115
Non-répondues		21		11		32

**Question 12:**

Quels sont les avantages d'une entité provinciale représentant le secteur communautaire au sein de l'écosystème néo-brunswickois ?

Moyenne pondérée	Anglais	Français	Total
Renforcement de capacité	3.64	3.63	3.61
Soutien à la communication	3.6	3.50	3.57
Créer un secteur communautaire avec plus de synergie entre ses membres	3.75	3.88	3.82

Développement d'un plan stratégique pour le secteur communautaire au Nouveau-Brunswick	3.69	3.96	3.75
Développement d'un environnement favorable aux OSBL au Nouveau-Brunswick	3.86	4.00	3.89
Développement des professionnels (sessions de formation ciblées)	3.57	3.71	3.60
Ressources en ligne exclusives pour les OSBL du Nouveau-Brunswick	3.35	3.52	3.40
Participation accrue ou active du secteur auprès des secteurs privé, public et syndical	3.35	3.46	3.38
Possibilités de mise en réseau des membres	3.66	3.58	3.64
Organisation de conférences	3.32	3.42	3.35
Organisation de tables de concertation	3.38	3.63	3.41
Voix politique des membres	3.82	3.88	3.79
Offre d'avantages sociaux aux employés	3.62	3.83	3.67
Représentation des OSBL membres sur les scènes municipales, provinciales, nationales et internationales	3.9	3.92	3.90
Répondues	77	24	101
Non-répondues	32	14	46

**Question 13:**

En tant que réseau d'OSBL au Nouveau-Brunswick, indiquez les cinq principaux effets que vous souhaitez obtenir grâce à ce réseau, en ordre de priorité.

<b>Moyenne pondérée</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français</b>	<b>Total</b>
Une meilleure coordination permettrait de réduire les doublons, de renforcer la collaboration et les partenariats, et d'obtenir des financements ayant un impact plus important sur nos communautés.	#1 1.86	#1 1.67	#1 1.81
Le rétablissement après une pandémie est une occasion de collaborer et de coordonner davantage en tant que secteur.	#4 3.99	#5 4.08	#4 4.01
Nous devons briser nos silos. Les problèmes auxquels nos communautés sont confrontées sont multifactoriels. Un problème peut toucher plusieurs parties d'une communauté ; en étant plus forts ensemble, nous pourrions travailler plus en profondeur.	#2 2.39	#2 2.21	#2 2.35
Il est important de parler un langage commun, de savoir qui est là et qui fait quoi.	#5 4.05	#4 3.92	#5 4.02
Le renforcement des capacités, y compris la formation, est très important. Le financement opérationnel est souvent un problème pour de nombreuses organisations du secteur communautaire.	#3 2.71	#3 3.13	#3 2.81
Répondues	77	24	101
Non-répondues	32	14	46

**Question 14:**

Y a-t-il des inconvénients à créer une entité provinciale représentant le secteur communautaire au sein de l'écosystème néo-brunswickois ?

	Anglais		Français		Total	
Oui	28.6%	22	25.0%	6	27.7%	28
Non	24.7%	19	41.7%	10	28.7%	29
Pas certain	46.8%	36	33.3%	8	43.6%	44
Répondues		77		24		101
Non-répondues		32		14		46

**Question 15:**

Veillez nous faire part de toute réflexion supplémentaire sur les avantages ou les inconvénients de la création d'une entité provinciale représentant le secteur communautaire au sein de l'écosystème néo-brunswickois ? *(\* traduit de l'anglais)*

Avantage :  
Représentation/voix au niveau provincial pour les OBNL en tant qu'élément positif et coopération interorganisationnelle

- Certains services exigent un niveau élevé de compétences, de connaissances et d'aptitudes, mais il n'y a pas d'évolution de carrière pour conserver et développer ces compétences. Actuellement, les OBNL sont utilisées comme une main-d'œuvre bon marché pour des services essentiels que le gouvernement s'est engagé à fournir.
- Les avantages sont une voix cohérente, une représentation et une prise en compte au niveau provincial ainsi qu'une plus grande sensibilisation à la nature et à l'emplacement des services au niveau provincial, et une meilleure position pour les utiliser et les développer de manière stratégique.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inconvénient pourrait être l'implication politique elle-même. Par exemple, le Centre d'excellence, qui est une ressource très attendue depuis des décennies, a reçu il y a environ 10 ans l'autorisation d'aller de l'avant, puis la politique s'en est mêlée et est allée à l'encontre de toutes les données et recommandations et a déversé l'argent prévu pour la construction de la ressource dans une région de la province qui n'avait pas le personnel nécessaire. La ressource est maintenant construite, mais l'argent a été gaspillé car le service n'a jamais pu être doté en personnel pour être utilisé. C'est ce que j'appelle un échec cuisant.*</li> </ul>
	<p>Nous avons désespérément besoin que cela se produise. Nos organisations à but non lucratif sont en grande partie sans voix et se sentent menacées par les bailleurs de fonds (gouvernement provincial) lorsque nous nous exprimons.*</p>
	<p>Une coalition d'individus partageant les mêmes idées*</p>
	<p>Beaucoup de responsabilités reposent sur les épaules du secteur communautaire au N.-B. Cependant, le financement ne suit pas, et notre expertise dans la résolution de problèmes sociétaux complexes ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite. Une entité provinciale pourrait renforcer notre voix collective et accroître notre impact.*</p>
	<p>Nous devons rester unis*</p>
	<p>Une étape nécessaire pour amplifier les voix du secteur communautaire*</p>
	<p>Une entité provinciale à but non lucratif est idéale lorsque tous les groupes membres de cette organisation comprennent leurs objectifs et visions communs et travaillent ensemble à leur réalisation. Les défis sont toutefois la communication ouverte et la disponibilité des ressources, y compris le temps, car tous les travailleurs sont des bénévoles qui travaillent dur pour joindre les deux bouts. Ensemble, nous aurons un impact plus important et une force de travail plus forte pour faire la différence.*</p>
	<p>La création de cette entité permettra aux osbl de se faire entendre beaucoup plus quant à leur besoin et permettre une meilleure collaboration donc couper l'inefficacité.</p>

	Ce serait intéressant que tous les secteurs communautaires se rencontrent afin de connaître leurs activités
Avantage : Positif si le leadership de la communauté est privilégié par rapport à l'orientation du gouvernement.	Il est important que les organisations à but non lucratif collaborent au sein des communautés. Une entité provinciale doit soutenir le leadership communautaire, et non le diriger. *
Avantage : Approuvé de manière générale	Une partie de moi se dit : "Encore une chose à faire". Mais je pense que c'est une bonne idée *
	C'est quelque chose que j'aimerais beaucoup voir. *
	Je ne vois que des résultats positifs à la création d'une entité provinciale ! *
	Ce serait extrêmement bénéfique pour tous les OSBL. *
	C'est nécessaire ! *
	Je pense que c'est une excellente idée. Cohesia semble particulièrement bien équipé pour le faire. *
	Je crois que c'est très important ! *
	Je pense qu'une plus grande organisation et la combinaison des ressources pourraient être la clé du succès. *
	Il y a longtemps que cela est nécessaire. *
	Il est temps que le Nouveau-Brunswick investisse dans ses organismes communautaires. *
	Il est important que le gouv. comprenne la valeur inhérente des OBNL. *
	Je suis d'accord qu'une entité provinciale nous représentant est nécessaire.
	Ce serait une très grande force et on se doit de créer cet entité
C'est certain qu'il y a beaucoup de positifs. L'enjeu du bilinguisme sera très intéressant	

Avantage : Divers	Cohesia est doué pour le dialogue, mais pas pour l'action collaborative et le suivi. Nous devons trouver une entité ayant les compétences nécessaires pour faire avancer les priorités et ayant la confiance de ses membres. *
	À mon avis, les deux points les plus importants sont le décloisonnement, en particulier entre les communautés linguistiques, et le partage des ressources de formation pour notre personnel, dans des domaines utiles pour tous (collecte de fonds, budgétisation, création d'espaces plus sûrs, inclusivité, etc.) *
	Nous sommes d'avis que la création d'un tel mécanisme aiderait grandement dans le fonctionnement de notre organisme et la duplication des services offerts par le CÉ D'ICI à travers la province. Le secteur de L'alimentation dans les écoles est probablement celui qui a les plus grands besoins présentement...
	Il faut juste s'assurer de travailler de concert avec les réseaux déjà existants et ne pas chercher à les remplacer. Cette entité provinciale représenterait tout le secteur et agit à titre de grand parapluie pour les intérêts du secteur.
	Il est extrêmement important d'avoir une concertation entre les organismes afin d'offrir des services mieux organisés.
Désavantage : Les OBNL sont trop uniques pour être gouvernés par une seule entité/cela créerait une concurrence interne, et non une croissance coopérative.	Il s'agit d'un financement qui pourrait être utilisé pour des services directs. *
	Le large éventail de sujets et de domaines d'intérêt peut déclencher une concurrence en matière de gestion et de stratégies. *
	Une autre couche de bureaucratie Beaucoup d'OBNL n'ont rien en commun les unes avec les autres - les intérêts sont trop variés pour qu'il y ait une bonne coordination. *
	Certains OBNL pourraient avoir peur de ne pas pouvoir "rivaliser" avec les grandes organisations et craindraient d'être fermés ou de perdre leur financement actuel. *
	Une entité provinciale prendrait une part du "gâteau" du financement des arts, ce qui pourrait signifier moins d'argent pour chaque organisme. *
	Les organisations les plus fortes dirigent alors que les petits OBNL sur le terrain n'ont pas une voix égale. *

	<p>Mon expérience est que l'ensemble du sans but lucratif est trop vaste et trop éclectique pour qu'un organisme seul puisse vraiment parler au nom de toutes. La compétition entre organismes pour le financement crée aussi des tensions qui nuisent à la concertation. Troisièmement, la disparité de taille entre les organisations peut jouer en faveur de certains OBNL au détriment des autres. Et finalement, les questions spécifiques aux Premières Nations, aux personnes afro descendantes, à l'Acadie, aux femmes, à la communauté LGBTQ+, etc., voire les questions linguistiques, religieuses, etc., entrent régulièrement en conflit (par exemple, la question des droits des personnes trans ou celle de l'accès à l'avortement, que certaines organisations musulmanes, chrétiennes et/ou conservatrices combattent ouvertement) et créeraient des espaces non sécuritaires pour les plus vulnérables. Sans oublier que des individus non-membres de ces groupes se retrouveraient à parler "en leur nom", ce qui pose un immense problème de légitimité.</p>
	<p>Défi de bien représenter les différentes réalités (linguistiques et autres) qui seraient inclus dans une telle représentation du secteur communautaire. Les types d'acteurs et d'enjeux sont parfois communs, mais plus souvent distincts. Il faut s'appuyer, mais il y a un déjà d'une entité provincial bilingue qui parle au nom de nous tous, sans nécessairement comprendre qui nous sommes et ce dont nous avons besoin. La question du leadership et l'attribution du pouvoir et de l'influence au sein de cette entité est critique à savoir si elle pourrait être efficace ou non au NB.</p>
<p>Désavantage : Perte d'autonomie</p>	<p>Inquiétude pour les niveaux PLUS des OBNL. Perte de leadership, de voix, d'autonomie *</p> <p>Je ne vois pas comment une seule organisation peut représenter les divers intérêts des OSBL. Nous sommes une petite organisation locale, mais nous avons un organisme provincial ainsi qu'une coalition provinciale d'organisations similaires. J'ajouterais que ce questionnaire est biaisé car il part du principe qu'un organisme provincial est une bonne idée et se contente de demander quel devrait être son objectif *</p> <p>Les petites OSBL pourraient être avalées par de plus grandes ASBL partageant les mêmes idées. Cela nuirait aux connaissances locales et au bien-être de la communauté. *</p> <p>Le secteur communautaire est très large et varié, il peut être un défi de réunir tous les organismes car les secteurs peuvent être très différents.</p>

<p>Désavantage : Risque de mauvaise gestion de la part des fonctionnaires et des élus, ce qui conduirait à une entité instable et nuirait à la croissance/trop de bureaucratie.</p>	<p>Plus que jamais, les Néo-Brunswickois comptent sur le soutien des organismes à but non lucratif, et pourtant le gouvernement actuel a systématiquement réduit le financement de ces organismes tout en n'offrant pas de services ou de soutien supplémentaires par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux. Je crains que la création d'une entité provinciale n'entraîne une mauvaise gestion de la part des fonctionnaires et des élus. Tant que le secteur ne sera pas reconnu au niveau fédéral, un portefeuille provincial ne sera pas efficace, en particulier entre les mains du gouvernement actuel. Les femmes représentent 80 % des employés du secteur à but non lucratif - près de 2 millions rien qu'au Canada - et pourtant nous sommes loin d'atteindre l'égalité des sexes, la sécurité de l'emploi ou d'autres avantages liés à l'existence d'une voix cohérente et unifiée à la Chambre des communes pour plaider en notre faveur. *</p>
	<p>Les personnes qui travaillent au quotidien doivent être impliquées dans * n'importe quelle organisation sectorielle, sinon c'est un énorme désavantage</p>
	<p>Je m'attends à ce que cette initiative subisse trop de contrôle et d'ingérence de la part du gouvernement. *</p>
	<p>J'espère qu'il ne s'agit pas d'un niveau supplémentaire de bureaucratie gouvernementale. Augmentation de la bureaucratie, des réglementations et des frais généraux *</p>
	<p>Cela pourrait créer un autre niveau de bureaucratie et compromettre la capacité de fournir une contribution appropriée à une autre organisation. *</p>
	<p>Les grandes organisations ont tendance à s'alourdir avec un personnel trop nombreux qui absorbe les ressources nécessaires au niveau local. Le manque de communication devient également un facteur lorsqu'il y a un organisme organisateur. Les petites communautés se perdent facilement lorsque les ressources et les informations se concentrent sur les grandes municipalités et les intérêts spécialisés. *</p>
	<p>Parfois, cela peut créer une autre couche de réunions, de consultations, etc. qui n'est pas nécessaire pour le travail mensuel que nous faisons. *</p>
<p>Désavantage : Divers</p>	<p>Il existe déjà un réseau environnemental très actif au Nouveau-Brunswick qui compte plus de 90 organismes sans but lucratif membres. Il faut s'assurer qu'il n'y a pas de dédoublement ou de concurrence, surtout en ce qui concerne le financement. *</p>

	<p>Une seule agence ne serait pas en mesure de soutenir des agences comme la nôtre. *</p>
	<p>Certaines organisations sont opposées au changement *</p>
	<p>Nous n'avons pas d'employé à temps plein comme la plupart des groupes de logement ruraux à but non lucratif - votre enquête n'inclut pas le temps partiel dans la liste et devrait le faire. Je crois fermement que les groupes autonomes sont meilleurs et connaissent les besoins des communautés - ils ont simplement besoin de soutien et de ressources. *</p>
	<p>Inconvénient - enlève aux OBNL la responsabilité de mettre en place les personnes, les systèmes et les services nécessaires à leur réussite. *</p>
	<p>Il peut être difficile de consacrer du temps à une autre responsabilité compte tenu des ressources limitées dont disposent la plupart des OBNL. *</p>
	<p>Il serait difficile de faire comprendre les avantages d'un tel regroupement pour les organismes qui ont déjà de la difficulté à boucler leurs budgets ou recruter assez de bénévoles pour réaliser leurs mandats.</p>
	<p>Le nombre d'OSBL, la capacité de se rassembler, la multiplicité des mandats, les structures organisationnelles différentes (bénévoles, employés, mixtes)</p>
Aucun commentaire / incertain	<p>Je n'en suis pas sûr pour l'instant. *</p>
	<p>Bonne chance ! *</p>
	<p>Pas d'autres idées *</p>
	<p>Opportunités d'emploi et développement des ressources humaines pour le secteur. Encourager davantage de personnes à envisager de travailler dans le secteur et à progresser au sein du secteur d'une organisation à l'autre. *</p>
	<p>Aucune pour le moment. Je vous remercie ! *</p>
	<p>Je ne connais pas suffisamment le fonctionnement des autres provinces pour me faire une opinion sur les inconvénients éventuels. *</p>
	<p>Est-ce que nous allons créer cela parce que d'autres l'ont déjà fait ou parce que nous en avons besoin ? Nous avons besoin d'exemples. *</p>

	Il est nécessaire de prévoir des plans de retraite si l'on veut conserver les bonnes personnes. *
	Il serait bénéfique d'avoir une personne de contact pour défendre le secteur communautaire, mais le succès de cette démarche dépendrait du fait que cette personne ait un véritable siège à la table des décisions. *
	Si tel est le cas. Il pourrait s'agir de l'achat ou de la construction d'un bâtiment qui abriterait plusieurs, voire tous les OBNL d'une région, afin de partager les coûts et de réduire certaines dépenses, de sorte que l'on puisse faire mieux en déployant des efforts aux bons endroits. *
	Rien à ajouter pour le moment. *
	Il est trop tôt dans le développement pour souligner les avantages et les inconvénients à l'heure actuelle. *
	Aucun pour l'instant *
	Pas certaine qu'il soit favorable de créer une nouvelle entité
	Avantage: Poids politique Défi: Langue de "service", financement
Divers	1 de vos questions aurait dû inclure la réponse à "Zéro employé. Dirigé par des bénévoles". Il s'agit d'un vaste sujet qui doit également être abordé. *
	Nous avons besoin d'une meilleure communication et financement. *
	L'approche ne doit rien être pour nous sans nous pour inclure tous les habitants de la province. *
	Nous avons besoin que les gouvernements, provincial et fédéral, aident les organismes de bienfaisance.
	Peut-être le fait des 2 langues officielles : il faut qu'il soit vraiment bilingue
	Le manque de temps
	Comment définir le secteur communautaire et difficulté de créer un organisme bilingue qui soit équitable pour les deux communautés linguistiques et autochtones

**Question 16:**

Le succès d'une telle entité nécessite l'appui de ses membres. Si une entité provinciale représentant le secteur communautaire est lancée, auriez-vous la capacité individuelle d'appuyer cette entité en siégeant bénévolement sur le conseil d'administration ou en participant à ces activités ?

	English		French		Total	
Oui	44.3%	31	38.1%	8	42.9%	39
Non	15.7%	11	19.1%	4	16.5%	15
Pas certain	40.0%	28	42.9%	9	40.7%	37
Répondues		70		21		91
Non-répondues		39		17		56

**Question 17:**

Le succès d'une telle entité nécessite l'appui de ses membres. Si une entité provinciale représentant le secteur communautaire est lancée, auriez-vous la capacité organisationnelle d'appuyer cette entité par une participation à ces activités ?

	English		French		Total	
Oui	57.1%	40	66.7%	14	59.3%	54
Non	7.1%	5	0%	0	5.5%	5
Pas certain	35.7%	25	33.3%	7	35.2%	32
Répondues		70		21		91
Non-répondues		39		17		56

**Question 18:**

Malgré les limites financières des OSBL, pourriez-vous contribuer financièrement (cotisations) en fonction de la taille de votre organisation ?

	English		French		Total	
Oui	28.6%	20	19.1%	4	26.4%	24
Non	24.3%	17	23.8%	5	24.2%	22
Pas certain	47.1%	33	57.1%	12	49.5%	45
Répondues		70		21		91
Non-répondues		39		17		56

**Question 19:**

Cette nouvelle entité devra collecter des fonds pour soutenir ses activités. Parmi les énoncés suivants, quels sont ceux qui selon vous ont du sens dans le contexte du secteur communautaire au Nouveau-Brunswick ?

Moyenne pondérée	English	French	Total
Soumettre des demandes de financements aux différents paliers gouvernementaux	3.59	3.86	3.65
Soumettre des demandes de financements aux fondations privés et au secteur privé	3.63	3.95	3.76
Exiger une cotisation annuelle pour être représenté par cette entité provinciale (proportionnellement à la taille de votre OSBL)	3.31	3.62	3.45

Organiser des conférences pour ses membres (avec des frais d'inscription)	3.49	3.52	3.49
Organiser des formations sur mesures (avec des frais d'inscription)	3.5	3.62	3.53
Négocier un accord d'achat en gros de biens et de services avec les fournisseurs, qu'il serait plus coûteux pour les membres d'obtenir individuellement	3.83	3.71	3.80
Vente de services (formations, cours sur la gouvernance, élaboration de plans stratégiques, etc.)	3.42	3.76	3.50
Répondues	70	21	91
Non-répondues	39	17	56

**Question 20:**

Veuillez nous faire part de toute réflexion supplémentaire sur vos capacités ou vos limites à appuyer une telle entité provinciale ? *(\* traduit de l'anglais)*

Manque de ressources (fiscales, humaines, temporelles)	Je ne suis pas d'accord avec le fait que le secteur ait une couche et un coût supplémentaires.*
	La plupart des bénévoles des C.A. n'ont pas la capacité de créer des politiques, des stratégies et de programmer des activités appropriées.*
	Les ressources sont le facteur limitant de la participation de notre org.*
	Le manque de temps de la part des organisations à but non lucratif limitera leur soutien. L'idéal serait qu'une petite équipe travaille sur ce projet.*
	Avec la diminution de la capacité à trouver des bénévoles, un conseil d'administration bénévole n'aurait pas la capacité de soutenir les activités requises pour une organisation comme celle-ci.*

	<p>Nous pourrions probablement fournir quelques heures de travail par mois, mais comme notre financement est totalement aléatoire pour le moment, je n'ai aucune idée du type de contribution financière que nous serions en mesure d'apporter. *</p>
	<p>Ce qui me préoccupe, c'est que si une nouvelle entité est en concurrence pour obtenir des fonds qui pourraient servir à aider les personnes dans le besoin, notre capacité à aider les gens s'en trouve réduite. *</p>
	<p>Je suis sûr que notre organisation voudrait aider, mais nos ressources sont limitées, et cela me préoccupe quant à notre capacité à nous engager, mais nous ferions tout notre possible. *</p>
	<p>Cela dépendra de la capacité de notre organisation en temps et lieu si l'entité est créée.</p>
	<p>Il faudra des ressources pour faire avancer les choses Le cout de la contribution annuelle est un frein</p>
	<p>Pas le temps</p>
<p>Difficulté à assurer une représentation égale (différences entre les grandes et les petites organisations, les organisations de langue française, les organisations autochtones)</p>	<p>Bien que je croie au modèle d'échelle et à la nécessité d'avoir une voix unifiée, la représentation me pose un défi. Bien que notre organisation soit située dans le sud du Nouveau-Brunswick et que nous soyons anglophones, nous sommes toujours une petite communauté et j'ai vu les petites communautés du sud perdre leur voix au profit des grandes villes du sud et des petites communautés françaises. Nos besoins sont souvent regroupés avec ceux des villes, de même que nos ressources, ce qui donne l'impression d'être mal desservi. *</p>
	<p>Bien que tous les groupes et toutes les cultures doivent être représentés, un représentant par région/groupe pourrait ne pas suffire car les différences de financement/secteurs membres/paramètres de travail varient énormément. Il serait très difficile pour une seule personne de défendre les intérêts d'une grande variété d'organisations. *</p>
	<p>Aucune mais les cotisations devraient être inclusives et prendre compte des groupes méritant l'équité</p>
	<p>Le respect des communautés linguistiques et autochtones</p>
	<p>Mandat franco uniquement avec possibilité de joindre les anglophones et les autochtones pour de plus gros dossiers, lors d'occasions spéciales</p>

	<p>Sur papier, le bilinguisme, l'inclusion et l'équité, ce sont des conditions <i>sine qua non</i> à respecter. Cependant, dans la réalité, cocher des cases ne suffit pas : l'histoire du N.-B. comme province colonialiste et impérialiste démontre qu'encore aujourd'hui, le bilinguisme est rarement atteint et souvent mis de côté en croyant que ça nuit à l'inclusion (ce qui est faux), que les Premières Nations sont trop souvent tokénisées, et que les bonnes intentions se heurtent à des conflits intercommunautaires qui nuisent à l'atteinte des objectifs communs... Désolé d'être lucide, mais ça ne changera pas demain matin.</p>
Enthousiasme général	Je peux soutenir des activités lorsque je suis disponible et j'aimerais que nos activités soient également soutenues. *
	J'aimerais beaucoup être à l'origine d'un projet de ce genre pour permettre à des voix communes d'être entendues et à des OBNL de réussir. *
	Non, excellente idée ! *
	Je suis intéressé à participer ou à prendre part. *
	J'aimerais vraiment faire partie de cette équipe
Divers	<p>Les mandats ci-dessus sont couverts pour le secteur de la communauté environnementale par le RENB et d'autres groupes tels que la Coopérative de services environnementaux Aster qui offre des services tels que la traduction, etc. aux OBNL et ONGE membres. Si vos plans vont de l'avant, assurez-vous de contacter les deux organisations pour vous assurer que vous ne dupliquez pas les services et que vous ne marchez pas sur leurs plates-bandes. *</p>
	<p>le secteur représenté doit être inclusif, mais le nombre limité de personnes occupant des postes doit avoir les compétences et la capacité de représenter ce secteur de manière inclusive. Un conseil d'administration est souvent un rôle bénévole qui s'occupe de la prise de décision globale, mais sans une équipe qui peut prendre ces décisions et faire le travail, les conseils d'administration échouent. *</p>
	<p>Nous avons déjà l'Association du logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick - elle est très efficace. *</p>
	<p>Cette nouvelle entité en est à ses débuts et il sera important de la peaufiner au fur et à mesure qu'elle se développera. *</p>

	L'organisation chef de file devra posséder les compétences non lucratives nécessaires pour représenter le secteur et bénéficier de la confiance.*
	Aidez-nous à financer nos organisations caritatives !*
	Il est important d'avoir du personnel dont le seul but est de soutenir la mise en œuvre des plans du conseil d'administration.*
	Disposer d'un conseil consultatif communautaire en plus du C.A. afin d'assurer la responsabilité envers les organisations méritant l'équité.*
	La tendance nationale démontre la nécessité d'avoir un personnel compétent pour soutenir les contributions des bénévoles
	Le projet devra être appuyé par une permanence
Incertain	Nous avons besoin de plus d'information*
	Même question que la dernière section
	Pour la question 27, je pense qu'un conseil avec une petite équipe puisse arriver à fournir des services précieux aux organismes. La question simple incomplète.

**Question 21:**

En ce qui concerne les mandats prioritaires de cette nouvelle entité provinciale, comment évalueriez-vous l'importance des activités suivantes ?

Moyenne pondérée	English	French	Total
Avoir une meilleure compréhension du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick, y compris son impact socio-économique	3.89	3.89	3.89
Être un moyen qui permet aux organismes membres de répondre efficacement à leurs propres besoins en ressources et de poursuivre des objectifs qu'ils ont en commun.	3.66	3.89	3.69

Exploiter des économies d'échelle dans l'achat de produits et de services, qu'il serait plus coûteux pour les membres d'obtenir individuellement.	3.48	3.45	3.43
Déterminer les services (communications, comptabilité et tenue de livres, consultation, déterminer l'impact social, gestion d'événements et de projets, marketing numérique, services juridiques, recherche, etc.) qu'elle peut fournir à ses membres en échange d'une rémunération appropriée.	3.59	3.55	3.58
Servir de forum pour élaborer des positions, des stratégies et des collaborations communes	3.8	4	3.75
Faire la promotion du secteur communautaire	3.98	3.83	3.86
Être le revendicateur clef du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick auprès des gouvernements	3.98	3.89	3.85
Répondues	64	20	84
Non-répondues	45	18	62

**Question 22:**

Veillez sélectionner ci-dessous les facteurs déterminants pour la composition du conseil d'administration :

Moyenne pondérée	English	French	Total
La représentation régionale qui permet à chaque région de la province d'avoir une seule voix autour de la table.	3.7	3.85	3.74

La représentation sectorielle qui permet à chaque région de la province d'avoir une seule voix autour de la table.	3.8	3.8	3.80
La composition par compétences, dans lequel le secteur communautaire identifie des candidats issus du secteur ayant des compétences recherchées (par exemple : finance, comptabilité et audit ; gouvernance ; relations gouvernementales ; affaires juridiques ; et gestion du risque, etc.) pour une vision holistique du secteur dans le présent et le futur.	3.71	3.74	3.72
Diversité des origines (c'est-à-dire des groupes méritant l'équité)	3.81	4.00	3.81
Répondues	64	20	84
Non-répondues	45	18	62

**Questions 23, 24, 25:**

Veillez sélectionner ci-dessous les facteurs déterminants pour la composition du conseil d'administration :

Moyenne pondérée	English	French	Total
Déclaration : La gouvernance et les activités de cette nouvelle entité devraient refléter le bilinguisme officiel du Nouveau-Brunswick.	3.86	4.45	4.00
Déclaration : La gouvernance et les opérations devraient refléter la diversité des groupes de population de la province.	4.2	4.35	4.24

Déclaration : La gouvernance et les opérations de cette nouvelle entité devraient inclure activement nos langues autochtones (la langue Micmaque et le Wolastoqey).	3.84	3.95	3.87
Répondues	64	20	84
Non-répondues	45	18	62

**Question 26:**

En considérant le mandat et les activités de cette nouvelle entité provinciale du secteur communautaire, croyez-vous qu'un conseil d'administration à lui seul (sans une petite équipe dédiée aux activités de l'entité à temps plein) est suffisant pour faire avancer les priorités de l'association ?

	English		French		Total	
	%	Count	%	Count	%	Count
Oui	7.81%	5	15.00%	3	9.5%	8
Non	56.25%	36	55.00%	11	56.0%	47
Pas certain	35.94%	23	30.00%	6	34.5%	29
Répondues		64		20		84
Non-répondues		45		18		63

**Question 27:**

En considérant le mandat et les activités de cette nouvelle entité provinciale du secteur communautaire, croyez-vous qu'un conseil d'administration avec l'appui d'une petite équipe dédiée aux activités et aux réalisations de l'association est essentiel ?

	English		French		Total	
Oui	68.75%	44	70.00%	14	69.0%	58
Non	6.25%	4	5.00%	1	6.0%	5
Pas certain	25.00%	16	25.00%	5	25.0%	21
Répondues		64		20		84
Non-répondues		45		18		63

**Question 28:**

Veillez nous faire part de toute réflexion supplémentaire sur vos capacités ou vos limites à appuyer une telle entité provinciale ? *(\* traduit de l'anglais)*

Difficulté à assurer une représentation égale (différences entre les grandes et les petites organisations, les organisations de langue française, les organisations autochtones)	Bien que je croie au modèle d'échelle et à la nécessité d'avoir une voix unifiée, la représentation me pose un défi. Bien que notre organisation soit située dans le sud du Nouveau-Brunswick et que nous soyons anglophones, nous sommes toujours une petite communauté et j'ai vu les petites communautés du sud perdre leur voix au profit des grandes villes du sud et des petites communautés françaises. Nos besoins sont souvent regroupés avec ceux des villes, de même que nos ressources, ce qui donne l'impression d'être mal desservi. *
	Le secteur représenté doit être inclusif, mais le nombre limité de personnes dans les rôles doit avoir les compétences et la capacité de représenter ce secteur de manière inclusive. Un conseil d'administration est souvent un rôle bénévole de prise de décision globale, mais sans une équipe capable de prendre ces décisions et de faire le travail, les conseils d'administration sont voués à l'échec. *

	<p>Si tous les groupes et toutes les cultures doivent être représentés, un représentant par région/groupe peut ne pas suffire, car les différences de financement/secteurs membres/paramètres de travail sont très variables. Il serait très difficile pour une seule personne de défendre les intérêts d'une grande variété d'organisations. *</p>
	<p>Aucune mais les cotisations devraient être inclusives et prendre compte des groupes méritant l'équité</p>
	<p>Le respect des communautés linguistiques et autochtones</p>
	<p>Mandat francophone uniquement avec possibilité de joindre les anglophones et les autochtones pour de plus gros dossiers, lors d'occasions spéciales</p>
	<p>Sur papier, le bilinguisme, l'inclusion et l'équité, ce sont des conditions <i>sine qua non</i> à respecter. Cependant, dans la réalité, cocher des cases ne suffit pas : l'histoire du NB comme province colonialiste et impérialiste démontre qu'encore aujourd'hui, le bilinguisme est rarement atteint et souvent mis de côté en croyant que ça nuit à l'inclusion (ce qui est faux), que les Premières Nations sont trop souvent tokénisées, et que les bonnes intentions se heurtent à des conflits intercommunautaires qui nuisent à l'atteinte des objectifs communs... Désolé d'être lucide, mais ça ne changera pas demain matin.</p>
<p>Ressources limitées (financières, temporelles, humaines)</p>	<p>Nous pouvons soutenir des activités lorsque nous en avons la possibilité et nous aimerions que nos activités soient également soutenues. *</p>
	<p>Je suis sûr que notre organisation voudrait aider, mais nos ressources sont limitées et cela m'inquiéterait quant à notre capacité à nous engager, mais nous ferions tout ce qui est en notre pouvoir. *</p>
	<p>La plupart des bénévoles du conseil d'administration n'ont pas la capacité de créer des politiques, des stratégies et de programmer des réunions et des activités appropriées. *</p>
	<p>Je crains que si une nouvelle entité est en concurrence pour obtenir des fonds qui pourraient servir à aider les personnes dans le besoin, notre capacité à aider les gens soit réduite. *</p>
	<p>S'il vous plaît, aidez-nous à financer nos associations caritatives ! *</p>
	<p>Les ressources sont le facteur limitant de la participation de notre org. *</p>

	<p>le manque de temps de la part des organisations à but non lucratif limitera le soutien. L'idéal serait qu'une petite équipe travaille sur ce projet. *</p>
	<p>Nous pourrions probablement fournir quelques heures de travail par mois, mais comme notre financement est totalement aléatoire en ce moment, je n'ai aucune idée du type de contribution financière que nous pourrions apporter. *</p>
	<p>Avec la diminution de la capacité à trouver des bénévoles, un conseil d'administration bénévole n'aurait pas la capacité de soutenir les activités nécessaires à une organisation comme celle-ci. *</p>
	<p>cela dépendra de la capacité de notre organisation en temps et lieu si l'entité est créée.</p>
	<p>Il faudra des ressources pour faire avancer les choses</p>
	<p>Le coût de la contribution annuelle est un frein</p>
	<p>Pas le temps</p>
Désir d'un conseil de représentants	<p>Disposer d'un conseil consultatif communautaire en plus du C.A. afin d'assurer la responsabilité envers les organisations méritant d'être financées par des fonds propres. *</p>
	<p>Je pense qu'un conseil avec une petite équipe puisse arriver à fournir des services précieux aux organismes. La question semble incomplète.</p>
Enthousiasme général	<p>non, excellente idée ! *</p>
	<p>Je suis intéressé à participer ou à prendre part. *</p>
	<p>J'aimerais être à l'origine d'un tel projet... pour permettre aux voix communes d'être entendues et aux OSBL de réussir. *</p>
	<p>J'aimerais vraiment faire partie de cette équipe *</p>
	<p>Oui</p>
Divers	<p>Cette nouvelle entité en est à ses débuts et il sera important de la peaufiner au fur et à mesure de son développement *</p>

	Il est important de disposer d'un personnel dont le seul objectif est de soutenir la mise en œuvre des plans du conseil d'administration. *
	L'organisation directrice doit posséder les compétences non lucratives * nécessaires pour représenter le secteur et avoir la confiance de ce dernier.
	Les mandats ci-dessus sont couverts pour le secteur communautaire environnemental par le RENB et d'autres groupes tels que la coopérative de services environnementaux Aster qui offre des services tels que la traduction, etc. aux OBNL et membres de la ONGE. Si vos plans vont de l'avant, assurez-vous de communiquer avec les deux organisations pour vous assurer que vous ne dédoublez pas les services et que vous ne marchez pas sur les plates-bandes. *
	Nous avons déjà l'Association des OSBL d'habitation du N.-B. - elle est très efficace. *
	Nous aurons besoin de plus d'information. *
	Je n'ai rien à ajouter
	La tendance nationale démontre la nécessité d'avoir un personnel compétent pour soutenir les contributions des bénévoles
	Le projet devra être appuyé par une permanence
	Même question que la dernière section
	Rien à ajouter
Dépréciations	Je ne suis pas d'accord avec le fait que le secteur ait une couche et un coût supplémentaires. *

**Question 29:**

Veillez nous faire part de toute réflexion supplémentaire sur vos préoccupations dans la mise en place ou les activités d'une telle entité provinciale ? *(\* traduit de l'anglais)*

Préoccupations concernant la représentation/l'affectation des ressources	Comme je l'ai mentionné, mes préoccupations concernent la représentation. Bien que nous soyons une petite province, nous avons des besoins et des communautés très divers. Dans le passé, il a été facile pour les organisations de se concentrer sur la ville ou la langue, ce qui fait que d'autres régions se sentent sous-représentées. *
	Je suppose que ce sera très politique et je crains que les petites organisations à but non lucratif ne soient pas représentées. *
	Je pense qu'il est nécessaire mais qu'il sera difficile de sélectionner des représentants des différents secteurs à but non lucratif. *
	Je crains que les plus gros poissons ne se taillent la part du lion en termes d'attention et de financement, laissant les plus petites communautés avec moins de moyens, ce qui les empêcherait de se développer. *
	Si chaque groupe peut être véritablement représenté, c'est une excellente idée, mais si nous nous retrouvons avec "le réseau des anciens" assis autour d'une table, ce sera une perte de temps et d'argent. *
	L'entité devrait apporter plus d'avantages aux organisations non gouvernementales individuelles qu'elle ne leur en coûterait en termes de réorientation des dons et des efforts. *
	Il faut qu'il y ait une valeur ajoutée, sinon c'est un autre acteur qui va puiser dans des fonds dont on a tant besoin. Pas de jeux politiques. *
	Concurrence sur les sources de financement. *
	Il s'agirait d'une nouvelle demande de temps pour les bénévoles. *
	Le temps est une denrée et, une fois de plus, on nous demande à tous d'en faire plus avec peu de compensation. Nous sommes tellement sollicités que nous n'avons même pas le temps de réaliser une enquête. *
La complexité des différents secteurs communautaires peut rendre la situation un peu compliquée.	

	<p>Le nombre d'OBNL toujours croissant dans la province démontre à lui seul qu'on n'a pas besoin d'un AUTRE organisme pour en faire la promotion. Quelle légitimité aurait un tel organisme pour parler au nom de 2000 membres institutionnels aux missions et valeurs aussi diversifiés que parfois contradictoires?</p>
	<p>Il est nécessaire de bâtir un conseil d'administration engagé et représentatif tout en ayant une permanence afin de mettre en exécution le plan d'opération de l'organisme</p>
	<p>Je pense que c'est une excellente nouvelle qu'il y a des efforts pour potentiellement créer une identité provinciale. Qu'est-ce que cela ressemble, il reste beaucoup à prendre en considération. La seule préoccupation, est vraiment au niveau de la langue. Ce n'est pas toujours évident même si nous sommes dans une province bilingue.</p>
	<p>Il faudrait s'assurer d'un financement de base des gouvernements à tous les niveaux. La raison est contenue dans votre préface parce les organismes à but non-lucratif fournissent de nombreux services qui, sans leur présence et leur travail, devraient être offerts aux frais des gouvernements!</p>
	<p>Le financement nécessaire par rapport aux financements des membres potentiels</p>
	<p>Il va y avoir beaucoup de travail à faire pour mettre tout ceci en place et il faudra trouver les ressources nécessaires pour une première phase</p>
	<p>Nous devons ajouter le principe de par et pour et être inclusif des groupes méritant l'équité dès le départ.</p>
<p>Inquiétudes concernant la bureaucratie/manque de confiance dans le gouvernement</p>	<p>ne veulent pas d'une législation plus restrictive et d'organisations trop lourdes *</p>
	<p>J'aime l'idée d'une entité provinciale unique, mais je crains qu'elle ne s'enlise dans la bureaucratie. *</p>
	<p>Il y a un risque important de brouiller une rivière déjà boueuse. Il y a beaucoup d'organisations caritatives dans la province. Je ne vois pas comment une seule entité pourrait les accueillir toutes. *</p>
	<p>Elle doit être une voix indépendante du gouvernement, c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir dire la vérité au gouvernement sans crainte de représailles. *</p>

	Les principes de bonne gouvernance doivent être respectés et la confiance doit être établie avec le secteur pour que l'entité réussisse. *
	La création d'une organisation doit se faire en gardant une certaine distance par rapport au gouv. et à la gouvernance, de manière équitable, afin d'assurer l'adhésion de tous les secteurs de la communauté à but non lucratif. La création et le marketing de l'organisation sont essentiels.*
	Nous devons nous assurer qu'elle n'est pas vulnérable à l'ingérence du gouv. *
Soutien général	Bonne idée *
	Il y a longtemps qu'elle aurait dû être mise en œuvre ! *
	Ce serait génial d'unir nos forces
Dépréciation générale	Je n'en vois pas la nécessité *
	Comme je l'ai dit, je ne suis pas en faveur d'une entité plus grande ou d'un regroupement des associations de logement - ce qu'il faut, c'est une étude sur la façon dont les soutiens ne sont pas disponibles pour les besoins de logement en milieu rural par rapport aux besoins de logement en milieu urbain et sur ce à quoi ressemble cette différence - ce n'est pas important. *
Divers	Cohesia et Dialogue NB n'ont pas un niveau élevé d'engagement associatif et doivent d'abord gagner la confiance du secteur. *
	Ma principale préoccupation est la duplication des services, car le RENB est une organisation solide dans la province et remplit de nombreux rôles et mandats que vous envisagez, mais pour le secteur environnemental à but non lucratif. Certains services sont également couverts par la coopérative de services environnementaux Aster Group. Il est essentiel de travailler ensemble. Et pour notre ONGE, nous devrions voir à quel point vous êtes différents du RENB et quels nouveaux services vous offrez avant de décider s'il vaut la peine d'adhérer à votre association également. *
	Veuillez prendre en considération les conclusions et les recommandations du rapport Bradshaw de 2006 sur le secteur sans but lucratif au N.-B. *
	NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT *

	Financement *
	La communication et la collaboration nécessaires pour y parvenir ne peuvent se contenter d'imiter ce qui existe déjà. Nous avons besoin de personnes capables de comprendre la situation dans son ensemble, de penser stratégiquement, de prendre des décisions judicieuses et opportunes, et d'être en mesure de favoriser l'action. *
	Convoquer quelques conférences/forums de discussions pour bien saisir l'ampleur des besoins et des solutions possibles.
	Comment obtenir des subventions

## Annexe 3 : Liste des membres de la Canadian Federation of Non-Profit Networks

Prénom	Nom	Organisation	Courriel	Titre	Site web	Lieu
Alexa	Briggs	Calgary Chamber of Voluntary Organizations	abriggs@calgarycvo.org	Manager, Policy and Research	<a href="http://www.calgarycvo.org/">http://www.calgarycvo.org/</a>	Calgary, AB
Karen	Ball	Calgary Chamber of Voluntary Organizations	kball@calgarycvo.org	CEO	<a href="http://www.calgarycvo.org/">http://www.calgarycvo.org/</a>	Calgary, AB
Colin	Corcoran	Community Sector Council Newfoundland Labrador	colin@cscnl.ca	CEO	<a href="http://communitysector.nl.ca">http://communitysector.nl.ca</a>	St. John's, NL
Annika	Voltan	Impact Organizations of Nova Scotia	<a href="mailto:annika@ions.ca">annika@ions.ca</a>	Executive Director	<a href="http://www.ions.ca/">www.ions.ca/</a>	Halifax, NS
Nadine	Duguay-Lemay	Cohesia	<a href="mailto:nadine@cohesia.ca">nadine@cohesia.ca</a>	CEO	<a href="http://www.cohesia.ca/">www.cohesia.ca/</a>	Dieppe, NB
Gemma	Dunn	Edmonton Chamber of Voluntary Organizations	<a href="mailto:gemma@ecvo.ca">gemma@ecvo.ca</a>	Executive Director	<a href="http://www.ecvo.ca">www.ecvo.ca</a> <a href="http://www.fusesocial.ca">www.fusesocial.ca</a>	Edmonton, AB
Shawna	Pelley	FuseSocial	<a href="mailto:shawna.pelley@fusesocial.ca">shawna.pelley@fusesocial.ca</a>	Capacity Building Programs Director	<a href="http://www.fusesocial.ca">www.fusesocial.ca</a>	Fort McMurray, AB
Shannon	Rex	FuseSocial	<a href="mailto:shannon.rex@fusesocial.ca">shannon.rex@fusesocial.ca</a>	Special Projects Manager, Research and Impact	<a href="http://www.imaginecanada.ca/">www.imaginecanada.ca/</a>	Fort McMurray, AB
Bruce	MacDonald	Imagine Canada	<a href="mailto:bmacdonald@imaginecanada.ca">bmacdonald@imaginecanada.ca</a>	CEO	<a href="http://www.imaginecanada.ca">www.imaginecanada.ca</a>	Ottawa/Toronto, ON
Bernadette	Johnson	Imagine Canada	<a href="mailto:bjohnson@imaginecanada.ca">bjohnson@imaginecanada.ca</a>	Director, Advocacy & Knowledge Mobilization	<a href="http://www.theonn.ca">www.theonn.ca</a>	Ottawa, ON
Sandra	Oakley	Manitoba Federation of Non-Profit Organizations	<a href="mailto:milneoakley@gmail.com">milneoakley@gmail.com</a>	Chair/Volunteer		Winnipeg, MB
Jesse	Hale	Nunavut Association of Non-Profit Organizations	<a href="mailto:jessie@nanpo.ca">jessie@nanpo.ca</a>	Executive Director		
Pamela	Uppal	Ontario Nonprofit Network	<a href="mailto:pamela@theonn.ca">pamela@theonn.ca</a>	Policy Director	<a href="http://www.theonn.ca/">www.theonn.ca/</a>	Toronto, ON
Cathy	Taylor	Ontario Nonprofit Network	<a href="mailto:cathy@theonn.ca">cathy@theonn.ca</a>	Executive Director	<a href="http://www.pillarnonprofit.ca/">www.pillarnonprofit.ca/</a>	Toronto, ON
Alexia	Riche	PEI Community Sector Network	<a href="mailto:alexia@csnpei.com">alexia@csnpei.com</a>	Executive Director		Charlottetown, PEI
Paul	Seale	Pillar Nonprofit Network	<a href="mailto:pseale@pillarnonprofit.ca">pseale@pillarnonprofit.ca</a>	Manager, Public Policy, Advocacy, and Impact	<a href="http://www.pillarnonprofit.ca/">www.pillarnonprofit.ca/</a>	London, ON

Maureen	Cassidy	Pillar Nonprofit Network	mcassidy@pillarnonprofit.ca	Interim CEO	<a href="http://www.pillarnonprofit.ca/">http://www.pillarnonprofit.ca/</a>	London
Tracey	Mann	Saskatchewan Nonprofit Partnership	tmann@cifsask.org	Chair	<a href="http://www.sasknonprofit.ca">www.sasknonprofit.ca</a>	Regina
Zahra	Esmail	Vantage Point	zesmail@thevantagepoint.ca	Executive Director	<a href="https://thevantagepoint.ca/">https://thevantagepoint.ca/</a>	Vancouver
Cherie	Payne	Vantage Point	cpayne@thevantagepoint.ca	Director of Government Relations & Sector Development	<a href="https://thevantagepoint.ca/">https://thevantagepoint.ca/</a>	Vancouver
Eunice	Doroni	Volunteer Alberta	edoroni@volunteeralberta.ab.ca	Manager, Youth Engagement	<a href="http://www.volunteeralberta.ab.ca/">http://www.volunteeralberta.ab.ca/</a>	Edmonton
Miki	Stricker-Talbot	Volunteer Alberta	mstrickertalbot@volunteeralberta.ab.ca	Executive Director	<a href="http://www.volunteeralberta.ab.ca/">http://www.volunteeralberta.ab.ca/</a>	Edmonton
Lawrie	Portigal	Volunteer BC	<a href="mailto:lportig@gmail.com">lportig@gmail.com</a>	President	<a href="http://www.volunteerbc.bc.ca">www.volunteerbc.bc.ca</a>	Richmond
Megan	Conway	Volunteer Canada	mconway@volunteer.ca	CEO	<a href="https://volunteer.ca">https://volunteer.ca</a>	Ottawa
Chad	Lubelsky	Volunteer Canada	clubelsky@volunteer.ca>	Vice President, Strategy, Impact and Development	<a href="https://volunteer.ca">https://volunteer.ca</a>	Ottawa

## Annexe 4 : Liste des Organismes et parties prenantes qui ont participé aux entretiens individuels

Fundy Regional Service Commission  
Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)  
Crescent Valley Community Centre  
Meals on Wheels Fredericton  
Chambre de commerce du Grand Moncton  
Kaleidoscope  
Miramichi Afro Connection  
Pays de la Sagouine  
Collectif Économique d'Innovation Culturelle et Identitaire (CÉ D'ICI)  
Moncton YWCA  
L'honorable Ginette Petitpas-Taylor, Députée de la circonscription Moncton-Riverview-Dieppe, Ministre des Anciens Combattants, et Ministre associée de la Défense nationale  
APFNB (Association des Parents Francophones du Nouveau Brunswick)  
Canadian Deafblind Association of New-Brunswick (CBDA)  
Fredericton Multicultural Centre  
Choral Federation of NB  
YMCA Fredericton  
JEDI  
Learning Exchange  
Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne  
MAP Strategic Workforce Services  
NB Family Resources Centre

New Brunswick Multicultural Association  
Nigerian-Canadian Association of New-Brunswick  
Pond Deshpande Centre  
Société des enseignants et enseignantes retraités francophones du N.-B (SERFNB)  
The Cultural Centre  
Maison des Jeunes L'acAdo  
Stone Soup Cafe and Catering  
Société d'Inclusion Économique du Nouveau-Brunswick  
Mouvement Acadien des Communautés en Santé  
Human Development Council  
Centre des Arts et de la Culture de Dieppe  
Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNA)  
New Brunswick Business Council / Le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick  
CBDC Madawaska



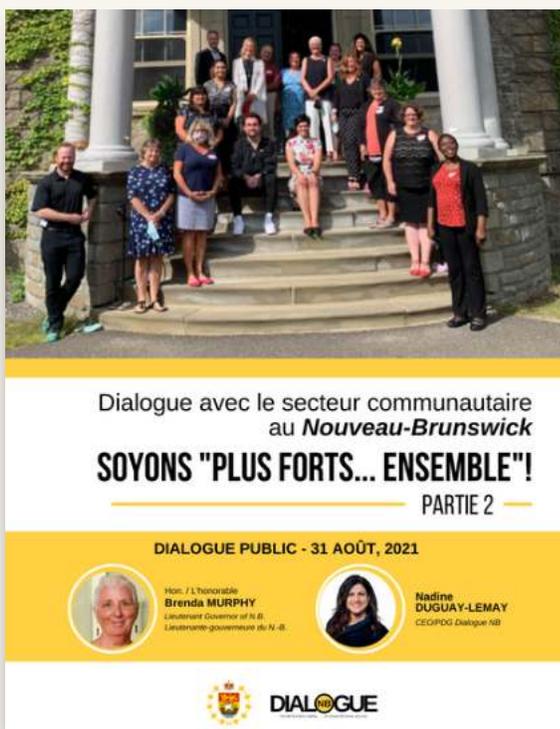
Dialogue avec le secteur communautaire du Nouveau-Brunswick

## Soyons “plus forts... Ensemble”!

17 juin 2021



<https://cohesia.ca/fr/feasibility-study>



Dialogue avec le secteur communautaire du Nouveau-Brunswick

## Soyons “plus forts... Ensemble”! Partie 2

31 août 2021



<https://cohesia.ca/fr/feasibility-study>

“Leaders du secteur sans but lucratif,

“Ayant passé une grande partie de ma carrière dans le secteur à but non lucratif, je suis fermement convaincue que ce secteur fournit non seulement des services et des ressources importants, mais qu'il apporte également une valeur ajoutée considérable à la santé et à l'économie de notre province”.

“Je reconnais qu'il est nécessaire de développer et de renforcer les capacités de ces organisations afin de garantir leur résilience et leur intégration en tant qu'éléments essentiels du tissu économique et social de la province”.

“En tant qu'innovateurs dans le secteur à but non lucratif, le conseil d'administration et le personnel de Cohesia ont, au cours des dernières années, réfléchi aux défis auxquels est confrontée la myriade d'organisations à but non lucratif opérant au Nouveau-Brunswick. Au cours de l'été 2021, j'ai eu le plaisir de travailler avec Cohesia, en tant que présidente d'honneur, pour réunir des dirigeants du secteur à but non lucratif afin de discuter de questions communes et de possibilités d'accroître la collaboration. Ce groupe dynamique de dirigeants a convenu qu'il était nécessaire d'explorer davantage la capacité de collaboration du secteur”.

“Sur la base de cette discussion, Cohesia et d'autres partenaires ont continué à faire avancer ce concept et ont lancé une étude de faisabilité pour engager des représentants du secteur bénévole et évaluer le niveau de besoin et d'intérêt pour un certain type de collaboration formalisée ou de modèle de soutien. Je vous encourage à saisir cette occasion de vous exprimer, de partager votre vision et de faire part de vos préoccupations éventuelles”.

**Brenda L. Murphy, O.N.B.**

*Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick*



Nadine Duguay-Lemay  
Présidente-Directrice générale  
Cohesia  
200 rue Champlain, Bureau 210  
Dieppe, NB  
E1A 1P1

**Objet : Lettre d'engagement au projet de création d'une Association des organismes sans buts lucratifs du Nouveau-Brunswick**

Madame Duguay-Lemay,

C'est avec un profond enthousiasme que nous avons pris connaissance des efforts déployés par votre organisme pour la création d'une association ayant pour but de représenter les organismes sans buts lucratif (OSBL) du Nouveau-Brunswick. Étant la seule province du Canada ne disposant pas d'une association représentant son secteur communautaire, nous croyons qu'il est essentiel de corriger la situation le plus rapidement possible. Nous tenons donc à féliciter votre organisme pour le leadership qu'il a pris dans ce dossier et tenons à vous exprimer notre appui dans la mise sur pieds de ce projet.

À notre avis, le besoin d'une telle association pour notre secteur est clair et les retombées seront nombreuses et positives. C'est dans cette optique, que le YWCA de Moncton s'engage à vous appuyer dans le processus requis pour la mise sur pieds de l'association, et à vous aider à porter le projet jusqu'à sa pleine réalisation.

Veillez, Madame Duguay-Lemay, recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Nadeau", is positioned above the typed name.

Michèle Nadeau  
Directrice générale  
YWCA Moncton



Le 17 mai 2023

**OBJET: Appui au projet d'étude de faisabilité du secteur communautaire du NB**

La Fondation communautaire de la Péninsule Acadienne appuie fièrement l'étude de faisabilité du secteur communautaire du Nouveau-Brunswick. Nous allons d'ailleurs contribuer à son financement avec une subvention de 2 500 \$. Il est important que notre province soit représentée adéquatement et que nous fassions reconnaître la valeur du secteur.

Ayant passé une grande partie de ma carrière dans le secteur à but non lucratif, je suis fermement convaincu que ce secteur fournit non seulement des services et des ressources importants, mais qu'il apporte également une valeur ajoutée considérable à la santé et à l'économie de notre province. Il est à noter que le secteur communautaire représente 55 000 emplois au N.-B. et compose 12.1 % du PIB au Nouveau-Brunswick (Étude sur l'impact économique du secteur communautaire du N.-B., Capacités NB, 2021). Je reconnais qu'il est nécessaire de développer et de renforcer les capacités de ces organisations afin de garantir leur résilience et leur intégration en tant qu'élément essentiel du tissu économique et social de la province.

La FCPA est en discussion constante avec Cohesia sur l'incubation du secteur suivant le dépôt de l'étude. En tant qu'innovateurs dans le secteur à but non lucratif, le conseil d'administration et le personnel de Cohesia ont, au cours des dernières années, réfléchi aux défis auxquels est confrontée la myriade d'organisations à but non lucratif opérant au Nouveau-Brunswick. Je travaille avec l'équipe de Cohesia, dirigée par Nadine Duguay-Lemay depuis les 2 dernières années et je suis très fier de notre collaboration et notre vision respectives pour le secteur communautaire de notre province.

Ainsi, par la présente, j'invite les leaders du secteur sans but lucratif du N.-B. à participer à cette étude de faisabilité, et celles et ceux qui le peuvent, à soutenir son financement.

Sincèrement,

Jean-Charles Chiasson  
Directeur général

